



**DELIBERATIONS VOTEES
CONSEIL SYNDICAL
DU 28 JUIN 2023 à 18 h 00**

Compétences A-B-C-D :

- 18-2023 : Approbation du compte rendu du Conseil syndical du 20.03.2023
- 19-2023 : Création d'un poste d'adjoint technique principal 2nde classe
- 20-2023 : Création d'un poste d'adjoint administratif
- 21-2022 : Modification du tableau des effectifs
- 22-2023 : Instauration du télétravail (annule et remplace la délibération n°51-2020)
- 23-2023 : Adoption du CA – budget M57
- 24-2023 : Adoption du Compte de Gestion – budget M57
- 25-2023 : Affectation des résultats de la section d'exploitation 2022 – budget M57
- 26-2023 : Adoption du taux de fongibilité – budget M57 2023

Compétence B

- 27-2023 : Adoption du CA - Budget ANC
- 28-2023 : Adoption du Compte de Gestion- Budget ANC
- 29-2023 : Affectation des résultats de la section d'exploitation 2022- Budget ANC
- 30-2023 : Présentation du RPQS Assainissement non collectif 2022

Compétence A :

- 31-2023 : Adoption du CA - Budget AEP
- 32-2023 : Adoption du Compte de Gestion- Budget AEP
- 33-2023 : Affectation des résultats de la section d'exploitation 2022- Budget AEP
- 34-2023 : Décision modificative n°1-Budget AEP 2023
- 35-2023 : Lancement d'une consultation pour retenir une entreprise pour faire du repérage de réseau AEP et branchement AEP précisément
- 36-2023 : Choix du scénario d'extension du bâtiment du SIAEPA de Bonnetan

Compétence C :

- 37-2023 : Adoption du CA - Budget AC
- 38-2023 : Adoption du Compte de Gestion- Budget AC
- 39-2023 : Affectation des résultats de la section d'exploitation 2022- Budget AC
- 40-2023 : Présentation des 2 décisions signées du Président de virement de crédit du 23/03/2023 et du 25/05/2023
- 41-2023 : Décision modificative n°3-Budget AC 2023



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
75 allée du Pas Douen - 33370 BONNETAN

2023-18

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL COMPÉTENCES A, B, C et D

Séance du 28/06/2023

NOMBRE DE MEMBRES			VOTE
Afférents Pour les Compétences « A, B, C et D »	Présents	Qui ont pris part au vote	A l'unanimité
48	37	37	Pour : 37 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Syndical du **SIAEPA de Bonnetan** s'est réuni à Bonnetan sous la présidence de Monsieur **Christian RAYNAL**.

Date de la convocation du conseil syndical : **15/06/2023**

Date d'affichage : **15/06/2023**

Etaient présents pour la Compétence « A » : C. RAYNAL ; C. CHARTON ; D. POTTIER ; J. BIAUJAUD ; R. FALXA ; N. ROCA ; P. GACHET ; P. PALACIN ; J. CANTILLAC ; F. COUSSO ; JB. MILAN ;

Absent excusé : M.A CHIRON-CHARRIER ; JM PELLEGRIN ; P. COURTAZELLES

Absents excusés et représentés :

Pouvoir :

Absents :

Etaient présents pour la Compétence « B » : C. RAYNAL ; C. CHARTON ; D. POTTIER ; J. BIAUJAUD ; R. FALXA ; N. ROCA ; P. GACHET ; P. PALACIN ; J. CANTILLAC ; F. COUSSO ; JB. MILAN ; F. COUP ; R. BILLOT ;

Absent excusé : JA. BISCHAICHIPI ; M.A CHIRON-CHARRIER ; JM PELLEGRIN ; P. COURTAZELLES ;

Absents excusés et représentés : J

Pouvoir :

Absents : L. JANSONNIE ;

Etaient présents pour la Compétence « C » : C. RAYNAL ; P. GACHET

Absent excusé :

Absents excusés et représentés :

Pouvoir : /

Absents : /

Etaient présents pour la Compétence « D » : C. RAYNAL ; C. CHARTON ; D. POTIER ; J. BIAUJAUD ; R. FALXA ; N. ROCA ; P. GACHET ; P. PALACIN ; J. CHATELAIN ; J. COSSON ; JB. MILAN ;

Absent excusé : M.A CHIRON-CHARRIER ; JM PELLEGRIN ; P. COURTAZELLES

Absents excusés et représentés :

Pouvoir :

Absents :

Participent à la réunion : Alice POINOT, adjoint administratif ; Anthony BERTEAU, adjoint administratif « comptabilité », Maud MICHAUD, Directrice du SIAEPA de Bonnetan ; M. LAFONT Suppléante commune de Saint Genès de lombaud

Secrétaire de séance : Christian CHARTON

18-2023
APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL
DU 06/03/2023

Envoyé en préfecture le 04/07/2023

Reçu en préfecture le 04/07/2023

Publié le

ID : 033-253302996-20230704-18_2023-DE

S²LOW

Monsieur le Président propose au vote l'approbation du procès-verbal :
- du Conseil Syndical du 06/03/2023

Il demande s'il y a des remarques.

Le Conseil Syndical,

- **Approuve** le procès-verbal du Conseil Syndical du 06/03/2023

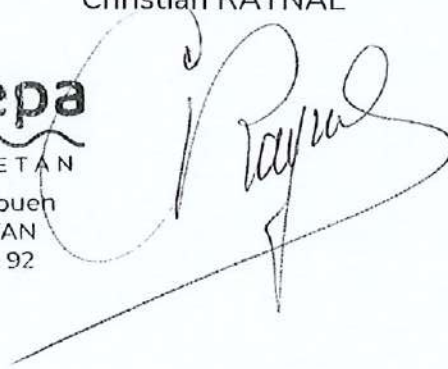
Fait à Bonnetan, le 28/06/2023

Le Secrétaire,
Christian CHARTON

Le Président
Christian RAYNAL



siaepa
BONNETAN
75 allée du Pas Douen
33370 BONNETAN
Tél : 05 56 68 37 92



Envoyé en préfecture le 04/07/2023

Reçu en préfecture le 04/07/2023

Publié le



ID : 033-253302996-20230704-18_2023-DE

[Faint, illegible text or stamp]

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA GIRONDE – ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET
D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE BONNETAN
Siège : 75 Allée du Pas Douen-33370 BONNETAN

COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL

Séance du 06/03/2023

Nombre de membres en exercice au jour de la séance pour la compétence « A » : 14

Nombre de membres en exercice au jour de la séance pour la compétence « B » : 18

Nombre de membres en exercice au jour de la séance pour la compétence « C » : 2

Nombre de membres en exercice au jour de la séance pour la compétence « D » : 14

Nombre de membres en exercice au jour de la séance pour les compétences « A-B-C-D » : 48

Président : Monsieur Christian RAYNAL

Le Conseil Syndical du **SIAEPA de Bonnetan** s'est réuni à Bonnetan sous la présidence de Monsieur Christian RAYNAL.

Date de la convocation du conseil syndical : 17/02/2023

Date d'affichage : 17/02/2023

Etaient présents pour la Compétence « A » : C. RAYNAL ; C. CHARTON ; D. POTTIER ; J. BIAUJAUD ; M.A CHIRON-CHARRIER ; N. ROCA ; P. GACHET ; P. PALACIN ; JM PELLEGRIN
Absent excusé : R. FALXA ;

Absents excusés et représentés : J. CANTILLAC étant représenté par son suppléant G. BERTOLINI

Pouvoir : P. COURTAZELLES ayant donné pouvoir J. BIAUJAUD ; F. COUSSO ayant donné pouvoir à C. RAYNAL

Absents : JB. MILAN ;

Etaient présents pour la Compétence « B » : C. RAYNAL ; C. CHARTON ; D. POTTIER ; J. BIAUJAUD ; M.A CHIRON-CHARRIER ; N. ROCA ; P. GACHET ; P. PALACIN ; JM PELLEGRIN
Absent excusé : JA. BISCHAICHIPI ; F. COUP ; R. FALXA ; R. BILLOT ;

Absents excusés et représentés : J. CANTILLAC étant représenté par son suppléant G. BERTOLINI

Pouvoir : P. COURTAZELLES ayant donné pouvoir J. BIAUJAUD ; F. COUSSO ayant donné pouvoir à C. RAYNAL

Absents : JB. MILAN ; L. JANSONNIE ;

Etaient présents pour la Compétence « C » : C. RAYNAL ; P. GACHET

Absent excusé :

Absents excusés et représentés :

Pouvoir : /

Absents : /

Etaient présents pour la Compétence « D » : C. RAYNAL ; C. CHARTON ; D. POTTIER ; J. BIAUJAUD ; M.A CHIRON-CHARRIER ; N. ROCA ; P. GACHET ; P. PALACIN ; JM PELLEGRIN

Absent excusé : R. FALXA ;

Absents excusés et représentés : J. CANTILLAC étant représenté par son suppléant G. BERTOLINI

Pouvoir : P. COURTAZELLES ayant donné pouvoir J. BIAUJAUD ; F. COUSSO ayant donné pouvoir à C. RAYNAL

Absents : JB. MILAN ;

Participent à la réunion : Alice POINOT, adjoint administratif ; Anthony BERTEAU, adjoint administratif « comptabilité », Sandrine GARCIA-JARRY, adjoint administratif « comptabilité », Tiphonie SAUTE, Adjoint technique « suivi du contrat d'exploitation », Maud MICHAUD, Directrice du SIAEPA de Bonnetan ; Y. SERRE Suppléant commune de Fargues saint Hilaire et A. REY, suppléant Commune de Créon ;

Secrétaire de séance : Christian CHARTON

Délibérations à l'ordre du jour :

Compétences A-B-C-D :

- 02-2023 : Approbation des comptes-rendus du Conseil Syndical du 20 Décembre 2022, et du 17 janvier 2023
- 03-2023 : Délibération instaurant le télétravail au sein du SIAEPA de Bonnetan – Annule et remplace la délibération 51-2021
- 04-2023 : Adhésion au service Rémunération / Chômage du Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde ;
- 05-2023 : Adhésion à la mission complémentaire à l'assistance à la fiabilisation des droits en matière de retraites du Centre de Gestion de la Gironde par voie conventionnelle ;
- 06-2023 : Vote du budget principal M57-2023 ;
- 07-2023 : Délibération de reprise anticipée du résultat du budget M57

Compétence B

- 08-2023 : Vote du budget annexe ANC 2023 ;
- 09-2023 : Délibération de reprise anticipée du résultat ;
- 10-2023 : Modification du règlement de Service du SPANC ;

Compétence A :

- 11-2023 : Présentation d'une décision signée du Président de virement de crédit du 13/01/2023 sur le budget annexe AEP 2022 ;
- 12-2023 : Vote du budget annexe Eau potable 2023 ;
- 13-2023 : Délibération de reprise anticipée du résultat ;
- 14-2023 : Validation du programme travaux et études eau potable 2023 et sollicitation des subventions ;

Compétence C :

- 15-2023 : Vote du budget annexe Assainissement Collectif 2023 ;
- 16-2023 : Délibération de reprise anticipée du résultat «Assainissement Collectif» ;
- 17-2023 : Validation du programme travaux et études assainissement collectif 2023 et sollicitation des subventions ;Compétence C :

Le quorum étant atteint pour la compétence ABCD, la séance peut donc démarrer.

02-2023
APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL
DU 20/12/2022
APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL
DU 17/01/2023

Monsieur le Président propose au vote l'approbation des procès-verbaux :

- du Conseil Syndical du 20/12/2022
- du Conseil Syndical (compétence C) du 17/01/2023

Il demande s'il y a des remarques.

Le Conseil Syndical,

- Approuve les procès-verbaux du Conseil Syndical du 20/12/2022 et du Conseil Syndical du 17/01/2023 ;

La délibération 02-2023 est approuvée à l'unanimité.

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 51-2020
03-2023
DELIBERATION INSTAURANT LE TELETRAVAIL AU SEIN DU SIAEPA
DE BONNETAN

Au vu des demandes d'éléments supplémentaires demandé par le Comité Technique, la délibération est annulée et sera présentée ultérieurement, probablement vers le mois de juin 2023.

La délibération 03-2023 est annulée/reportée.

04-2023

**ADHESION AU SERVICE REMUNERATION / CHOMAGE DU CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA GIRONDE**

Vu le code général de la fonction publique et notamment ses articles L. 452-30 et L. 452-40 ;

Monsieur Le Président informe les membres du conseil syndical que les agents territoriaux relèvent de la réglementation de l'assurance chômage.

Les collectivités peuvent en conséquence être amenées à étudier pour leurs anciens personnels des droits à indemnisation pour perte d'emploi et leur verser le cas échéant des allocations.

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde propose une prestation « CHOMAGE ».

L'objectif de cette mission facultative est d'aider les collectivités dans le traitement des études et suivis des dossiers d'allocataires chômage.

Cette mission facultative présente de nombreux avantages : étude ou simulation de droit initial, gestion mensuelle du dossier (suspension ou reprise de droit, réactualisation, suivi mensuel...), application des règles de cumul en cas d'activité, de maladie ou de formation, modèles de courriers (lettre d'admission, notification de suspension...), conseils et informations générales sur la réglementation chômage.

Eu égard à l'importance, à la complexité des questions touchant les allocations chômage et au risque contentieux inhérent à ce type de situation, il est proposé aux membres du conseil syndical de solliciter le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde pour cette prestation et d'autoriser à cette fin le Président à conclure la convention correspondante dont le texte est soumis aux conseillers. Le détail des prestations réalisées est joint à la convention annexée.

Sur le rapport de Monsieur Président, après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical,

- **Demande** le bénéfice de la prestation de CHOMAGE proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde à compter du 01/01/2023 ;
- **Autorise** Monsieur Le Président à conclure la convention correspondante avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde annexée à la présente délibération ;

La délibération 04-2023 est approuvée à l'unanimité.

05-2023**ADHESION A LA MISSION COMPLEMENTAIRE A L'ASSISTANCE
A LA FIABILISATION DES DROITS EN MATIERE DE RETRAITES DU CENTRE
DE GESTION DE LA GIRONDE PAR VOIE CONVENTIONNELLE**

Vu la délibération DE-00031-2021 du Conseil d'administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde en date du 23 juin 2021, définissant son domaine d'intervention dans la mission complémentaire à l'assistance à la fiabilisation des droits en matière de retraite.

Le Président rappelle que le service retraites du Centre de Gestion assiste régulièrement la collectivité dans la gestion des dossiers de retraites (contrôle des dossiers de qualifications des comptes individuels retraites, des validations de services, de liquidations, ...) dans le cadre de la mission obligatoire de fiabilisation des comptes individuels retraites assurée par celui-ci pour les collectivités qui lui sont affiliées.

Les dernières réformes de retraite imposent aux collectivités une gestion plus approfondie des comptes individuels retraite, ces dispositions provoquent une surcharge de travail au sein des services de la collectivité. Le service retraites du Centre de Gestion a la possibilité d'aider la collectivité territoriale adhérente au service en contrôlant les dossiers dans le cadre d'une délégation de gestion sur la plateforme multicompte Pep's de la Caisse des Dépôts et Consignations et en accompagnant les actifs dans leur démarche dans le cadre d'un accompagnement personnalisé retraite (APR).

La collectivité doit simplement remettre au Centre de Gestion les justificatifs nécessaires au contrôle de leurs dossiers et à l'établissement de l'accompagnement personnalisé retraites.

Pour la bonne exécution de ces missions, le Centre de Gestion propose cette mission facultative complémentaire par voie conventionnelle en appelant une contribution financière globale et forfaitaire dont le montant est fixé en fonction du nombre d'agents CNRACL.

Sur le rapport de Monsieur Président, après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical,

Décide

- d'adhérer à la mission complémentaire à l'assistance à la fiabilisation des droits en matière de retraite par voie conventionnelle, mise en œuvre par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde
- de confier au service retraites du Centre de Gestion de la Gironde la délégation de gestion sur la plateforme Pep's (dénommée accès multi-compte) pour la gestion des dossiers des agents CNRACL et l'accompagnement personnalisé retraites (APR) pour les actifs CNRACL qui sont à moins de 5 ans de l'âge légal de la retraite

- d'autoriser le Président/Maire à conclure la convention correspondante avec le Centre de Gestion.
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget de la collectivité.

La délibération 05-2023 est approuvée à l'unanimité.

06-2023 VOTE DU BUDGET PRINCIPAL SIAEPA BONNETAN 2023 – M57

Le Conseil Syndical

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu les orientations budgétaires votées le 20/12/2022,

Monsieur le Président présente la vue d'ensemble du budget primitif 2023 ainsi que le détail en dépenses et en recettes des différents chapitres des sections d'exploitation.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET				II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS				A
		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	0,00	0,00	
+		+	+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00	
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00	
-		-	-	
Total de la section d'investissement (2)		0,00	0,00	
		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	594 633,12	590 948,00	
+		+	+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00	
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 685,12	
-		-	-	
Total de la section de fonctionnement (3)		594 633,12	594 633,12	
TOTAL DU BUDGET (4)		594 633,12	594 633,12	

Budget par chapitres

Section Fonctionnement

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE									B
DEPENSES									
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (I)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I	II		II			III = I + II
TOTAL		541 361,00	0,00	0,00	594 633,12	0,00	0,00	594 633,12	594 633,12
011	Charges à caractère général (3)	184 661,00	0,00	0,00	201 933,12	0,00	0,00	201 933,12	201 933,12
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	329 800,00	0,00		365 700,00	0,00		365 700,00	365 700,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	27 000,00	0,00	0,00	27 000,00	0,00	0,00	27 000,00	27 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		541 361,00	0,00	0,00	594 633,12	0,00	0,00	594 633,12	594 633,12
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		541 361,00	0,00	0,00	594 633,12	0,00	0,00	594 633,12	594 633,12
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
0002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									594 633,12

RECETTES D'EXPLOITATION

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							B
RECETTES							
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (I)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)	
			I		II	III = I + II	
TOTAL		541 361,00	0,00	590 948,00	0,00	590 948,00	
013	Atténuations de charges (2)	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	8 000,00	0,00	505 676,00	0,00	505 676,00	
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations (2)	83 910,00	0,00	85 272,00	0,00	85 272,00	
75	Autres produits de gestion courante (2)	409 451,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes de gestion des services		541 361,00	0,00	590 948,00	0,00	590 948,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles		541 361,00	0,00	590 948,00	0,00	590 948,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00	
R002 Résultat reporté ou anticipé (7)						3 685,12	
Total des recettes de fonctionnement cumulées						594 633,12	

Après en avoir délibéré, le conseil syndical :

- APPROUVE le budget primitif de 2023,

La délibération 06-2023 est approuvée à l'unanimité.

07-2023

REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2022 – BUDGET PRINCIPAL SIAEPA BONNETAN – M57

Le Conseil Syndical, légalement convoqué et réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Raynal.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les collectivités territoriales ont la possibilité d'effectuer une reprise anticipée des résultats de l'exercice antérieur, avant l'adoption du compte administratif correspondant.

Les résultats peuvent être estimés à l'issue de la journée complémentaire et doivent être validés par le comptable public.

Cette reprise permet d'intégrer, dans le budget primitif, les besoins de financement et/ou les excédents générés par chaque section, sur l'exercice précédent, et de déterminer, au plus juste, dès le stade du vote du budget primitif, les niveaux d'emprunt nécessaires à l'équilibre budgétaire de l'exercice en cours.

Pour mémoire, le résultat doit être affecté en priorité :

- à l'apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement antérieur ;
- à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement (compte 1068) ;
- pour le solde, et selon la décision de l'assemblée délibérante, en excédents de fonctionnement reportés (R002) ou en dotation complémentaire en réserves (compte 1068).

Les résultats du compte administratif provisoire 2022 du budget de l'Assainissement non collectif sont :

Section de fonctionnement

Dépenses :	542 923,27 €
Recettes :	546 608,39 €
Résultat de l'exercice	3 685,12 €
Résultats antérieurs reportés	0 €
Résultats à affecter	0 €
Report en fonctionnement (R002)	3 685,12 €

L'ensemble de ces montants est inscrit au Budget Primitif.

La délibération d'affectation des résultats définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Le conseil syndical constate et approuve les résultats de l'exercice 2022

La délibération 07-2023 est approuvée à l'unanimité.

08-2023

VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 2023

Le Conseil Syndical

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu les orientations budgétaires votées le 20 décembre 2022,

Monsieur le Président présente la vue d'ensemble du budget primitif 2023 ainsi que le détail en dépenses et en recettes des différents chapitres des sections d'exploitation et d'investissement.

			EXPLOITATION	
			DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)		174 598,85	100 000,00
+			+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)		(si déficit) 0,00	(si excédent) 74 598,85
=			=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)			174 598,85	174 598,85
			INVESTISSEMENT	
			DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)		48 023,52	13 820,54
+			+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 34 202,98
=			=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)			48 023,52	48 023,52
			TOTAL	
TOTAL DU BUDGET (3)			222 622,37	222 622,37

Budget par chapitres

Section Fonctionnement

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	58 520,74	0,00	135 048,00	0,00	135 048,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Total des dépenses de gestion des services		62 020,74	0,00	145 048,00	0,00	145 048,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	0 000,00	0,00	0 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	150,00		150,00	0,00	150,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imputées	12 461,19		10 994,85	0,00	10 994,85
Total des dépenses réelles d'exploitation		77 631,93	0,00	166 092,85	0,00	166 092,85
023	Opération de la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° entre transfert entre sections (6)	8 506,00		8 506,00	0,00	8 506,00
043	Opérat° entre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		8 506,00		8 506,00	0,00	8 506,00
TOTAL		85 137,93	0,00	174 698,85	0,00	174 698,85

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	174 698,85
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	120 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		120 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		120 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
042	Opérat° entre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° entre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		120 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	74 698,85
---	------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	174 698,85
---	-------------------

Budget par chapitres

Section Investissement

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	14 202,98	0,00	48 023,52	0,00	48 023,52
	Total des dépenses d'équipement	14 202,98	0,00	48 023,52	0,00	48 023,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA, région) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imputées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
48...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	14 202,98	0,00	48 023,52	0,00	48 023,52
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	14 202,98	0,00	48 023,52	0,00	48 023,52

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	48 023,52
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors ICS)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	5 314,54	0,00	5 314,54
165	Dépôts et ca. Abonnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA, région) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	5 314,54	0,00	5 314,54
48...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	5 314,54	0,00	5 314,54
027	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	5 506,00		5 506,00	0,00	5 506,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	5 506,00		5 506,00	0,00	5 506,00
	TOTAL	5 506,00	0,00	13 820,54	0,00	13 820,54

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	14 202,98
--	------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	48 023,52
---	------------------

Après en avoir délibéré, le conseil syndical :

- APPROUVE le budget unique de 2023

La délibération 08-2023 est approuvée à l'unanimité.

09-2023

REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2022 – ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le Conseil Syndical, légalement convoqué et réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Raynal.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les collectivités territoriales ont la possibilité d'effectuer une reprise anticipée des résultats de l'exercice antérieur, avant l'adoption du compte administratif correspondant.

Les résultats peuvent être estimés à l'issue de la journée complémentaire et doivent être validés par le comptable public.

Cette reprise permet d'intégrer, dans le budget primitif, les besoins de financement et/ou les excédents générés par chaque section, sur l'exercice précédent, et de déterminer, au plus juste, dès le stade du vote du budget primitif, les niveaux d'emprunt nécessaires à l'équilibre budgétaire de l'exercice en cours.

Pour mémoire, le résultat doit être affecté en priorité :

- à l'apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement antérieur ;
- à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement (compte 1068) ;
- pour le solde, et selon la décision de l'assemblée délibérante, en excédents de fonctionnement reportés (R002) ou en dotation complémentaire en réserves (compte 1068).

Les résultats du compte administratif provisoire 2022 du budget de l'Assainissement non collectif sont :

Section de fonctionnement

Dépenses :	122 335,07 €
Recettes :	124 626,86 €
Résultat de l'exercice	2291,79 €
Résultats antérieurs reportés	+ 77 621,60 €
Résultats à affecter	+ 79 913,39 €

Résultat d'investissement

Dépenses :	0,00 €
Recettes :	8 506,00 €
Résultat de l'exercice	8 506,00 €
Résultats antérieurs reportés	+ 34 202,98 €
Solde des restes à réaliser 2022	+ 0,00€
Affectation en R1068 en investissement :	5 314,14 €
Report en fonctionnement (R002)	+ 74 598,85 €

L'ensemble de ces montants est inscrit au Budget Primitif.

La délibération d'affectation des résultats définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Le conseil syndical constate et approuve les résultats de l'exercice 2022

La délibération 09-2023 est approuvée à l'unanimité.

10-2023**DELIBERATION PORTANT SUR LA MODIFICATION DU REGLEMENT
DE SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Vu la Loi sur l'eau et les milieux aquatiques en date du 30 décembre 2006 et la Loi portant engagement national pour l'environnement en date du 12 juillet 2010 dite Loi Grenelle 2 modifiant la réglementation en matière d'assainissement non collectif ;

Vu les dispositions législatives et réglementaires relatives à l'assainissement non collectif introduites par les textes susvisés ;

Vu les textes relatifs aux prescriptions techniques applicables aux dispositifs d'assainissement non collectif jusqu'à et au-delà de 20 équivalents habitants ;

Vu l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5 ;

Vu le règlement de service adopté le 23 décembre 2019 ;

Considérant le III de l'article L 2224-8 du code général des collectivités territoriales qui confère aux communes ou à leurs groupements compétents en matière d'assainissement non collectif une mission générale de contrôle des installations des immeubles non raccordés au réseau public de collecte des eaux usées.

Considérant le 2° de l'article L 1331-11 du code de la santé publique qui prévoit que les agents du service d'assainissement ont accès aux propriétés privées « pour procéder à la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif prévue au III de l'article L 2224-8 du code général des collectivités territoriales ». Son dernier alinéa dispose en particulier « qu'en cas d'obstacle mis à l'accomplissement de cette mission, l'occupant est astreint au paiement de la somme définie à l'article L 1331-8, dans les conditions prévues par cet article ».

Le Président expose donc que le SIAEPA de Bonnetan compétent en matière d'assainissement non collectif est donc autorisé à soumettre le propriétaire récalcitrant au paiement d'une somme au moins équivalente à la redevance qu'il aurait payée au service public d'assainissement si son immeuble avait été équipé d'une installation d'assainissement autonome réglementaire. Cette somme peut être majorée dans une proportion fixée par l'organe délibérant dans la limite de 400 %, soit un taux quadruplé par la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets. Cette même loi a également ajouté que la somme n'est pas recouvrée si les obligations sont satisfaites dans un délai de douze mois à compter de la date d'envoi de la notification de la pénalité. »

Sur le rapport de Monsieur Président, après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical,

Décide

- De fixer une pénalité en cas d'obstacle mis à l'accomplissement des missions du SPANC, à hauteur de 400% de la redevance ANC ;
- De modifier le règlement de service, et plus particulièrement son article 24 en conséquence ;
- D'approuver les termes du règlement du service de l'assainissement non collectif ;
- D'autoriser le Président à signer le document.

La délibération 10-2023 est approuvée à l'unanimité.

11-2023

PRESENTATION DE LA DECISION n°1 -2022 DU PRESIDENT DE VIREMENT DE CREDITS

Le Président expose les éléments suivants :

Le 13 Janvier 2023, afin de pouvoir passer les écritures d'ICNE (Intérêts Courus non Echus), il a dû procéder à des virements de crédit comme suit :

	Dépenses	
Fonctionnement	022	- 1052
	66112	+ 1052

Cette décision a été prise afin d'équilibrer les comptes et pouvoir finir de payer Intérêts Courus non Echus

Le conseil syndical prend acte de cette décision.

La délibération 11-2023 est approuvée à l'unanimité.

12-2023
VOTE DU BUDGET EAU POTABLE 2023

Le Conseil Syndical

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu les orientations budgétaires votées le 20 décembre 2022,

Monsieur le Président présente la vue d'ensemble du budget primitif 2023 ainsi que le détail en dépenses et en recettes des différents chapitres des sections d'exploitation et d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			
VUE D'ENSEMBLE		II	
		A1	
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 761 328,00	2 761 328,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		2 761 328,00	2 761 328,00
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	3 296 443,34	3 938 914,67
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	380 407,06	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 262 064,27	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 938 914,67	3 938 914,67
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		6 700 242,67	6 700 242,67

Budget par chapitres

Section Fonctionnement

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 765 300,00	0,00	1 929 664,13	0,00	1 929 664,13
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 765 300,00	0,00	1 929 664,13	0,00	1 929 664,13
65	Charges financières	5 914,47	0,00	5 950,00	0,00	5 950,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	1 000,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00		100 000,00	0,00	100 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 822 214,47	0,00	2 035 614,13	0,00	2 035 614,13
023	Virement à la section d'investissement (0)	381 120,84		61 513,67	0,00	61 513,67
042	Opérat* ordre transfert entre sections (0)	635 000,00		664 000,00	0,00	664 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (0)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 016 120,84		725 513,67	0,00	725 513,67
TOTAL		2 838 335,31	0,00	2 761 328,00	0,00	2 761 328,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 761 328,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 029 733,15	0,00	2 710 500,00	0,00	2 710 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		3 029 733,15	0,00	2 710 500,00	0,00	2 710 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 029 733,15	0,00	2 710 500,00	0,00	2 710 500,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (0)	24 345,00		50 828,00	0,00	50 828,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (0)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		24 345,00		50 828,00	0,00	50 828,00
TOTAL		3 054 078,15	0,00	2 761 328,00	0,00	2 761 328,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 761 328,00
---	---------------------

Budget par chapitres

Section Investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	3 284 792,51	380 407,06	3 213 115,34	0,00	3 596 522,40
	Total des dépenses d'équipement	3 284 792,51	380 407,06	3 213 115,34	0,00	3 596 522,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	31 026,78	0,00	32 500,00	0,00	32 500,00
16	Compte de liaison : affectat. (5A, règle) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat. et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
060	Dépenses transférées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	31 026,78	0,00	32 500,00	0,00	32 500,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 315 819,29	380 407,06	3 245 615,34	0,00	3 626 022,40
040	Opérat. avec transfert entre sections (4)	24 345,00		50 028,00	0,00	50 028,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	24 345,00		50 028,00	0,00	50 028,00
	TOTAL	3 340 164,29	380 407,06	3 295 643,34	0,00	3 676 050,40

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DU ANTICIPE (1)	262 064,27
---	------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 938 914,67
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16C)	1 626 250,95	0,00	2 670 407,06	0,00	2 670 407,06
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 626 250,95	0,00	2 670 407,06	0,00	2 670 407,06
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
136	Régions (7)	1 322 873,16	0,00	542 893,74	0,00	542 893,74
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Compte de liaison : affectat. (5A, règle) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat. et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 322 873,16	0,00	542 893,74	0,00	542 893,74
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 949 124,11	0,00	3 213 400,80	0,00	3 213 400,80
021	Mouvements de la section d'investissement (4)	381 120,64		51 513,87	0,00	51 513,87
040	Opérat. avec transfert entre sections (4)	835 033,00		604 650,00	0,00	604 650,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 216 153,64		729 513,87	0,00	729 513,87
	TOTAL	3 035 250,95	0,00	3 938 914,67	0,00	3 938 914,67

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	6,00
--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 938 914,67
---	---------------------

Après en avoir délibéré, le conseil syndical :

- APPROUVE le budget eau potable de 2023

La délibération 12-2023 est approuvée à l'unanimité.

13-2023

REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2022 – EAU POTABLE

Le Conseil Syndical, légalement convoqué et réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Raynal.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les collectivités territoriales ont la possibilité d'effectuer une reprise anticipée des résultats de l'exercice antérieur, avant l'adoption du compte administratif correspondant.

Les résultats peuvent être estimés à l'issue de la journée complémentaire et doivent être validés par le comptable public.

Cette reprise permet d'intégrer, dans le budget primitif, les besoins de financement et/ou les excédents générés par chaque section, sur l'exercice précédent, et de déterminer, au plus juste, dès le stade du vote du budget primitif, les niveaux d'emprunt nécessaires à l'équilibre budgétaire de l'exercice en cours.

Pour mémoire, le résultat doit être affecté en priorité :

- à l'apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement antérieur ;
- à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement (compte 1068) ;
- pour le solde, et selon la décision de l'assemblée délibérante, en excédents de fonctionnement reportés (R002) ou en dotation complémentaire en réserves (compte 1068).

Les résultats du compte administratif provisoire 2022 du budget de l'Eau potable sont :

Section de fonctionnement

Dépenses :	2 289 849,50 €
Recettes :	2 805 618,75 €
Résultat de l'exercice	+ 515 769,25 €
Résultats antérieurs reportés	+ 27 224,49 €
Résultats à affecter	+ 542 993,74 €

Résultat d'investissement

Dépenses :	1 740 323,20 €
Recettes :	2 073 345,58 €
Résultat de l'exercice	+ 333 022,38 €
Résultats antérieurs reportés -déficit	595 086,65€
Résultat cumulé (R001) – déficit	262 064,27 €
Solde des restes à réaliser 2022	380 407,06 €
Besoin de financement	642 471,33€

L'ensemble de ces montants est inscrit au Budget Primitif, et les restes à réaliser.

La délibération d'affectation des résultats définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Le conseil syndical constate et approuve les résultats de l'exercice 2022

La délibération 13-2023 est approuvée à l'unanimité.

14-2023
VALIDATION DU PROGRAMME DE TRAVAUX ET D'ETUDES 2023 –
BP AEP 2023 ET AUTORISATION SOLLICITATION DES AIDES
DE L'ETAT (DETR), DU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE ET DE L'AGENCE
DE L'EAU ADOUR GARONNE OU D'AUTRES ORGANISMES

Le Président expose le programme 2023 suivant :

OP 65	Travaux Hors Tranche 2023
OP 93	Etude - Mise à jour de l'étude diagnostique du réseau d'eau potable
	Etude PGSSE
OP 102	Réhabilitation forage Montuard et équipement nouveau forage
OP 127	Sécurité (clôture et aménagements paysagers) - réservoir Saint genes + station Le Pout
OP 132	Local syndical - travaux siège du SIAEPA
OP133	Local d'exploitation
OP 144	Aménagement station Le Pout (travaux SMER GESTAS et raccordement forage ancien)
OP 151	Equipements informatiques/mobilier de bureau
OP 154	Réduction de pression (cursan)
OP 118	Sectorisation - sous sectorisation
OP 159	SALLEBOEUF - renouvellement réseau (Curat, Labatut, Biveyres)
OP 161	BEYCHAC ET CAILLEAU - renouvellement réseau - route de la barrade, perriche, bertin et la riviere
OP 169	SAINT SULPICE ET CAMEYRAC - STATION Drouillard -Réhabilitation déferrisation et génie civil tête de forage
OP 170	Diagnostic des forages (rochon 1)
OP 171	SALLEBOEUF - STATION La Gravette - Réhabilitation déferrisation
OP 172	BEYCHAC ET CAILLEAU - Relai de Salleboeuf - Réhabilitation réservoir
OP173	CREON - Extension du réseau AEP + Station Supression - Lycée de Créon
OP155	CREON - Simplification des réseaux en domaine privé (régano-coubertin)
OP167	BONNETAN - Renouvellement réseau branchement Allée de barreau
OP174	SAINT GENES DE LOMBAUD - renforcement route de l'église
OP175	TERRITOIRE SIAEPA - mise en place de groupes électrogenes

Le Président explique que trois opérations sont susceptibles de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), il s'agit des opérations 169 et 171 relatives à la réhabilitation des déferrisations de La gravette à Salleboeuf et de Drouillard à Saint Sulpice et Cameyrac et de l'opération 172 relative à la réhabilitation du réservoir de Beychac et Cailleau.

Concernant les opérations 169 et 171, le plan de financement proposés est le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DU PROJET					
OPERATION 169 : REHABILITATION DE LA DEFERRISATION SUR LE SITE DE DROUILLARD A SAINT SULPICE ET CAMEYRAC					
OPERATION 171 : REHABILITATION DE LA DEFERRISATION SUR LE SITE DE LA GRAVETTE A SALLEBOEUF					
NATURE DES DEPENSES (1)	Montant HT	Montant TTC	RECETTES	Montant	%
Acquisitions foncières éligibles (selon opération) :			Aides publiques (2) :		
			Union européenne	0.00 €	0.00%
			ETAT (DETR)	110 000.00 €	20.00%
			ETAT (DSIL, PNA DT)	0.00 €	0.00%
Acquisitions immobilières éligibles (selon opération) :			Collectivités locales et leurs groupements :		
			Département	165 000.00 €	30.00%
			Région	0.00 €	0.00%
			Communes ou groupement de communes	0.00 €	0.00%
			Établissements publics	0.00 €	0.00%
Travaux (par lot) :			Autres, y compris aides privées (3)		
REHABILITATION DE LA DEFERRISATION SUR LE SITE DE DROUILLARD A SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	271 000.00 €	325 200.00 €		0.00 €	0.00%
REHABILITATION DE LA DEFERRISATION SUR LE SITE DE LA GRAVETTE A SALLEBOEUF	279 000.00 €	334 800.00 €		0.00 €	0.00%
Matériels - Equipements (selon opération) :					
Autres dépenses (selon opération) :					
Sous-total :	550 000.00 €	660 000.00 €	Sous-total :	275 000.00 €	50.00%
			Auto-financement (20 % minimum)		
Recettes générées par l'investissement (4)	0.00 €	0.00 €	Fonds propres	0.00 €	0.00%
			Emprunts (3)		
			Crédit-bail		
			Autres (3)		
TOTAUX	550 000.00 €	660 000.00 €		275 000.00 €	50.00%

Concernant l'opération 172, le plan de financement proposés est le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DU PROJET					
OP172-REHABILITATION DES RESERVOIRS DU RELAI DE SALLEBOEUF A BEYCHAC ET CAILLEAU					
NATURE DES DEPENSES (1)	Montant HT	Montant TTC	RECETTES	Montant	%
Acquisitions foncières éligibles (selon opération)			Aides publiques (2) :		
			Union européenne	0,00 €	0,00%
			ETAT (DETR)	57 000,00 €	20,00%
Acquisitions immobilières éligibles (selon opération)			ETAT (DSIL, FNADT)	0,00 €	0,00%
			Collectivités locales et leurs groupements :		
			Département	85 500,00 €	30,00%
			Région	0,00 €	0,00%
Travaux (par loi) :			Communes ou groupement de communes	0,00 €	0,00%
REHABILITATION DES RESERVOIRS DU RELAJ DE SALLEBOEUF A BEYCHAC ET CAILLEAU	285 000,00 €	342 000,00 €	Etablissements publics	0,00 €	0,00%
			Autres, y compris aides privées (3)	0,00 €	0,00%
Matériels- Équipements (selon opération)					
Autres dépenses (selon opération)					
Sous-total :	285 000,00 €	342 000,00 €	Sous-total :	142 500,00 €	50,00%
Recettes générées par l'investissement (4)	0,00 €	0,00 €	Autofinancement (20 % minimum)		
			Fonds propres	142 500,00 €	50,00%
			Emprunts (3)		
			Crédit-bail		
			Autres (3)		
TOTAUX	285 000,00 €	342 000,00 €		285 000,00 €	100,00%

M. CHARTON demande des précisions sur les capacités d'endettement du SIAEPA.

Mme MICHAUD précise que le SIAEPA à une capacité « théorique » d'autofinancement d'environ 500 000 € par an, mais qui ne correspond probablement pas à la réalité budgétaire des besoins.

Après avoir entendu l'exposé du président et après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical,

- Valide le programme 2023 des opérations de travaux et d'études d'eau potable ;
- Autorise le Président à solliciter la DETR pour les opérations 169 et 171 relatives à la réhabilitation des déferrisations de La gravette à Salleboeuf et de Drouillard à Saint

Sulpice et Cameyrac et de l'opération 172 relative à la réhabilitation du réservoir de Beychac et Cailleau

- Autorise le Président à solliciter pour tout son programme 2023 les aides financières de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Département de la Gironde ou de tout autres organismes pour les opérations 2023 éligibles au regard des programmes d'intervention ;
- Autorise le Président à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions.

La délibération 14-2023 est approuvée à l'unanimité.

15-2023

VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2023

Le Conseil Syndical

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu les orientations budgétaires votées le 20 décembre 2022,

Monsieur le Président présente la vue d'ensemble du budget primitif 2023 ainsi que le détail en dépenses et en recettes des différents chapitres des sections d'exploitation et d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 630 686,80	1 371 807,38
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 258 879,42
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	1 630 686,80	1 630 686,80
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 132 495,00	1 271 860,06
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	118 473,10	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 20 891,96	(si solde positif) 0,00
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 271 860,06	1 271 860,06
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	2 902 546,86	2 902 546,86

Budget par chapitres

Section Fonctionnement

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	339 975,00	0,00	597 332,80	0,00	697 332,80
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		339 975,00	0,00	597 332,80	0,00	697 332,80
66	Charges financières	62 088,95	0,00	67 000,00	0,00	67 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	325,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		46 354,00	0,00	46 354,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		452 388,95	0,00	710 686,80	0,00	710 686,80
023	Virement à la section d'investissement (6)	408 813,14		000 000,00	0,00	000 000,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (8)	320 000,00		320 000,00	0,00	320 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		728 813,14		620 000,00	0,00	620 000,00
TOTAL		1 181 202,09	0,00	1 630 686,80	0,00	1 630 686,80

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 630 686,80

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	805 000,00	0,00	1 315 807,38	0,00	1 315 807,38
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		805 000,00	0,00	1 315 807,38	0,00	1 315 807,38
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		805 000,00	0,00	1 315 807,38	0,00	1 315 807,38
042	Opérat* ordre transfert entre sections (8)	27 564,38		58 000,00	0,00	58 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		27 564,38		58 000,00	0,00	58 000,00
TOTAL		832 564,38	0,00	1 371 807,38	0,00	1 371 807,38

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

258 879,42

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 630 686,80

Budget par chapitres

Section Investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	immobilisations incorporees	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	immobilisations corporees	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	193 314,00	0,00	193 400,00	0,00	193 400,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	193 314,00	0,00	193 400,00	0,00	193 400,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 036 449,30	118 473,10	1 075 435,00	0,00	1 194 968,10
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	27 564,38		56 000,00	0,00	56 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	27 564,38		56 000,00	0,00	56 000,00
	TOTAL	1 066 014,28	118 473,10	1 132 435,00	0,00	1 250 968,10

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 20 891,96

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 271 860,06

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 166)	76 830,66	0,00	0,00	0,00	0,00
20	immobilisations incorporees	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	immobilisations corporees	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	76 830,66	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	329 365,06	0,00	329 365,06
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	13 984,56	0,00	12 495,00	0,00	12 495,00
	Total des recettes financières	13 984,56	0,00	351 860,06	0,00	351 860,06
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	92 815,24	0,00	351 860,06	0,00	351 860,06
027	Virement de la section d'exploitation (4)	408 873,74		600 000,00	0,00	600 000,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	320 000,00		320 000,00	0,00	320 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	728 873,74		620 000,00	0,00	820 000,00
	TOTAL	821 628,38	0,00	1 271 860,06	0,00	1 271 860,06

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 271 860,06

Après en avoir délibéré, le conseil syndical :

- APPROUVE le budget primitif de 2023

La délibération 15-2023 est approuvée à l'unanimité.

16-2023

REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2022 – ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le Conseil Syndical, légalement convoqué et réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Raynal.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les collectivités territoriales ont la possibilité d'effectuer une reprise anticipée des résultats de l'exercice antérieur, avant l'adoption du compte administratif correspondant.

Les résultats peuvent être estimés à l'issue de la journée complémentaire et doivent être validés par le comptable public.

Cette reprise permet d'intégrer, dans le budget primitif, les besoins de financement et/ou les excédents générés par chaque section, sur l'exercice précédent, et de déterminer, au plus juste, dès le stade du vote du budget primitif, les niveaux d'emprunt nécessaires à l'équilibre budgétaire de l'exercice en cours.

Pour mémoire, le résultat doit être affecté en priorité :

- à l'apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement antérieur ;
- à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement (compte 1068) ;
- pour le solde, et selon la décision de l'assemblée délibérante, en excédents de fonctionnement reportés (R002) ou en dotation complémentaire en réserves (compte 1068).

Les résultats du compte administratif provisoire 2022 du budget de l'Assainissement collectif sont :

Section de fonctionnement

Dépenses :	692 523,92 €
Recettes :	887 130,69 €
Résultat de l'exercice	+ 194 606,77 €
Résultats antérieurs reportés	+ 403 637,71 €
Résultats à affecter	+ 598 244,48 €

Résultat d'investissement

Dépenses :	470 919,55 €
Recettes :	205 641,69 €
Résultat de l'exercice	- 265 277,86 €
Résultats antérieurs reportés	+ 244 385,90 €
Résultat cumulé (R001)	- 20 891,96 €
Solde des restes à réaliser 2022	- 118 473,10 €
Besoin de financement :	139 365,06 €
Affectation au R1068 en investissement :	339 365,06 €
Report en fonctionnement (R002) :	258 879,42 €

L'ensemble de ces montants est inscrit au Budget Primitif, et les restes à réaliser.

La délibération d'affectation des résultats définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Le conseil syndical constate et approuve les résultats de l'exercice 2022

La délibération 16-2023 est approuvée à l'unanimité.

M. RAYNAL demande une étude, sur un secteur de BEYCHAC et CAILLAU, pour une télérelève des compteurs d'eau. Il s'agit peut-être d'une solution pour le remboursement du coût des fuites d'eau de $\pm 100\,000$ €, pour un relevé moins catastrophique et une aide à la détection de fuite d'eau.

Monsieur CHARTON explique que dans cette volonté de réflexion, le SIAEPA souhaite mettre en place deux commissions :

Une « commission Fuite » pour :

- Trouver des moyens d'action pour réduire ces fuites d'eau estimées à $700\,000\text{ m}^3$ par an, soit 30 % de perte de rendement.
- Avoir une réflexion sur le stockage de l'eau, rappelant à ce jour que notre réserve en eau sur le territoire n'est que de 4 h. Il faudrait gagner en station une réserve de 2000 m^3 en plus.
- Savoir s'il y a nécessité d'un nouveau forage, étant donné que le SIAEPA fait face aussi à des problèmes de pompage.

Une « commission Communication » sur le prix de l'eau et le fonctionnement du SIAEPA de Bonnetan ainsi que sa dissociation avec la SAUR.

5099612

17-2023
VALIDATION DU PROGRAMME DE TRAVAUX ET D'ETUDES 2023
BP ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2023
ET AUTORISATION SOLLICITATION DES AIDES DE L'ETAT (DETR),
DU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE ET DE L'AGENCE DE L'EAU
ADOUR GARONNE OU D'AUTRES ORGANISMES

Le Président expose le programme 2023 suivant :

Opérations 2023 en Assainissement collectif :

OP 1	Travaux Hors Tranche 2023
OP 3	Réhabilitation Baudin
OP 5	Matériel divers d'exploitation
OP 7	Mise à jour de l'étude diagnostique du réseau d'assainissement collectif
OP 8	Raccordement du futur lycée
OP 10	Diagnostic permanent

Mme CHIRON-CHARRIER indique que sa commune, Sadirac, étudie les possibilités de transfert de la compétence d'assainissement collectif vers le SIAEPA de Bonnetan.

Après avoir entendu l'exposé du président et après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical,

- Valide le programme 2023 des opérations de travaux et d'études d'assainissement collectif ;
- Autorise le Président à solliciter la DETR
- Autorise le Président à solliciter les aides financières de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Département de la Gironde ou de tout autres organismes pour les opérations 2023 éligibles au regard des programmes d'intervention ;
- Autorise le Président à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions.

La délibération 17-2023 est approuvée à l'unanimité.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, le Président lève la séance à 20h00.

Fait à Bonnetan, le 20/03/2023

Le Secrétaire de séance,
Monsieur Christian CHARTON




Le Président,
Monsieur Christian RAYNAL





SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
75 allée du Pas Douen - 33370 BONNETAN

2023-19

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL COMPÉTENCES A, B, C et D

Séance du 28/06/2023

NOMBRE DE MEMBRES			VOTE
Afférents Pour les Compétences « A, B, C et D »	Présents	Qui ont pris part au vote	A l'unanimité
48	37	37	Pour : 37 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Syndical du **SIAEPA de Bonnetan** s'est réuni à Bonnetan sous la présidence de Monsieur **Christian RAYNAL**.

Date de la convocation du conseil syndical : **15/06/2023**

Date d'affichage : **15/06/2023**

Etaient présents pour la Compétence « A » : C. RAYNAL ; C. CHARTON ; D. POTTIER ; J. BIAUJAUD ; R. FALXA ; N. ROCA ; P. GACHET ; P. PALACIN ; J. CANTILLAC ; F. COUSSO ; JB. MILAN ;

Absent excusé : M.A CHIRON-CHARRIER ; JM PELLEGRIN ; P. COURTAZELLES

Absents excusés et représentés :

Pouvoir :

Absents :

Etaient présents pour la Compétence « B » : C. RAYNAL ; C. CHARTON ; D. POTTIER ; J. BIAUJAUD ; R. FALXA ; N. ROCA ; P. GACHET ; P. PALACIN ; J. CANTILLAC ; F. COUSSO ; JB. MILAN ; F. COUP ; R. BILLOT ;

Absent excusé : JA. BISCHAICHIPI ; M.A CHIRON-CHARRIER ; JM PELLEGRIN ; P. COURTAZELLES ;

Absents excusés et représentés :)

Pouvoir :

Absents : L. JANSONNIE ;

Etaient présents pour la Compétence « C » : C. RAYNAL ; P. GACHET

Absent excusé :

Absents excusés et représentés :

Pouvoir : /

Absents : /

Etaient présents pour la Compétence « D » : C. RAYNAL ; C. CHARTON ; D. POTTIER ; J. BIAUJAUD ; R. FALXA ; N. ROCA ; P. GACHET ; P. PALACIN ; J. CANTELLAC ; F. COUSSO ; JB. MILAN ;

Absent excusé : M.A CHIRON-CHARRIER ; JM PELLEGRIN ; P. COURTAZELLES

Absents excusés et représentés :

Pouvoir :

Absents :

Participent à la réunion : Alice POINOT, adjoint administratif ; Anthony BERTEAU, adjoint administratif « comptabilité », Maud MICHAUD, Directrice du SIAEPA de Bonnetan ; M. LAFONT Suppléante commune de Saint Genès de lombaud

Secrétaire de séance : Christian CHARTON

19-2023
DÉLIBÉRATION DE CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT
PRINCIPAL 2^{NDE} CLASSE
(DANS LE CADRE D'UN AVANCEMENT DE GRADE)

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le

ID : 033-253302996-20230628-19_2023-DE

S²LOW

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services,

Considérant les lignes directrices de gestions du SIAEPA de Bonnetan effectives depuis le 01/07/2022,

Considérant la réunion du bureau qui s'est tenue le 28/06/2023. ;

Pour tenir compte de l'évolution de carrière d'un adjoint technique en charge des missions de contrôles du Service Public de l'ANC, promouvable au poste d'adjoint technique principal 2^{nde} classe à compter du 01/01/2023, le Président propose au Conseil Syndical :

- La création d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique principal 2^{nde} classe ;
- L'agent affecté à cet emploi sera chargé notamment d'assurer le contrôle des installations d'ANC,
- La rémunération et le déroulement de la carrière correspondront au cadre d'emploi concerné ;
- L'ajout de ce poste permanent d'adjoint technique principal 2^{nde} classe à temps complet au tableau des effectifs.

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires, le conseil syndical après en avoir délibéré,

DECIDE

- La création d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique principal 2^{nde} classe ;
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document se rapportant à cette décision ;

Fait à Bonnetan, le 28/06/2023

Le Secrétaire,
Christian CHARTON

Le Président
Christian RAYNAL



 **siaepa**
BONNETAN
75 allée du Pas Douen
33370 BONNETAN
Tél : 05 56 68 37 92





SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
75 allée du Pas Douen - 33370 BONNETAN

2023-20

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL COMPÉTENCES A, B, C et D

Séance du 28/06/2023

NOMBRE DE MEMBRES			VOTE
Afférents Pour les Compétences « A, B, C et D »	Présents	Qui ont pris part au vote	A l'unanimité
48	37	37	Pour : 37 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Syndical du **SIAEPA de Bonnetan** s'est réuni à Bonnetan sous la présidence de Monsieur **Christian RAYNAL**.

Date de la convocation du conseil syndical : 15/06/2023

Date d'affichage : 15/06/2023

Etaient présents pour la Compétence « A » : C. RAYNAL ; C. CHARTON ; D. POTTIER ; J. BIAUJAUD ; R. FALXA ; N. ROCA ; P. GACHET ; P. PALACIN ; J. CANTILLAC ; F. COUSSO ; JB. MILAN ;

Absent excusé ; M.A CHIRON-CHARRIER ; JM PELLEGRIN ; P. COURTAZELLES

Absents excusés et représentés :

Pouvoir :

Absents :

Etaient présents pour la Compétence « B » : C. RAYNAL ; C. CHARTON ; D. POTTIER ; J. BIAUJAUD ; R. FALXA ; N. ROCA ; P. GACHET ; P. PALACIN ; J. CANTILLAC ; F. COUSSO ; JB. MILAN ; F. COUP ; R. BILLOT ;

Absent excusé : JA. BISCHAICHIPI ; M.A CHIRON-CHARRIER ; JM PELLEGRIN ; P. COURTAZELLES ;

Absents excusés et représentés : J

Pouvoir :

Absents : L. JANSONNIE ;

Etaient présents pour la Compétence « C » : C. RAYNAL ; P. GACHET

Absent excusé :

Absents excusés et représentés :

Pouvoir : /

Absents : /

Etaient présents pour la Compétence « D » : C. RAYNAL ; C. CHARTON ; D. POTTIER ; I. BIAUJAUD ; R. FALXA ; N. ROCA ; P. GACHET ; P. PALACIN ; J. CANTILLAC ; F. COUSSO ; JB. MILAN ;

Absent excusé : M.A CHIRON-CHARRIER ; JM PELLEGRIN ; P. COURTAZELLES

Absents excusés et représentés :

Pouvoir :

Absents :

Participent à la réunion : Alice POINOT, adjoint administratif ; Anthony BERTEAU, adjoint administratif « comptabilité », Maud MICHAUD, Directrice du SIAEPA de Bonnetan ; M. LAFONT Suppléante commune de Saint Genès de lombaud

Secrétaire de séance : Christian CHARTON

20-2023
CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PERMANENT
A TEMPS COMPLET

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le

ID : 033-253302996-20230628-20_2023-DE

S²LO

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement

Il appartient donc au Conseil Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services,

Considérant les lignes directrices de gestions du SIAEPA de Bonnetan effectives depuis le 01/07/2022,

Considérant la réunion du bureau qui s'est tenue le 28/06/2023 ;

Considérant la démission en date du 31/12/2022, de l'agent au grade de rédacteur étant en charge de la comptabilité ;

Considérant que depuis cette démission, la charge de travail a été assumée par les autres agents avec l'aide d'un emploi temporaire créé pour un an ;

Considérant la multiplicité des missions à exécuter à ce jour au regard de toutes les compétences exercées et, notamment concernant le secrétariat, la comptabilité, les marchés publics, et les ressources humaines ;

Le Président propose :

- De créer un poste permanent à temps complet ;
- Cet emploi sera occupé par un fonctionnaire appartenant au cadre d'emplois des adjoints administratifs relevant de la catégorie hiérarchique C.
- L'agent affecté à cet emploi sera chargé notamment d'assurer : Ordonnancement, liquidation et paiement des dépenses et des recettes ;
- L'exécution des actes administratifs et de gestion courante (accueil téléphonique et secrétariat, travaux de bureautique, planification
- La rémunération et le déroulement de la carrière correspondront au cadre d'emploi concerné ;

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires, le conseil syndical après en avoir délibéré,

DECIDE

- De créer au tableau des effectifs, un poste permanent à temps complet au grade d'adjoint administratif relevant de la catégorie hiérarchique C.
- De charger le Président des formalités de recrutement, les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent étant déjà inscrits au budget 2023.
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document se rapportant à cette décision ;

Fait à Bonnetan, le 28 juin 2023

Le Secrétaire,
Christian CHARTON



siaepa
BONNETAN

75 allée du Pas Douen
33370 BONNETAN
Tél : 05 56 68 37 92

Le Président
Christian RAYNAL

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le



ID : 033-253302996-20230628-20_2023-DE



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
75 allée du Pas Douen - 33370 BONNETAN

2023-21

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL COMPÉTENCES A, B, C et D

Séance du 28/06/2023

NOMBRE DE MEMBRES			VOTE
Afférents Pour les Compétences « A, B, C et D »	Présents	Qui ont pris part au vote	A l'unanimité
48	37	37	Pour : 37 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Syndical du **SIAEPA de Bonnetan** s'est réuni à Bonnetan sous la présidence de Monsieur **Christian RAYNAL**.

Date de la convocation du conseil syndical : **15/06/2023**

Date d'affichage : **15/06/2023**

Etaient présents pour la Compétence « A » : C. RAYNAL ; C. CHARTON ; D. POTTIER ; J. BIAUJAUD ; R. FALXA ; N. ROCA ; P. GACHET ; P. PALACIN ; J. CANTILLAC ; F. COUSSO ; JB. MILAN ;

Absent excusé : M.A CHIRON-CHARRIER ; JM PELLEGRIN ; P. COURTAZELLES

Absents excusés et représentés :

Pouvoir :

Absents :

Etaient présents pour la Compétence « B » : C. RAYNAL ; C. CHARTON ; D. POTTIER ; J. BIAUJAUD ; R. FALXA ; N. ROCA ; P. GACHET ; P. PALACIN ; J. CANTILLAC ; F. COUSSO ; JB. MILAN ; F. COUP ; R. BILLOT ;

Absent excusé : JA. BISCHAICHIPI ; M.A CHIRON-CHARRIER ; JM PELLEGRIN ; P. COURTAZELLES ;

Absents excusés et représentés : J

Pouvoir :

Absents : L. JANSONNIE ;

Etaient présents pour la Compétence « C » : C. RAYNAL ; P. GACHET

Absent excusé :

Absents excusés et représentés :

Pouvoir : /

Absents : /

Etaient présents pour la Compétence « D » : C. RAYNAL ; C. BIAUJAUD ; R. FALXA ; N. ROCA ; P. GACHET ; P. PALACIN ; J. CANTILLAC ; F. COUSSO ; JB. MILAN ;

Absent excusé : M.A CHIRON-CHARRIER ; JM PELLEGRIN ; P. COURTAZELLES

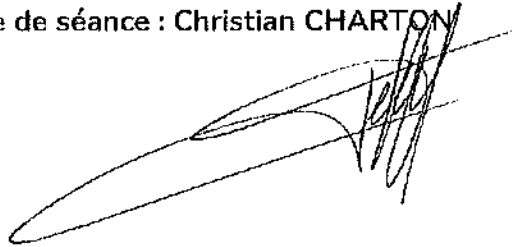
Absents excusés et représentés :

Pouvoir :

Absents :

Participent à la réunion : Alice POINOT, adjoint administratif ; Anthony BERTEAU, adjoint administratif « comptabilité », Maud MICHAUD, Directrice du SIAEPA de Bonnetan ; M. LAFONT Suppléante commune de Saint Genès de lombaud

Secrétaire de séance : Christian CHARTON



Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement Il appartient donc au Conseil Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services,

Considérant les lignes directrices de gestions du SIAEPA de Bonnetan effectives depuis le 01/07/2022,

Considérant les créations d'un poste d'adjoint administratif et d'un poste d'adjoint technique principal 2nde classe (délibération 19-2023 et 20-2023)

Le Président propose la *modification du tableau des effectifs par l'ajout de ces postes permanent à temps complet comme suit :*

Filière	Grade/Emploi	Temps de travail	Référence de la délibération de création	Postes pourvus	Postes vacants
<u>ADMINISTRATIVE</u>	Adjoint Administratif	35 h	Délibération du 14/04/2005	x	
	Adjoint Administratif	35 h	Délibération du 20/10/2015	x	
	Rédacteur/ Rédacteur principal	35 h	Délibération n°36/2014 du 22 décembre 2014		x
	Adjoint Administratif	35 h	Délibération 16-2021 du 28/06/2021	x	
	Adjoint Administratif	35 h	Délibération 20-2023 du 28/06/2023	x	
<u>TECHNIQUE</u>	Adjoint Technique	35 h	Délibération n°22/2014 du 20/05/2014		x
	Adjoint Technique	35 h	Délibération du 28/2018 du 20/06/2018	x	
	Ingénieur/Ingénieur principal	35 h	Délibération n°37/2016 du 20/12/2016	x	
	Adjoint Technique	35 h	Délibération 03-2021	x	
	Adjoint Technique Principal 2 nd classe	35 h	Délibération 19-2023 du 28/06/2023	x	

Le Conseil syndical,

Approuve :

- la modification du tableau des effectifs, par l'ajout un poste permanent à temps complet au grade d'adjoint administratif relevant de la catégorie hiérarchique C et un poste d'adjoint technique principal 2nde classe.
- De charger le Président des formalités de recrutement, les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent étant déjà inscrits au budget 2023.
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document se rapportant à cette décision ;

Fait à Bonnetan, le 28 juin 2023

Le Secrétaire,
Christian CHARTON

Le Président
Christian RAYNAL





SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
75 allée du Pas Douen - 33370 BONNETAN

2023-22

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL COMPÉTENCES A, B, C et D

Séance du 28/06/2023

NOMBRE DE MEMBRES			VOTE
Afférents Pour les Compétences « A, B, C et D »	Présents	Qui ont pris part au vote	A l'unanimité Pour : 37 Contre : 0 Abstention : 0
48	37	37	

Le Conseil Syndical du **SIAEPA de Bonnetan** s'est réuni à Bonnetan sous la présidence de Monsieur **Christian RAYNAL**.

Date de la convocation du conseil syndical : **15/06/2023**

Date d'affichage : **15/06/2023**

Etaient présents pour la Compétence « A » : C. RAYNAL ; C. CHARTON ; D. POTTIER ; J. BIAUJAUD ; R. FALXA ; N. ROCA ; P. GACHET ; P. PALACIN ; J. CANTILLAC ; F. COUSSO ; JB. MILAN ;

Absent excusé ; M.A CHIRON-CHARRIER ; JM PELLEGRIN ; P. COURTAZELLES

Absents excusés et représentés :

Pouvoir :

Absents :

Etaient présents pour la Compétence « B » : C. RAYNAL ; C. CHARTON ; D. POTTIER ; J. BIAUJAUD ; R. FALXA ; N. ROCA ; P. GACHET ; P. PALACIN ; J. CANTILLAC ; F. COUSSO ; JB. MILAN ; F. COUP ; R. BILLOT ;

Absent excusé : JA. BISCHAICHIPI ; M.A CHIRON-CHARRIER ; JM PELLEGRIN ; P. COURTAZELLES ;

Absents excusés et représentés : J

Pouvoir :

Absents : L. JANSONNIE ;

Etaient présents pour la Compétence « C » : C. RAYNAL ; P. GACHET

Absent excusé :

Absents excusés et représentés :

Pouvoir : /

Absents : /

Etaients présents pour la Compétence « D » : C. RAYNAL ; C. CHARTON ; D. POTTEK ; J. BIAUJAUD ; R. FALXA ; N. ROCA ; P. GACHET ; P. PALACIN ; J. GANTILLAC ; P. COUSSO ; JB. MILAN ;

Absent excusé : M.A CHIRON-CHARRIER ; JM PELLEGRIN ; P. COURTAZELLES

Absents excusés et représentés :

Pouvoir :

Absents :

Participent à la réunion : Alice POINOT, adjoint administratif ; Anthony BERTEAU, adjoint administratif « comptabilité », Maud MICHAUD, Directrice du SIAEPA de Bonnetan ; M. LAFONT Suppléante commune de Saint Genès de lombaud

Secrétaire de séance : Christian CHARTON



**ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 51-2020
22-2023
DELIBERATION INSTAURANT LE TELETRAVAIL
AU SEIN DU SIAEPA DE BONNETAN**

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le

ID : 033-253302996-20230628-22_2023-DE

S²LOW

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature ;

Vu le décret °2020-524 du 05 mai 2020 modifiant le décret 2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature,

Vu la délibération 51-2020 du 17 décembre 2020, instaurant le télétravail occasionnel au sein du SIAEPA de Bonnetan

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 11/04/2023

Le Président expose le rapport suivant :

Le télétravail désigne toute forme d'organisation du travail dans laquelle les fonctions qui auraient pu être exercées par un agent dans les locaux de son employeur sont réalisées hors de ces locaux de façon volontaire, régulière ou exceptionnelle en utilisant les technologies de l'information et de la communication.

Monsieur le Président précise que le télétravail est organisé au domicile de l'agent qui en fait la demande et qu'il s'applique aux fonctionnaires et aux agents publics non fonctionnaires pour lesquelles les missions peuvent être exercées à distance.

Les agents exerçant leurs fonctions en télétravail bénéficient des mêmes droits et obligations que les agents exerçant sur leur lieu d'affectation.

L'employeur prend en charge les coûts découlant directement de l'exercice des fonctions en télétravail, notamment le coût des matériels, logiciels, ...et outils ainsi que de la maintenance de ceux-ci.



Sur rapport de Monsieur Le Président,

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le

ID : 033-253302996-20230628-22_2023-DE



Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires, le conseil syndical après en avoir délibéré,

DECIDE

- **D'AUTORISER** la mise en place d'un dispositif de télétravail régulier et occasionnel au sein du SIAEPA de Bonnetan,
- **DE PROPOSER** une formule de télétravail pour les agents : télétravail occasionnel ou régulier d'1 jour maximum par semaine ou occasionnel
- **D'EQUIPER** les télétravailleurs d'un ordinateur portable disposant des outils de connexion leur permettant d'accéder au réseau informatique et logiciels métiers dont ils ont besoin,
- **DE PERMETTRE** la possibilité de télétravailler pour tout agent qui en fait la demande de manière exceptionnelle, en cas d'événement particulier, de mission spécifique nécessitant une période plus calme pour exécuter cette tâche, ou de force majeure (pandémie, épisode canicule, épisode neigeux, raisons médicales certifiées, etc...),
- **DE PERMETTRE** la possibilité de suivre des formations à distance depuis le domicile dans le cadre de formations définies par la collectivité sous réserve que l'agent dispose d'un matériel bureautique et d'une connexion à son domicile,
- **D'ADOPTER** le règlement de mise en place du dispositif de télétravail annexé
- **D'AUTORISER** le Président à signer l'ensemble des actes nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions.

Fait à Bonnetan, le 28/06/2023

Le Secrétaire,
Christian CHARTON

Le Président
Christian RAYNAL



REGLEMENT DE MISE EN PLACE DU DISPOSITIF DE TELETRAVAIL AU SEIN DU SIAEPA DE BONNETAN

LISTE DES METIERS DU SIAEPA DE BONNETAN ELIGIBLES AU TELETRAVAIL

- Adjoints administratifs sur leurs missions réalisables en télétravail
- Adjoints techniques/Techniciens sur leurs missions réalisables en télétravail
- Rédacteurs/Attachés
- Ingénieur

MODALITES D'EXERCICE DU TELETRAVAIL AU SIAEPA DE BONNETAN

1. Conditions d'éligibilité

Le télétravail est une forme d'organisation du travail proposée pour tout agent occupant un emploi permanent, sous réserve d'exercer un métier éligible et avec l'autorisation de son responsable hiérarchique. Peuvent ainsi télétravailler les agents titulaires, stagiaires de la fonction publique, CDI, CDD de 6 mois et plus.

2. Modalités de désignation

L'autorisation d'exercer en télétravail fait l'objet d'une demande écrite de l'agent, d'une validation du responsable hiérarchique après concertation et vérification de la compatibilité de l'organisation du travail.

La formule de télétravail retenue (1 jour maximum par semaine) fait l'objet d'un échange entre l'agent et son responsable.

3. Missions exercées en télétravail

Les missions exercées en télétravail font l'objet d'un échange entre l'agent et son responsable.

4. Actes portant autorisation d'exercer son activité en télétravail

L'autorisation est subordonnée à une demande expresse formulée par l'agent et impérativement validée par le supérieur hiérarchique en amont selon les nécessités de services.

La collectivité informe les télétravailleurs par un arrêté dans lequel elle rappelle les modalités d'exercice du télétravail.

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le

ID : 033-253302996-20230628-22_2023-DE



5. Formules de télétravail possibles

Les formules de télétravail possibles sont les suivantes :

- télétravail régulier : pour des activités courantes
- télétravail occasionnel : pour réaliser des tâches bien précises nécessitant des conditions particulières d'isolement
- télétravail exceptionnel : en cas d'événement particulier (pandémie, canicule, épisode neigeux, etc.), sur autorisation de la collectivité
- formation à distance : très ponctuellement, après définition en lien avec le service formation

6. Lieu et conditions d'exercice du télétravail

Le télétravail s'exerce exclusivement au domicile de l'agent, dans un environnement calme et isolé, avec une connexion internet de débit suffisant.

L'espace dédié au télétravail est situé dans une pièce chauffée, de 6 m² minimum, disposant d'une source de lumière naturelle.

L'assurance habitation doit être adaptée à l'exercice du télétravail. L'espace dédié est ventilé par VMC ou un ouvrant sur l'extérieur. Le domicile est conforme en termes de sécurité incendie (Présence d'un détecteur de fumée), d'installation électrique et d'installation de chauffage.

7. Temps de travail

Lorsque l'agent exerce son activité en télétravail, il effectue les mêmes horaires que ceux réalisés habituellement au sein de la collectivité ou de l'établissement.

Durant ces horaires, l'agent est à la disposition de son employeur sans pouvoir vaquer librement à ses occupations personnelles. Il doit donc être totalement joignable et disponible en faveur des administrés, de ses collaborateurs et/ou de ses supérieurs hiérarchiques.

Par ailleurs, l'agent n'est pas autorisé à quitter son lieu de télétravail pendant ses heures de travail.

Si l'agent quitte son lieu de télétravail pendant ses heures de travail sans autorisation préalable de l'autorité territoriale, ce dernier pourra être sanctionné pour manquement au devoir d'obéissance hiérarchique. L'agent pourra également se voir infliger une absence de service fait pour le temps passé en dehors de son lieu de télétravail.

Enfin, tout accident intervenant en dehors du lieu de télétravail pendant les heures normalement travaillées ne pourra donner lieu à une reconnaissance d'imputabilité au service. De même, aucun accident domestique ne pourra donner lieu à une reconnaissance d'imputabilité au service.

Toutefois, durant sa pause méridienne, conformément à la réglementation du temps de travail de la collectivité ou de l'établissement, l'agent est autorisé à quitter son lieu de télétravail.

8. Matériel mis à disposition

Un ordinateur portable est mis à disposition des télétravailleurs, il leur permet de se connecter au réseau et aux logiciels métiers dans le respect des normes de sécurité informatique.

Concernant la téléphonie, un téléphone portable de la collectivité connecté à internet via « une application téléphonique » est mis à la disposition des télétravailleurs.

La confidentialité des données doit être préservée et l'agent télétravailleur est responsable de ce respect et du matériel mis à disposition.

9. Prise en charge par l'employeur des coûts du télétravail

Enfin en application du décret et de l'arrêté du 26 août 2021 précités, les agents de la collectivité, ainsi que les apprentis ayant conclu un contrat d'apprentissage, autorisés à télétravailler dans les conditions fixées par la présente délibération bénéficieront d'une indemnité contribuant au remboursement des frais engagés au titre du télétravail, sous la forme d'une allocation forfaitaire dénommée « forfait télétravail ».

Le montant du « forfait télétravail » est fixé par décret et correspond à 2.88 euros (valeur au 1er janvier 2023) par journée de télétravail effectuée dans la limite de 253.44 euros par an.

Le « forfait télétravail » est versé sur la base du nombre de jours de télétravail demandé par l'agent et autorisé par l'autorité territoriale.

Le « forfait télétravail » est versé selon une périodicité trimestrielle.

Le cas échéant, il fait l'objet d'une régularisation au regard des jours de télétravail réellement effectués au cours de l'année civile.

Cette régularisation intervient à la fin du premier trimestre de l'année suivante.

10. Mesures d'accompagnement

Des formations à destination des télétravailleurs seront proposées pour permettre une bonne appréhension des conditions matérielles et des impacts professionnels propres au télétravail dans l'organisation d'une équipe.

Par ailleurs, les modalités de télétravail pourront faire l'objet d'aménagements particuliers pour des agents dont l'état de santé ou de grossesse le justifie ou pour des agents en situation de handicap, en lien avec la Médecine de prévention.

11. Durée et fin d'autorisation de télétravail

La durée d'autorisation pour le télétravail est fixée sur chaque arrêté de télétravail régulier ou occasionnel et ne peut excéder un an. Le télétravail fait l'objet d'un bilan annuel entre le télétravailleur et son responsable lors de l'entretien professionnel. Chaque partie peut mettre fin à cette forme d'organisation du travail à tout moment, dans un délai de prévenance d'un mois et sous forme écrite.

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le



ID : 033-253302996-20230628-22_2023-DE





SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
75 allée du Pas Douen - 33370 BONNETAN

2023-23

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL COMPÉTENCES A, B, C et D

Séance du 28/06/2023

NOMBRE DE MEMBRES			VOTE
Afférents Pour les Compétences « A, B, C et D »	Présents	Qui ont pris part au vote	A l'unanimité
48	37	33	Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Syndical du **SIAEPA de Bonnetan** s'est réuni à Bonnetan sous la présidence de Monsieur **Christian RAYNAL**.

Date de la convocation du conseil syndical : **15/06/2023**

Date d'affichage : **15/06/2023**

Etaient présents pour la Compétence « A » : C. RAYNAL ; C. CHARTON ; D. POTTIER ; J. BIAUJAUD ; R. FALXA ; N. ROCA ; P. GACHET ; P. PALACIN ; J. CANTILLAC ; F. COUSSO ; JB. MILAN ;

Absent excusé ; M.A CHIRON-CHARRIER ; JM PELLEGRIN ; P. COURTAZELLES

Absents excusés et représentés :

Pouvoir :

Absents :

Etaient présents pour la Compétence « B » : C. RAYNAL ; C. CHARTON ; D. POTTIER ; J. BIAUJAUD ; R. FALXA ; N. ROCA ; P. GACHET ; P. PALACIN ; J. CANTILLAC ; F. COUSSO ; JB. MILAN ; F. COUP ; R. BILLOT ;

Absent excusé : JA. BISCHAICHIPI ; M.A CHIRON-CHARRIER ; JM PELLEGRIN ; P. COURTAZELLES ;

Absents excusés et représentés : J

Pouvoir :

Absents : L. JANSONNIE ;

Etaient présents pour la Compétence « C » : C. RAYNAL ; P. GACHET

Absent excusé :

Absents excusés et représentés :

Pouvoir : /

Absents : /

Etaient présents pour la Compétence « D » : C. RAYNAL ; C. CHARTON ; D. POTTER ; J. BIAUJAUD ; R. FALXA ; N. ROCA ; P. GACHET ; P. PALACIN ; J.B. MILAN ;

Absent excusé : M.A CHIRON-CHARRIER ; JM PELLEGRIN ; P. COURTAZELLES

Absents excusés et représentés :

Pouvoir :

Absents :

Participent à la réunion : Alice POINOT, adjoint administratif ; Anthony BERTEAU, adjoint administratif « comptabilité », Maud MICHAUD, Directrice du SIAEPA de Bonnetan ; M. LAFONT Suppléante commune de Saint Genès de lombaud

Secrétaire de séance : Christian CHARTON

23-2023
ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET PRINCIPAL
FONCTIONNEMENT ET DECI

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Publié le

ID : 033-253302996-20230628-23_2023-BF

S²LO

Monsieur le Président présente la vue d'ensemble du compte administratif du budget principal Fonctionnement - DECI ainsi que le détail en dépenses et en recettes des différents chapitres de la section de fonctionnement.

Il donne également les résultats de clôture de l'exercice 2022.

Résultats de l'exercice 2022

SECTION FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
CREDITS OUVERTS	541 361€	541 361€	
REALISATIONS	542 923.27€	546 608.39€	3 685.12€

SECTION INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Sans objet			

Le Conseil Syndical

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu le Budget Primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Vu le compte de gestion 2022 présenté par Monsieur le Trésorier,

Après avoir entendu l'exposé du président et après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré en l'absence de Monsieur le Président

- Constate la comptabilité des valeurs inactives
- Constate l'identité de valeur entre le compte de gestion et le compte administratif
- Approuve le compte administratif 2022
- Adopte les résultats

Fait à Bonnetan, le 28 juin 2023

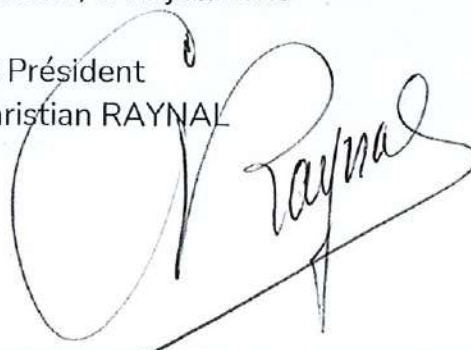
Le Secrétaire,
Christian CHARTON



siaepa
BONNETAN

75 allée du Pas Douen
33370 BONNETAN
Tél : 05 56 68 37 92

Le Président
Christian RAYNAL



Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Publié le



ID : 033-253302996-20230628-23_2023-BF

Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 1963 sur l'accès à l'information.
Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 1963 sur l'accès à l'information.
Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 1963 sur l'accès à l'information.
Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 1963 sur l'accès à l'information.
Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 1963 sur l'accès à l'information.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat mixte fermé : S.I.A.E.P.A de BONNETAN (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 25330299600033

POSTE COMPTABLE : SGC CASTRES-GIRONDE ANTENNE CREON

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT ET DECI (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	26
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	30
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	33

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	35
A1.01 - Opérations non ventilables	37
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	38
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	41
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	42
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	43
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	46
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	49
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	52
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	53
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	56
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	58
A1.908 - Fonction 8 - Transports	61
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	65
A2.01 - Opérations non ventilables	67
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	68
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	74
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	75
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	76
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	79
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	82
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	85
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	86
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	87
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	90
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	92
A2.938 - Fonction 8 - Transports	95

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	99
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	100
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	104
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	105
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	106
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	108

B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	111
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	112
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	113
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	115
B3.1 - Etat des provisions constituées	116
B3.2 - Etalement des provisions	117
B4 - Etat des charges transférées	118
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	119
B6 - Prêts	120
B7.1 - Etat des emprunts garantis	121
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	122
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	123
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	124
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	125
B8.3 - Etat des contrats de PPP	126
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	127
B8.5 - Etat des engagements reçus	129
B9 - Etat du personnel	130
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	131
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	132
B11.2 - Liste des établissements publics créés	133
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	134
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	135
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	136
B13 - Opérations liées aux cessions	138
B14 - Etat des travaux en régie	139
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	140
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	141
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
C2.1 - Situation des AP	146
C2.2 - Situation des AE	
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D2.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D2.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D4.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D4.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D6 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D7 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D8 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D9 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D10 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D11 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	143
D12 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D13.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D13.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	146

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.



(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios

		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	62,47 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	99,33 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,00 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0,67 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante a autorisé le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) :

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS

RESULTAT DE L'EXERCICE

	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)	
TOTAL DU BUDGET	542 923,27	546 608,39	0,00	A1	3 685,12
Investissement	0,00	0,00	(2)	A2	0,00
Dont 1068		0,00			
Fonctionnement	542 923,27	546 608,39	(3)	A3	3 685,12

RESTES A REALISER (4)

	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1	0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)

TOTAL	A1 + B1	3 685,12
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	3 685,12

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE

VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 542 923,27	G 546 608,39
	Section d'investissement	B 0,00	H 0,00
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)
		=	=
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D 542 923,27	= G + H + I + J 546 608,39
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 0,00	= K + L 0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E 542 923,27	= G + I + K 546 608,39
	Section d'investissement	= B + D + F 0,00	= H + J + L 0,00
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 542 923,27	= G + H + I + J + K + L 546 608,39

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.



II – PRESENTATION GENERALE

EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 0,00	II 0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 0,00	IV 0,00

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	0,00	II + IV	0,00
--------------	---------	-------------	---------	-------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	0,00	II + IV + VI + VII	0,00
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)				0,00

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS (y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	176 848,45	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	410 716,41
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	339 158,11	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
		74 Dotations et participations (1)	83 910,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	26 916,71	75 Autres produits de gestion courante (1)	37,14
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	51 944,84
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	542 923,27	Total recettes de gestion des services	546 608,39
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 542 923,27	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 546 608,39

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 0,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 542 923,27	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 546 608,39
---	---------------------------	---	---------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 542 923,27	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 546 608,39
---	-------------------------------	---	--------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	3 685,12
--	-----------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – DEPENSES

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

0,00

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	176 848,45		176 848,45
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	339 158,11		339 158,11
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	26 916,71	0,00	26 916,71
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		542 923,27	0,00	542 923,27

Pour information D 002 Résultat négatif reporté

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – RECETTES

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1

0,00

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté

0,00

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	51 944,84		51 944,84
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	410 716,41		410 716,41
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	83 910,00		83 910,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	37,14	0,00	37,14
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		546 608,39	0,00	546 608,39

Pour information R002 Résultat positif reporté

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.





III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00		0,00		0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Publié le



ID : 033-253302996-20230628-23_2023-BF

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement cumulées		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00		0,00		0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Publié le



ID : 033-253302996-20230628-23_2023-BF

S²LO**III – ADOPTION DU CA****SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

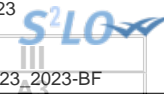
Cet état ne contient pas d'information.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Publié le



ID : 033-253302996-20230628-23_2023-BF



III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		551 361,00	505 279,23	37 644,04	0,00	8 437,73	0,00	542 923,27
011	Charges à caractère général (3)	184 561,00	139 204,41	37 644,04	0,00	7 712,55	0,00	176 848,45
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	339 800,00	339 158,11	0,00	0,00	641,89		339 158,11
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	27 000,00	26 916,71	0,00	0,00	83,29	0,00	26 916,71
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		551 361,00	505 279,23	37 644,04	0,00	8 437,73	0,00	542 923,27
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles		551 361,00	505 279,23	37 644,04	0,00	8 437,73	0,00	542 923,27
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00			0,00		0,00

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
--	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	551 361,00	505 279,23	37 644,04	0,00	8 437,73	0,00	542 923,27
--	-------------------	-------------------	------------------	-------------	-----------------	-------------	-------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Publié le



ID : 033-253302996-20230628-23_2023-BF

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		551 361,00	546 608,39	0,00	0,00	4 752,61
013	Atténuations de charges (3)	50 000,00	51 944,84	0,00	0,00	-1 944,84
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	417 451,00	410 716,41	0,00	0,00	6 734,59
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	83 910,00	83 910,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	37,14	0,00	0,00	-37,14
Total des recettes de gestion des services		551 361,00	546 608,39	0,00	0,00	4 752,61
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		551 361,00	546 608,39	0,00	0,00	4 752,61
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	0,00					
---	-------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	551 361,00	546 608,39	0,00	0,00	4 752,61
--	-------------------	-------------------	-------------	-------------	-----------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Publié le



ID : 033-253302996-20230628-23_2023-BF



III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		551 361,00	505 279,23	37 644,04	0,00	8 437,73	0,00	542 923,27
011	Charges à caractère général (4)	184 561,00	139 204,41	37 644,04	0,00	7 712,55	0,00	176 848,45
60611	Eau et assainissement	1 500,00	296,28	0,00	0,00	1 203,72	0,00	296,28
60612	Energie - Electricité	4 500,00	6 067,48	0,00	0,00	-1 567,48	0,00	6 067,48
60622	Carburants	2 500,00	5 152,25	0,00	0,00	-2 652,25	0,00	5 152,25
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00	902,28	0,00	0,00	1 097,72	0,00	902,28
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	181,80	0,00	0,00	-181,80	0,00	181,80
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	131,14	0,00	0,00	-131,14	0,00	131,14
6064	Fournitures administratives	4 000,00	4 998,66	312,42	0,00	-1 311,08	0,00	5 311,08
6068	Autres matières et fournitures	1 300,00	1 125,63	0,00	0,00	174,37	0,00	1 125,63
61358	Autres	0,00	200,36	0,00	0,00	-200,36	0,00	200,36
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	660,00	0,00	0,00	4 340,00	0,00	660,00
61551	Entretien matériel roulant	3 500,00	2 396,04	1 341,22	0,00	-237,26	0,00	3 737,26
61558	Entretien autres biens mobiliers	83 910,00	38 097,60	35 728,80	0,00	10 083,60	0,00	73 826,40
6156	Maintenance	6 500,00	15 809,16	0,00	0,00	-9 309,16	0,00	15 809,16
6161	Multirisques	10 000,00	16 059,62	0,00	0,00	-6 059,62	0,00	16 059,62
6168	Autres primes d'assurance	40 000,00	19 296,82	0,00	0,00	20 703,18	0,00	19 296,82
6183	Frais de formation (personnel extérieur)	0,00	4 750,00	0,00	0,00	-4 750,00	0,00	4 750,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	1 939,20	0,00	0,00	-1 939,20	0,00	1 939,20
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	3 900,00	0,00	0,00	-3 900,00	0,00	3 900,00
6228	Divers	0,00	1 095,20	0,00	0,00	-1 095,20	0,00	1 095,20
6231	Annonces et insertions	0,00	1 872,00	0,00	0,00	-1 872,00	0,00	1 872,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	284,53	0,00	0,00	-284,53	0,00	284,53
6234	Réceptions	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	130,80	261,60	0,00	-392,40	0,00	392,40
6251	Voyages, déplacements et missions	1 500,00	497,20	0,00	0,00	1 002,80	0,00	497,20
6261	Frais d'affranchissement	1 751,00	1 455,49	0,00	0,00	295,51	0,00	1 455,49
6262	Frais de télécommunications	3 000,00	4 628,11	0,00	0,00	-1 628,11	0,00	4 628,11
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	3 584,76	0,00	0,00	-3 584,76	0,00	3 584,76
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	3 390,20	0,00	0,00	-3 390,20	0,00	3 390,20
6288	Autres services extérieurs	0,00	250,80	0,00	0,00	-250,80	0,00	250,80
63512	Taxes foncières	100,00	51,00	0,00	0,00	49,00	0,00	51,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	gérées dans le cadre d'une AE	
							gérées dans le cadre d'une AE	gérées hors AE
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	339 800,00	339 158,11	0,00	0,00	641,89		339 158,11
6218	Autre personnel extérieur	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00		0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 500,00	2 038,56	0,00	0,00	461,44		2 038,56
64111	Rémunération principale titulaires	205 000,00	213 865,19	0,00	0,00	-8 865,19		213 865,19
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	56 681,28	0,00	0,00	-56 681,28		56 681,28
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	54 950,15	0,00	0,00	-54 950,15		54 950,15
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	192,00	0,00	0,00	-192,00		192,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	111 300,00	1 134,18	0,00	0,00	110 165,82		1 134,18
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	189,40	0,00	0,00	-189,40		189,40
6488	Autres	18 000,00	10 107,35	0,00	0,00	7 892,65		10 107,35
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	27 000,00	26 916,71	0,00	0,00	83,29	0,00	26 916,71
65311	Indemnités de fonction	27 000,00	26 910,92	0,00	0,00	89,08	0,00	26 910,92
65888	Autres	0,00	5,79	0,00	0,00	-5,79	0,00	5,79
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		551 361,00	505 279,23	37 644,04	0,00	8 437,73	0,00	542 923,27
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles		551 361,00	505 279,23	37 644,04	0,00	8 437,73	0,00	542 923,27
023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00			0,00		0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice

0,00

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Publié le



ID : 033-253302996-20230628-23_2023-BF

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		551 361,00	546 608,39	0,00	0,00	4 752,61
013	Atténuations de charges (4)	50 000,00	51 944,84	0,00	0,00	-1 944,84
6419	Remboursements rémunérations personnel	50 000,00	51 929,84	0,00	0,00	-1 929,84
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	15,00	0,00	0,00	-15,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	417 451,00	410 716,41	0,00	0,00	6 734,59
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
70872	Remb.frais par budgets annexes et régies	409 451,00	409 451,61	0,00	0,00	-0,61
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	1 264,80	0,00	0,00	-1 264,80
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	83 910,00	83 910,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	83 910,00	83 910,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	37,14	0,00	0,00	-37,14
75888	Autres	0,00	37,14	0,00	0,00	-37,14
Total des recettes de gestion des services		551 361,00	546 608,39	0,00	0,00	4 752,61
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		551 361,00	546 608,39	0,00	0,00	4 752,61
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Publié le



ID : 033-253302996-20230628-23_2023-BF

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

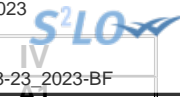
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

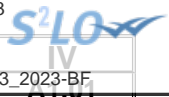
IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							028 Autres moyens généraux
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.900****FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens**

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	14 Plan de relance (crise sanitaire)	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs		21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré		
		201 Services communs	202 Plan de relance (crise sanitaire)	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes				29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					326 Manifestations sportives
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Action culturelle			34 Vie sociale et citoyenne		35 Plan de relance (crise sanitaire)	39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					45 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées			428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50		51						
		Services communs		Aménagement et services urbains						
		501 Services communs	502 Plan de relance (crise sanitaire)	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.906****FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	69 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.907****FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie				76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	79 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique					
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86	87	88	89	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures	Liaisons multimodales	Circulations douces	Plan de relance (crise sanitaire)	Sécurité	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		37 644,04	467 181,63	0,00	38 097,60	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	37 644,04	101 106,81	0,00	38 097,60	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	339 158,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	26 916,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	462 698,39	0,00	83 910,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	51 944,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	410 716,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	83 910,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	37,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		542 923,27
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		176 848,45
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		339 158,11
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		26 916,71
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		546 608,39
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		51 944,84
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		410 716,41
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		83 910,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		37,14
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		37 644,04
6064	Fournitures administratives	312,42
61551	Entretien matériel roulant	1 341,22
61558	Entretien autres biens mobiliers	35 728,80
6236	Catalogues et imprimés	261,60
RECETTES		0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		128 943,91	335 581,37	0,00	149,08	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	296,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	6 067,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	4 856,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	902,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	59,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	131,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	4 998,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	1 125,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	200,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	660,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	2 234,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	13 881,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	16 059,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	19 296,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6183	Frais de formation (personnel extérieur	4 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 939,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	3 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	1 095,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 872,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	135,45	0,00	0,00	149,08	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	130,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	35,00	462,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	1 455,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	4 628,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 888,76	1 696,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 390,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	250,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	525,00	1 513,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	51,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	17 524,72	196 340,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	56 681,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	54 950,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	192,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	399,62	734,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	189,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres	7 055,48	3 051,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	6 759,64	20 151,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	5,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		450 182,76	8 802,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	39 430,35	8 786,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	15,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70872	Remb.frais par budgets annexes et régies	409 451,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	1 264,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	36,00	1,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03						035 Conseil de territoire	038 Autres instances	
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseils		035 Conseil de territoire			038 Autres instances
					Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.					
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6183	Frais de formation (personnel extérieur)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70872	Remb.frais par budgets annexes et régies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act* interrég.,eur.,intern.					06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	467 181,63
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	296,28
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 067,48
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 152,25
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	902,28
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	181,80
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	131,14
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 998,66
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 125,63
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,36
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	660,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 396,04
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 809,16
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 059,62
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 296,82
6183	Frais de formation (personnel extérieur)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 750,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 939,20
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 095,20
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 872,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	284,53
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130,80
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	497,20
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 455,49
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 628,11
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 584,76
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 390,20
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,80
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 038,56
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	213 865,19
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 681,28

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act* interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 950,15
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	192,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 134,18
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	189,40
6488	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 107,35
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 910,92
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,79
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	462 698,39
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 929,84
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15,00
70872	Remb.frais par budgets annexes et régies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	409 451,61
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 264,80
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37,14

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	14 Plan de relance (crise sanitaire)	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	38 097,60	0,00	0,00	0,00	38 097,60
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	38 097,60	0,00	0,00	0,00	38 097,60
	RECETTES	0,00	0,00	83 910,00	0,00	0,00	0,00	83 910,00
74748	Participation autres communes	0,00	0,00	83 910,00	0,00	0,00	0,00	83 910,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20		21			22		
		Services communs		Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré		
		201 Services communs	202 Plan de relance (crise sanitaire)	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.932****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					326 Manifestations sportives
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Action culturelle			34 Vie sociale et citoyenne		35 Plan de relance (crise sanitaire)	39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					418 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					45 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées			428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 4-3 – APA**

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50		51						
		Services communs		Aménagement et services urbains						
		501 Services communs	502 Plan de relance (crise sanitaire)	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.935****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.936****FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	69 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.937****FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux				74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie				76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	79 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique					
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86	87	88	89	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures	Liaisons multimodales	Circulations douces	Plan de relance (crise sanitaire)	Sécurité	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615 sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

- (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Publié le



ID : 033-253302996-20230628-23_2023-BF

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

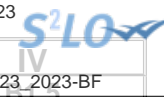
IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME****DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

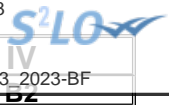


IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
		0	01/01/2000



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Publié le



ID : 033-253302996-20230628-23_2023-BF

S²LO

IV

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS

ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES****ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

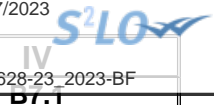


IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – EMPRUNTS GARANTIS

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	546 608,39
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS****LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	0,00	
Personnes de droit privé	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV- ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

- (1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.
- (2) Numéro à 9 chiffres.
- (3) Détailler le numéro d'article.

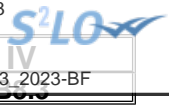
IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (1)
Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.
- (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dette en capital au 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;

- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****B10****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

S²LO

IV

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

S²LO

IV

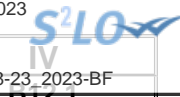
BTT.S

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.



IV – ANNEXES

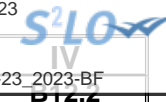
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

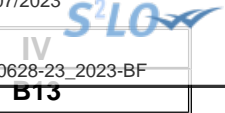
Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

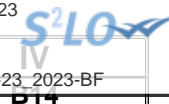
(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS****Pour mémoire****Crédits ouverts (BP + DM)**

Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
--------------	---	------

Produit des cessions**Réalisations**

Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE****IV****B14****RATIO**

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT****B15.1****B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	B15.2

B15.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 0,00
Solde	V = IV - II (5) 0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	551 361,00	542 923,27	0,00	8 437,73
RECETTES	551 361,00	546 608,39	0,00	4 752,61

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET BUDGET SYNDICAT A.E.P/ N°SIRET : 25330299600058

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 935 250,95	2 335 409,85	380 407,06	1 219 434,04
RECETTES	3 935 250,95	2 073 345,58	0,00	1 861 905,37
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 081 302,64	2 289 849,50	0,00	791 453,14
RECETTES	3 081 302,64	2 832 843,24	0,00	248 459,40

BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF/ N°SIRET : 25330299600025

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	34 202,98	0,00	0,00	34 202,98
RECETTES	34 202,98	34 202,98	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	197 621,60	122 804,97	0,00	74 816,63
RECETTES	197 621,60	202 248,46	0,00	-4 626,86

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF/ N°SIRET : 25330299600041

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
---------	--	---	----------------------------	---------------------

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF/ N°SIRET : 25330299600041				
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	470 919,55	118 473,10	-589 392,65
RECETTES	0,00	205 641,69	0,00	-205 641,69
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	692 523,92	0,00	-692 523,92
RECETTES	0,00	887 130,69	0,00	-887 130,69

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 969 453,93	2 806 329,40	498 880,16	664 244,37
RECETTES	3 969 453,93	2 313 190,25	0,00	1 656 263,68
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 830 285,24	3 648 101,66	0,00	182 183,58
RECETTES	3 830 285,24	4 468 830,78	0,00	-638 545,54

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES**IV****D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****D11****4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 969 453,93	2 806 329,40	498 880,16	664 244,37
RECETTES	3 969 453,93	2 313 190,25	0,00	1 656 263,68
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 830 285,24	3 648 101,66	0,00	182 183,58
RECETTES	3 830 285,24	4 468 830,78	0,00	-638 545,54
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	7 799 739,17	6 454 431,06	498 880,16	846 427,95
TOTAL GENERAL DES RECETTES	7 799 739,17	6 782 021,03	0,00	1 017 718,14

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

SIAEPA de BONNETAN – FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT

V - ANNEXES	V
ARRETES ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 48

Nombre de membres présents : 37

Nombre de suffrages exprimés : 33

VOTE :

Pour : 37

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 15/06/2023

Présenté par le Président,
Délibéré par le Conseil syndical, réuni en session ordinaire.

A BONNETAN le 28 Juin 2023

Le Président

Christian RAYNAL



siaepa
BONNETAN

75 allée du Pas Douen
33370 BONNETAN
Tél : 05 56 68 37 92

Les membres du Conseil Syndical :

MEMBRES	NOM	SIGNATURE
BEYCHAC ET CAILLAU – CC St-Loubès	Jacky BIAUJAUD	
BONNETAN – CC Coteaux Bordelais	Christian RAYNAL	
CAMARSAC - CC Coteaux Bordelais	Patrick PALACIN	
CREON	Pierre GACHET	
CROIGNON - CC Coteaux Bordelais	Frédéric COUSSO	
CURSAN	Christian CHARTON	
FARGUES-ST-HILAIRE	Nathalie ROCA	
HAUX	Romain BILLOT	
LE POUT	Jean-Benoît MILAN	
LIGNAN DE BORDEAUX	Jacques CANTILLAC	
LOUPES	Jean-Marie PELLEGRIN	
SADIRAC	Marie-Antoinette CHIRON-CHARRIER	
SALLEBOEUF - CC Coteaux Bordelais	Régis FALXA	
SAINT-GENES DE LOMBAUD	Dolorès POTTIER	
SAINT-SULPICE ET CAMEYRAC - CC St-Loubès	Pascal COURTAZELLES	
Communauté de communes des Coteaux Bordelais (pour CARIGNAN)	Laurent JANSONNIE	
Communauté de communes des Coteaux Bordelais (pour TRESSES)	Jean Antoine BISCAICHIPY	
Communauté de communes des Coteaux Bordelais (pour POMPIGNAC)	Francis COUP	



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
75 allée du Pas Douen - 33370 BONNETAN

2023-24

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL COMPÉTENCES A, B, C et D

Séance du 28/06/2023

NOMBRE DE MEMBRES			VOTE
Afférents Pour les Compétences « A, B, C et D »	Présents	Qui ont pris part au vote	A l'unanimité
48	37	37	Pour : 37 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Syndical du **SIAEPA de Bonnetan** s'est réuni à Bonnetan sous la présidence de Monsieur **Christian RAYNAL**.

Date de la convocation du conseil syndical : **15/06/2023**

Date d'affichage : **15/06/2023**

Etaient présents pour la Compétence « A » : C. RAYNAL ; C. CHARTON ; D. POTTIER ; J. BIAUJAUD ; R. FALXA ; N. ROCA ; P. GACHET ; P. PALACIN ; J. CANTILLAC ; F. COUSSO ; JB. MILAN ;

Absent excusé : M.A CHIRON-CHARRIER ; JM PELLEGRIN ; P. COURTAZELLES

Absents excusés et représentés :

Pouvoir :

Absents :

Etaient présents pour la Compétence « B » : C. RAYNAL ; C. CHARTON ; D. POTTIER ; J. BIAUJAUD ; R. FALXA ; N. ROCA ; P. GACHET ; P. PALACIN ; J. CANTILLAC ; F. COUSSO ; JB. MILAN ; F. COUP ; R. BILLOT ;

Absent excusé : JA. BISCHAICHIPI ; M.A CHIRON-CHARRIER ; JM PELLEGRIN ; P. COURTAZELLES ;

Absents excusés et représentés : J

Pouvoir :

Absents : L. JANSONNIE ;

Etaient présents pour la Compétence « C » : C. RAYNAL ; P. GACHET

Absent excusé :

Absents excusés et représentés :

Pouvoir : /

Absents : /



Etaient présents pour la Compétence « D » : C. RAYNAL ; C. CHARTON ; D. POTIER ; BIAUJAUD ; R. FALXA ; N. ROCA ; P. GACHET ; P. PALACIN ; JB. MILAN ;

Absent excusé : M.A CHIRON-CHARRIER ; JM PELLEGRIN ; P. COURTAZELLES

Absents excusés et représentés :

Pouvoir :

Absents :

Participent à la réunion : Alice POINOT, adjoint administratif ; Anthony BERTEAU, adjoint administratif « comptabilité », Maud MICHAUD, Directrice du SIAEPA de Bonnetan ; M. LAFONT Suppléante commune de Saint Genès de lombaud

Secrétaire de séance : Christian CHARTON

24-2023
ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2022
BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT - DECT

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le

ID : 033-253302996-20230628-24_2023-BF

S²LOW

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Vu la présentation du compte de gestion 2022 par Madame La responsable du SGC de Castres sur Gironde,

Considérant l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Considérant l'exécution du budget et de l'exercice 2022, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après avoir entendu l'exposé de M le Président et après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical,

- Constate que le compte de gestion présente des résultats identiques au compte administratif
- Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par Madame La responsable du SGC de Castres sur Gironde, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

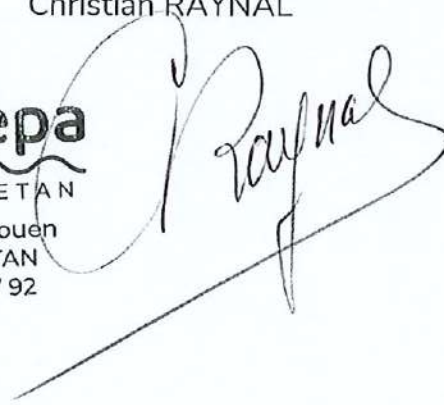
Fait à Bonnetan, le 28 juin 2022

Le Secrétaire,
Christian CHARTON

Le Président
Christian RAYNAL



siaepa
BONNETAN
75 allée du Pas Douen
33370 BONNETAN
Tél : 05 56 68 37 92



Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le



ID : 033-253302996-20230628-24_2023-BF



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
75 allée du Pas Douen - 33370 BONNETAN

2023-25

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL COMPÉTENCES A, B, C et D

Séance du 28/06/2023

NOMBRE DE MEMBRES			VOTE
Afférents Pour les Compétences « A, B, C et D »	Présents	Qui ont pris part au vote	A l'unanimité
48	37	37	Pour : 37
			Contre : 0
			Abstention : 0

Le Conseil Syndical du **SIAEPA de Bonnetan** s'est réuni à Bonnetan sous la présidence de Monsieur **Christian RAYNAL**.

Date de la convocation du conseil syndical : **15/06/2023**

Date d'affichage : **15/06/2023**

Etaient présents pour la Compétence « A » : C. RAYNAL ; C. CHARTON ; D. POTTIER ; J. BIAUJAUD ; R. FALXA ; N. ROCA ; P. GACHET ; P. PALACIN ; J. CANTILLAC ; F. COUSSO ; JB. MILAN ;

Absent excusé : M.A CHIRON-CHARRIER ; JM PELLEGRIN ; P. COURTAZELLES

Absents excusés et représentés :

Pouvoir :

Absents :

Etaient présents pour la Compétence « B » : C. RAYNAL ; C. CHARTON ; D. POTTIER ; J. BIAUJAUD ; R. FALXA ; N. ROCA ; P. GACHET ; P. PALACIN ; J. CANTILLAC ; F. COUSSO ; JB. MILAN ; F. COUP ; R. BILLOT ;

Absent excusé : JA. BISCHAICHIPI ; M.A CHIRON-CHARRIER ; JM PELLEGRIN ; P. COURTAZELLES ;

Absents excusés et représentés : J

Pouvoir :

Absents : L. JANSONNIE ;

Etaient présents pour la Compétence « C » : C. RAYNAL ; P. GACHET

Absent excusé :

Absents excusés et représentés :

Pouvoir : /

Absents : /

Etaient présents pour la Compétence « D » : C. RAYNAL ; C. CHARTON ; D. POTTIER ; J. BIAUJAUD ; R. FALXA ; N. ROCA ; P. GACHET ; P. PALACIN ; J. CANTELLAC ; T. COUSSO ; JB. MILAN ;

Absent excusé : M.A CHIRON-CHARRIER ; JM PELLEGRIN ; P. COURTAZELLES

Absents excusés et représentés :

Pouvoir :

Absents :

Participent à la réunion : Alice POINOT, adjoint administratif ; Anthony BERTEAU, adjoint administratif « comptabilité », Maud MICHAUD, Directrice du SIAEPA de Bonnetan ; M. LAFONT Suppléante commune de Saint Genès de lombaud

Secrétaire de séance : Christian CHARTON

25-2023

**AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2022
- BUDGET PRINCIPAL SIAEPA BONNETAN - M57**

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le

ID : 033-253302996-20230628-25_2023-BF

S²LOW

Le Conseil Syndical, légalement convoqué et réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Raynal.

L'instruction M57 prévoit que les résultats de l'exercice précédent soient affectés après leur constatation qui a lieu lors du vote du compte administratif. Néanmoins, l'article L.2311-5 alinéa 4 du Code Général des collectivités territoriales autorise une reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent au moment du vote du budget primitif.

Par délibération n°07-2023 du 06 Mars 2023, le conseil syndical a procédé à la reprise anticipée des résultats du Budget Principal SIAEPA DECI.

Il est donc proposé d'affecter définitivement les résultats constatés au compte administratif 2022 du Budget Principal SIAEPA DECI.

Le Conseil Syndical

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu les résultats du compte administratif 2022,

Vu la délibération n°07/2023 du 06 Mars 2023 relative à la reprise anticipée des résultats du Budget Principal SIAEPA DECI.

Vu la délibération n°06/2023 du 06 mars 2023 relative à l'adoption du budget primitif 2023.

Après avoir entendu l'exposé du président et après en avoir délibéré,

AFFECTE le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses :	542 923,27 €
Recettes :	546 608.39 €
Résultat de l'exercice	3 685.12 €
Résultats antérieurs reportés	0 €
Résultats à affecter	3 685.12 €
Report en fonctionnement (R002)	3 685.12 €

Le conseil syndical constate et approuve les résultats de l'exercice 2022

Fait à Bonnetan, le 28 juin 2023

Le Secrétaire,
Christian CHARTON

Le Président
Christian RAYNAL



**siaepa**
BONNETAN
75 allée du Pas Douen
33370 BONNETAN
Tél : 05 56 68 37 92



Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le



ID : 033-253302996-20230628-25_2023-BF



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
75 allée du Pas Douen - 33370 BONNETAN

2023-26

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL COMPÉTENCES A, B, C et D

Séance du 28/06/2023

NOMBRE DE MEMBRES			VOTE
Afférents Pour les Compétences « A, B, C et D »	Présents	Qui ont pris part au vote	A l'unanimité
48	37	37	Pour : 37 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Syndical du **SIAEPA de Bonnetan** s'est réuni à Bonnetan sous la présidence de Monsieur **Christian RAYNAL**.

Date de la convocation du conseil syndical : **15/06/2023**

Date d'affichage : **15/06/2023**

Etaient présents pour la Compétence « A » : C. RAYNAL ; C. CHARTON ; D. POTTIER ; J. BIAUJAUD ; R. FALXA ; N. ROCA ; P. GACHET ; P. PALACIN ; J. CANTILLAC ; F. COUSSO ; JB. MILAN ;

Absent excusé : M.A CHIRON-CHARRIER ; JM PELLEGRIN ; P. COURTAZELLES

Absents excusés et représentés :

Pouvoir :

Absents :

Etaient présents pour la Compétence « B » : C. RAYNAL ; C. CHARTON ; D. POTTIER ; J. BIAUJAUD ; R. FALXA ; N. ROCA ; P. GACHET ; P. PALACIN ; J. CANTILLAC ; F. COUSSO ; JB. MILAN ; F. COUP ; R. BILLOT ;

Absent excusé : JA. BISCHAICHIPI ; M.A CHIRON-CHARRIER ; JM PELLEGRIN ; P. COURTAZELLES ;

Absents excusés et représentés : J

Pouvoir :

Absents : L. JANSONNIE ;

Etaient présents pour la Compétence « C » : C. RAYNAL ; P. GACHET

Absent excusé :

Absents excusés et représentés :

Pouvoir : /

Absents : /

Etaient présents pour la Compétence « D » : C. RAYNAL ; C. CHARTON ; D. BOTTIER ; J. BIAUJAUD ; R. FALXA ; N. ROCA ; P. GACHET ; P. PALACIN ; J. CANTILLAC ; F. COUSSO ; JB. MILAN ;

Absent excusé : M.A CHIRON-CHARRIER ; JM PELLEGRIN ; P. COURTAZELLES

Absents excusés et représentés :

Pouvoir :

Absents :

Participent à la réunion : Alice POINOT, adjoint administratif ; Anthony BERTEAU, adjoint administratif « comptabilité », Maud MICHAUD, Directrice du SIAEPA de Bonnetan ; M. LAFONT Suppléante commune de Saint Genès de lombaud

Secrétaire de séance : Christian CHARTON

26-2023
DELIBERATION FIXANT LE TAUX DE FONGIBILITE DE CREDITS
- BUDGET PRINCIPAL SIAEPA BONNETAN - M57

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le

ID : 033-253302996-20230628-26_2023-BF

S²LO

L'instruction comptable et budgétaire M57 permet plus de souplesse budgétaire puisqu'elle offre la possibilité au Conseil Syndical de déléguer au Président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L. 5217-10-6 du CGCT). Dans ce cas, le Président informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

L'assemblée délibérante doit autoriser le principe de fongibilité des crédits, à l'occasion du vote du budget, dans les limites qu'elle fixe (avec un maximum réglementaire autorisé de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections ; les taux choisis peuvent être différents selon les sections).

Par délibération n°06-2023 du 20 Mars 2023, le conseil syndical a procédé au vote du Budget Principal SIAEPA DECI 2023 sans fixer de taux de fongibilité.

Il est donc proposé de fixer le taux de fongibilité du Budget Principal SIAEPA DECI 2023 à 7,5 % des dépenses réelles de la section de fonctionnement.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n°06/2023 du 06 mars 2023 relative à l'adoption du budget primitif 2023.

Après avoir entendu l'exposé du président et après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical

- Fixe le taux de fongibilité à 7.5% des dépenses réelles de la section de fonctionnement.
- Autorise le Président à procéder à des mouvements de crédits en section de fonctionnement, de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite du taux de fongibilité voté précédemment.

Fait à Bonnetan, le 28 juin 2023

Le Secrétaire,
Christian CHARTON

Le Président
Christian RAYNAL

**siaepa**
BONNETAN
75 allée du Pas Douen
33370 BONNETAN
Tél : 05 56 68 37 92

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le



ID : 033-253302996-20230628-26_2023-BF

10/07/2023
10/07/2023
10/07/2023



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
75 allée du Pas Douen - 33370 BONNETAN

2023-27

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL COMPÉTENCE B

Séance du 28/06/2023

NOMBRE DE MEMBRES			VOTE
Afférents Pour la Compétence « B,»	Présents	Qui ont pris part au vote	Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0
18	13	12	

Le Conseil Syndical du **SIAEPA de Bonnetan** s'est réuni à Bonnetan sous la présidence de Monsieur **Christian RAYNAL**.

Date de la convocation du conseil syndical : 15/06/2023

Date d'affichage : 15/06/2023

Etaient présents pour la Compétence « B » : C. RAYNAL ; C. CHARTON ; D. POTTIER ; J. BIAUJAUD ; R. FALXA ; N. ROCA ; P. GACHET ; P. PALACIN ; J. CANTILLAC ; F. COUSSO ; JB. MILAN ; F. COUP ; R. BILLOT ;

Absent excusé : JA. BISCHAICHIPI ; M.A. CHIRON-CHARRIER ; JM. PELLEGRIN ; P. COURTAZELLES ;

Absents excusés et représentés :)

Pouvoir :

Absents : L. JANSONNIE ;

Participent à la réunion : Alice POINOT, adjoint administratif ; Anthony BERTEAU, adjoint administratif « comptabilité », Maud MICHAUD, Directrice du SIAEPA de Bonnetan ; M. LAFONT Suppléante commune de Saint Genès de lombaud

Secrétaire de séance : Christian CHARTON



27-2023
ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023
- ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Publié le

ID : 033-253302996-20230628-27_2023-BF



Monsieur le Président présente la vue d'ensemble du compte administratif du budget de l'assainissement non collectif ainsi que le détail en dépenses et en recettes des différents chapitres des sections de fonctionnement et d'investissement.

Il donne également les résultats de clôture de l'exercice 2022.

Résultat de l'exercice 2022

SECTION	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT			
CREDITS OUVERTS	197 621,00€	197 621,00€	
REALISATIONS	122 335,07€	124 626,86€	2 291,79€

SECTION INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
CREDITS OUVERTS	34 202,98€	34 202,98€	
REALISATIONS	0,00€	8 506,00€	8 506,00€

Le Conseil Syndical

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu le Budget Primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Vu le compte de gestion 2022 présenté par Monsieur le Trésorier,

Après avoir entendu l'exposé du président et après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré en l'absence de Monsieur le Président

- Constate la comptabilité des valeurs inactives
- Constate l'identité de valeur entre le compte de gestion et le compte administratif
- Approuve le compte administratif 2022,
- Adopte les résultats

Fait à Bonnetan, le 28 juin 2023

Le Secrétaire,
Christian CHARTON

Le Président
Christian RAYNAL





REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25330299600025	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Syndicat mixte fermé S.I.A.E.P.A de BONNETAN
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SGC CASTRES-GIRONDE ANTENNE CREON

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	12
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	13
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	14
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	15

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	24
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	26
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	27
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	28
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	30
A3.2 - Etalement des provisions	31
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	34
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	35
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	36
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	38
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	40
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	41
A6 - Etat des charges transférées	42
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	43
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	44
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	45
A8.3 - Opérations liées aux cessions	46
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	47
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	48
A10 - Etat des travaux en régie	49

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	51
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	52
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	53
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	54
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	55
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	56
B1.7 - Etat des engagements reçus	57
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	58
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	59

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	60
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	62
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	63
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	64

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 122 804,97	G 124 626,86	G-A 1 821,89
	Section d'investissement	B 0,00	H 8 506,00	H-B 8 506,00

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 77 621,60 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 25 696,98 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 122 804,97	Q= G+H+I+J 236 451,44	=Q-P 113 646,47

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)		Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
		Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
		TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 122 804,97	= G+I+K 202 248,46	79 443,49
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+J+L 34 202,98	34 202,98
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 122 804,97	= G+H+I+J+K+L 236 451,44	113 646,47

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Publié le	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00
10	Opération d'équipement n° 10	0,00		
11	Opération d'équipement n° 11	0,00		
12	Opération d'équipement n° 12	0,00		
26	Participat° et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	170 004,41	113 829,07	469,90	0,00	55 705,44
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
Total des dépenses de gestion courante		173 504,41	113 829,07	469,90	0,00	59 205,44
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	150,00	0,00			150,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	12 461,19				
Total des dépenses réelles d'exploitation		189 115,60	113 829,07	469,90	0,00	74 816,63
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	8 506,00	8 506,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		8 506,00	8 506,00			0,00
TOTAL		197 621,60	122 335,07	469,90	0,00	74 816,63
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	120 000,00	122 785,74	300,00	0,00	-3 085,74
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1 054,72	0,00	0,00	-1 054,72
Total des recettes de gestion courante		120 000,00	123 840,46	300,00	0,00	-4 140,46
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	486,40	0,00	0,00	-486,40
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		120 000,00	124 326,86	300,00	0,00	-4 626,86
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		120 000,00	124 326,86	300,00	0,00	-4 626,86
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		77 621,60				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	34 202,98	0,00	0,00	34 202,98
	Total des dépenses d'équipement	34 202,98	0,00	0,00	34 202,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	34 202,98	0,00	0,00	34 202,98
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	34 202,98	0,00	0,00	34 202,98
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	8 506,00	8 506,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	8 506,00	8 506,00		0,00
	TOTAL	8 506,00	8 506,00	0,00	0,00
	Pour information	25 696,98			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.



II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	114 298,97		114 298,97
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	8 506,00	8 506,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	114 298,97	8 506,00	122 804,97

+	D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
---	--	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	122 804,97
---	---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	0,00	0,00	0,00

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
---	--	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	0,00
---	--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	123 085,74		123 085,74
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 054,72		1 054,72
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	486,40	0,00	486,40
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	124 626,86	0,00	124 626,86

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	77 621,60
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	202 248,46
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		8 506,00	8 506,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	8 506,00	8 506,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	25 696,98
---	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	34 202,98
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	170 004,41	113 829,07	469,90	0,00	55 705,44
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	100,00	0,00	-100,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	0,00	333,00	0,00	4 667,00
6168	Autres	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
617	Etudes et recherches	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6222	Commissions recouvrement redevance	15 000,00	573,02	0,00	0,00	14 426,98
6227	Frais d'actes et de contentieux	21 020,74	0,00	0,00	0,00	21 020,74
6228	Divers	5 000,00	0,00	36,90	0,00	4 963,10
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	1 772,38	0,00	0,00	-1 772,38
6287	Remboursements de frais	111 483,67	111 483,67	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		173 504,41	113 829,07	469,90	0,00	59 205,44
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	150,00	0,00			150,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	150,00	0,00			150,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	12 461,19				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		189 115,60	113 829,07	469,90	0,00	74 816,63
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	8 506,00	8 506,00			0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	8 506,00	8 506,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		8 506,00	8 506,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		8 506,00	8 506,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		197 621,60	122 335,07	469,90	0,00	74 816,63
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	120 000,00	122 785,74	300,00	0,00	-3 085,74
7062	Redevances assainissement non collectif	120 000,00	122 785,74	300,00	0,00	-3 085,74
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1 054,72	0,00	0,00	-1 054,72
7588	Autres	0,00	1 054,72	0,00	0,00	-1 054,72
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		120 000,00	123 840,46	300,00	0,00	-4 140,46
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	486,40	0,00	0,00	-486,40
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	486,40	0,00	0,00	-486,40
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		120 000,00	124 326,86	300,00	0,00	-4 626,86
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		120 000,00	124 326,86	300,00	0,00	-4 626,86
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		77 621,60				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Opération d'équipement n° 10 (3)	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00
11	Opération d'équipement n° 11 (3)	12 202,98	0,00	0,00	12 202,98
12	Opération d'équipement n° 12 (3)	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
Total des dépenses d'équipement		34 202,98	0,00	0,00	34 202,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		34 202,98	0,00	0,00	34 202,98
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		34 202,98	0,00	0,00	34 202,98
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	8 506,00	8 506,00		0,00
28181	Installations générales, agencements	8 506,00	3 636,00		4 870,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	592,00		-592,00
28184	Mobilier	0,00	4 278,00		-4 278,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	8 506,00	8 506,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	8 506,00	8 506,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	8 506,00	8 506,00	0,00	0,00
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	25 696,98			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15...2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10 (1)

LIBELLE : LOGICIEL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		7 000,00	A 0,00	0,00	7 000,00	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00		0,00
2051	Concessions et droits assimilés	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11 (1) LIBELLE : Matériel bureau et informatique

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		12 202,98	A 0,00	0,00	12 202,98	B 426,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 202,98	0,00	0,00	12 202,98	426,00
2183	Matériel de bureau et informatique	3 695,98	0,00	0,00	3 695,98	426,00
2184	Mobilier	8 507,00	0,00	0,00	8 507,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	0,00	D-B	-426,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12 (1)
LIBELLE : véhicule

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		15 000,00	A	0,00	15 000,00	B
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

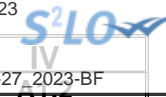
A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

S.I.A.E.P.A de BONNETAN - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - CA - 2022

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Publié le

The logo for S2LO, featuring the letters 'S2LO' in a stylized blue font with a swoosh underneath.

ID : 033-253302996-20230628-27_2023-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

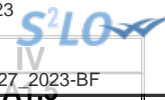
IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

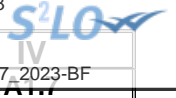
(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES
A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
		0	01/01/2000

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS
A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS
A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		8 506,00	III 8 506,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		8 506,00	8 506,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28181	Installations générales, agencements	8 506,00	3 636,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	592,00
28184	Mobilier	0,00	4 278,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	8 506,00	0,00	25 696,98	0,00	34 202,98

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 34 202,98
Solde	V = IV – II (3) 34 202,98

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Assainissement collectif (1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERALDES DEPENSES		0,00

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	300,00
7062	Redevances d'assainissement non collectif	300,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		300,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		300,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION

A5.2.1

Assainissement non collectif (1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	9 345,40
6222	Commissions pour recouvrement de la redevance d'assainissement	7 573,02
6281	Concours divers (cotisations...)	1 772,38
012	Charges de personnel, frais assimilés	74 513,60
6411	Salaires, appointements, commissions de base	74 513,60
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		83 859,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERALES DEPENSES		83 859,00

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	15 384,47
7062	Redevances d'assainissement non collectif	15 384,47
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 054,72
7588	Autres	1 054,72
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		16 439,19
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		16 439,19

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT
A5.2.2

Assainissement collectif(1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		0,00

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT

A5.2.2

Assainissement non collectif(1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		0,00

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT****A5.3.1****A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.3.2

A5.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES
A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES****A8.1****A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES****A8.2****A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS
A8.3

A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES****A9.1****A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
		0,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
31/12/2022	LOGICIEL ANC INFO GRAPH	8 352,00	2	8 352,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2022	LICENCE LOGICIEL INFO GRAPH	1 740,00	2	1 740,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		10 092,00					0,00

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0.00
Recettes réelles d'exploitation	124 626,86
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0.00 %

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	124 626,86
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET****B1.3****B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****B1.4****B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****B1.7****B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT
B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE****C1.2****C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

**IV – ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER**

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)****C4****C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES****1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	197 621,60	122 804,97	0,00	122 804,97
RECETTES	197 621,60	202 248,46	0,00	202 248,46
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	34 202,98	0,00	0,00	0,00
RECETTES	34 202,98	34 202,98	0,00	34 202,98

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	197 621,60	122 804,97	0,00	122 804,97
RECETTES	197 621,60	202 248,46	0,00	202 248,46
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	34 202,98	0,00	0,00	0,00
RECETTES	34 202,98	34 202,98	0,00	34 202,98
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	231 824,58	122 804,97	0,00	122 804,97
TOTAL AGREGE DES RECETTES	231 824,58	236 451,44	0,00	236 451,44

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV - ANNEXES	IV
ARRETES ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 12

VOTE :

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 15 JUIN 2023

Présenté par le Président,

Délibéré par le Conseil syndical, réuni en session ordinaire.

A BONNETAN le 28 JUIN 2023

Le Président

Christian RAYNAL



75 allée du Pas Douen
33370 BONNETAN
Tél : 05 56 68 37 92

Les membres du Conseil Syndical :

MEMBRES	NOM	SIGNATURE
BEYCHAC ET CAILLAU – CC St-Loubès	Jacky BIAUJAUD	
BONNETAN – CC Coteaux Bordelais	Christian RAYNAL	
CAMARSAC - CC Coteaux Bordelais	Patrick PALACIN	
CREON	Pierre GACHET	
CROIGNON - CC Coteaux Bordelais	Frédéric COUSSO	
CURSAN	Christian CHARTON	
FARGUES-ST-HILAIRE	Nathalie ROCA	
HAUX	Romain BILLOT	
LE POUT	Jean-Benoît MILAN	
LIGNAN DE BORDEAUX	Jacques CANTILLAC	
LOUPES	Jean-Marie PELLEGRIN	
SADIRAC	Marie-Antoinette CHIRON-CHARRIER	
SALLEBOEUF - CC Coteaux Bordelais	Régis FALXA	
SAINT-GENES DE LOMBAUD	Dolorès POTTIER	
SAINT-SULPICE ET CAMEYRAC - CC St-Loubès	Pascal COURTAZELLES	
Communauté de communes des Coteaux Bordelais (pour CARIGNAN)	Laurent JANSONNIE	
Communauté de communes des Coteaux Bordelais (pour TRESSES)	Jean Antoine BISCACHIPY	
Communauté de communes des Coteaux Bordelais (pour POMPIGNAC)	Francis COUP	



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
75 allée du Pas Douen - 33370 BONNETAN

2023-28

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL COMPÉTENCE B

Séance du 28/06/2023

NOMBRE DE MEMBRES			VOTE
Afférents Pour la Compétence « B,»	Présents	Qui ont pris part au vote	A l'unanimité
18	13	13	Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Syndical du **SIAEPA de Bonnetan** s'est réuni à Bonnetan sous la présidence de Monsieur **Christian RAYNAL**.

Date de la convocation du conseil syndical : **15/06/2022**

Date d'affichage : **15/06/2022**

Etaient présents pour la Compétence « B » : C. RAYNAL ; C. CHARTON ; D. POTTIER ; J. BIAUJAUD ; R. FALXA ; N. ROCA ; P. GACHET ; P. PALACIN ; J. CANTILLAC ; F. COUSSO ; JB. MILAN ; F. COUP ; R. BILLOT ;

Absent excusé : JA. BISCHAICHIPI ; M.A CHIRON-CHARRIER ; JM PELLEGRIN ; P. COURTAZELLES ;

Absents excusés et représentés : J

Pouvoir :

Absents : L. JANSONNIE ;

Participent à la réunion : Alice POINOT, adjoint administratif ; Anthony BERTEAU, adjoint administratif « comptabilité », Maud MICHAUD, Directrice du SIAEPA de Bonnetan ; M. LAFONT Suppléante commune de Saint Genès de lombaud

Secrétaire de séance : Christian CHARTON

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu le Budget Primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Vu la présentation du compte de gestion 2022 par Madame La responsable du SGC de Castres sur Gironde,

Considérant l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Considérant l'exécution du budget et de l'exercice 2022, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical,

- Constate que le compte de gestion présente des résultats identiques au compte administratif
- Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par Madame La responsable du SGC de Castres sur Gironde, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait à Bonnetan, 28 juin 2023

Le Secrétaire,
Christian CHARTON

Le Président
Christian RAYNAL



75 allée du Pas Douen
33370 BONNETAN
Tél : 05 56 68 37 92





SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
75 allée du Pas Douen - 33370 BONNETAN

2023-29

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL COMPÉTENCE B

Séance du 28/06/2023

NOMBRE DE MEMBRES			VOTE
Afférents Pour la Compétence « B,»	Présents	Qui ont pris part au vote	A l'unanimité
18	13	13	Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Syndical du **SIAEPA de Bonnetan** s'est réuni à Bonnetan sous la présidence de Monsieur **Christian RAYNAL**.

Date de la convocation du conseil syndical : **15/06/2022**

Date d'affichage : **15/06/2022**

Etaient présents pour la Compétence « B » : C. RAYNAL ; C. CHARTON ; D. POTTIER ; J. BIAUJAUD ; R. FALXA ; N. ROCA ; P. GACHET ; P. PALACIN ; J. CANTILLAC ; F. COUSSO ; JB. MILAN ; F. COUP ; R. BILLOT ;

Absent excusé : JA. BISCHAICHIPI ; M.A CHIRON-CHARRIER ; JM PELLEGRIN ; P. COURTAZELLES ;

Absents excusés et représentés : J

Pouvoir :

Absents : L. JANSONNIE ;

Participent à la réunion : Alice POINOT, adjoint administratif ; Anthony BERTEAU, adjoint administratif « comptabilité », Maud MICHAUD, Directrice du SIAEPA de Bonnetan ; M. LAFONT Suppléante commune de Saint Genès de lombaud

Secrétaire de séance : Christian CHARTON

29-2023
AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2022
NON COLLECTIF

Le Conseil Syndical, légalement convoqué et réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Raynal.

L'instruction M49 prévoit que les résultats de l'exercice précédent soient affectés après leur constatation qui a lieu lors du vote du compte administratif. Néanmoins, l'article L.2311-5 alinéa 4 du Code Général des collectivités territoriales autorise une reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent au moment du vote du budget primitif.

Par délibération n°9/2023 du 06 Mars 2023, le conseil syndical a procédé à la reprise anticipée des résultats du budget de l'assainissement non collectif.

Il est donc proposé d'affecter définitivement les résultats constatés au compte administratif 2022 du budget de l'assainissement non collectif.

Le Conseil Syndical

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu les résultats du compte administratif 2022,

Vu la délibération n°9/2023 du 06 Mars 2023 relative à la reprise anticipée des résultats du budget de l'assainissement non collectif.

Vu la délibération n°8/2023 du 06 mars 2023 relative à l'adoption du budget primitif 2023.

Après avoir entendu l'exposé du président et après en avoir délibéré,

AFFECTE le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses :	122 335.07 €
Recettes :	124 626.86 €
Résultat de l'exercice	2291.79 €
Résultats antérieurs reportés	+ 77 621,60 €
Résultats à affecter	+ 79 913.39 €

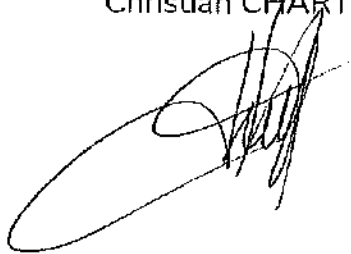
Résultat d'investissement

Dépenses :	0 €
Recettes :	8 506.00 €
Résultat de l'exercice	8 506.00 €
Résultats antérieurs reportés	+ 34 202 .98 €
Solde des restes à réaliser 2022	+ 0,00€
Affectation en R1068 en investissement :	5 314.14 €
Report en fonctionnement (R002)	+74 598.85 €

Le conseil syndical constate et approuve les résultats de l'exercice 2022

Fait à Bonnetan, le 28 juin 2023

Le Secrétaire,
Christian CHARTON



Le Président
Christian RAYNAL



Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le



ID : 033-253302996-19700101-29_2023-BF



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
75 allée du Pas Douen - 33370 BONNETAN

2023-30

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL COMPÉTENCE B

Séance du 28/06/2023

NOMBRE DE MEMBRES			VOTE
Afférents Pour la Compétence « B,»	Présents	Qui ont pris part au vote	A l'unanimité
18	13	13	Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Syndical du **SIAEPA de Bonnetan** s'est réuni à Bonnetan sous la présidence de Monsieur **Christian RAYNAL**.

Date de la convocation du conseil syndical : 15/06/2022

Date d'affichage : 15/06/2022

Etaient présents pour la Compétence « B » : C. RAYNAL ; C. CHARTON ; D. POTTIER ; J. BIAUJAUD ; R. FALXA ; N. ROCA ; P. GACHET ; P. PALACIN ; J. CANTILLAC ; F. COUSSO ; JB. MILAN ; F. COUP ; R. BILLOT ;

Absent excusé : JA. BISCHAICHIPI ; M.A CHIRON-CHARRIER ; JM PELLEGRIN ; P. COURTAZELLES ;

Absents excusés et représentés : J

Pouvoir :

Absents : L. JANSONNIE ;

Participent à la réunion : Alice POINOT, adjoint administratif ; Anthony BERTEAU, adjoint administratif « comptabilité », Maud MICHAUD, Directrice du SIAEPA de Bonnetan ; M. LAFONT Suppléante commune de Saint Genès de lombaud

Secrétaire de séance : Christian CHARTON

30-2023
DELIBERATION PORTANT SUR PRESENTATION DU RPQS
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 2022

Monsieur le Président rappelle que le code général des collectivités territoriales impose par son article L2224-5, modifié par LOI n°2016-1087 du 8 août 2016 - art. 31, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif.

Ce rapport doit être présenté par l'assemblée délibérante au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Un exemplaire de ce rapport doit être également transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice. Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.service.eaufrance.fr).

Monsieur le Président présente les grandes lignes du rapport. En particulier il insiste sur le bilan des installations et le pourcentage de celles à modifier.

La tarification du service est fixée à 150 euros pour 5 ans pour les contrôles de bon fonctionnement et 150 euros pour les contrôles dans le cadre des ventes. Pour 2023 le tarif reste stable à 150 euros pour 5 ans pour les contrôles de bon fonctionnement et 150 euros pour les contrôles dans le cadre des ventes

La facturation du service s'établit à 122 785 € dans lequel les contrôles dans le cadre d'une vente sont compris et les quelques contrôles périodiques facturés directement par le SIAEPA pour les communes de Haux et Carignan de Bordeaux.

Pour rappel, le service ne reçoit plus de subventions de la part de l'Agence de l'eau Adour Garonne.

Le taux de conformités des dispositifs d'assainissement non collectif a vocation à évaluer la protection du milieu naturel découlant de la maîtrise des pollutions domestiques.

Il établit un ratio entre :

D'une part, le nombre d'installations contrôlées depuis la création du service jusqu'au 31/12/2022

D'autre part, le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service jusqu'au 31/12/2022

Ce taux de conformité s'établit à 91.7 %.

Ce taux d'installations non conformes a évolué au vu des nouvelles lois en vigueur :

- L'application de l'Arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif.
- L'application de l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5 venu modifier l'arrêté du 22 juin 2007.

Après présentation de ce rapport,

Le Conseil Syndical après avoir entendu les commentaires et les explications de Monsieur le Président :

ADOpte le rapport sur la qualité du service d'assainissement non collectif 2022
DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
DECIDE de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr
DECIDE de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA

Fait à Bonnetan, le 28 juin 2023

Le Secrétaire,
Christian CHARTON

Le Président
Christian RAYNAL



75 allée du Pas Douen
33370 BONNETAN
Tél : 05 56 68 37 92

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le



ID : 033-253302996-20230628-30_2023-DE

[Faint, illegible text, possibly a stamp or signature]



Assainissement Non Collectif

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement non collectif

Exercice 2022

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.

Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr

Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDTM

Table des matières

1.	CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE	3
1.1.	PRESENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI	3
1.2.	MODE DE GESTION DU SERVICE.....	3
1.3.	ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE (D301.0)	3
1.4.	INDICE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (D302.0)	4
2.	TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERVICE	5
2.1.	MODALITES DE TARIFICATION.....	5
2.2.	RECETTES.....	6
3.	INDICATEURS DE PERFORMANCE.....	7

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Publié le



ID : 033-253302996-20230628-AN30_23-AU

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau

communal

intercommunal

- Nom de la collectivité : SIAEPA de la région de Bonnetan
- Nom de l'entité de gestion : assainissement non collectif
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
- Compétences liées au service
 - Contrôle des installations Traitement des matières de vidanges
 - Entretien des installations Réhabilitation des installations Réalisation des installations
- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Beychac-et-Caillau, Bonnetan, Camarsac, Carignan-de-Bordeaux, Croignon, Créon, Cursan, Fargues-Saint-Hilaire, Haux, Le Pout, Lignan-de-Bordeaux, Loupes, Pompignac, Sadirac, Saint-Genès-de-Lombaud, Saint-Sulpice-et-Cameyrac, Salleboeuf, Tresses
- Existence d'un règlement de service Oui, date d'approbation : 06/03/2022 Non

1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en Régie par Régie simple

1.3. Estimation de la population desservie (D301.0)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – qui n'est pas desservie par un réseau d'assainissement collectif.

Le service public d'assainissement non collectif dessert 9793 habitants, pour un nombre total d'habitants résidents sur le territoire du service de 42 982.

Le taux de couverture de l'assainissement non collectif (population desservie rapporté à la population totale du territoire couvert par le service) est de 22.78 % au 31/12/2022. (22.72 % au 31/12/2021).

Exercice	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
ANC contrôlés	3329	3638	3666	3724	3809	3836	3839	3788	3785	3789	3917
Habitants desservis par le SPANC	10242	10197	11149	9310	9522	9590	9248	9420	9465	9422	9793
Population totale territoire	35820	36399	36921	37525	38067	38811	38811	38811	40 473	41463	42982
Taux couverture ANC	28,59%	28,01%	30,20%	24,81%	25,01%	24,71%	23,83%	24,27%	23,39%	22,72%	22,78%

1.4. Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0)

Il s'agit d'un indicateur descriptif, qui permet d'apprécier l'étendue des prestations assurées par le service. Il se calcule en faisant la somme des points indiqués dans les tableaux A et B ci-dessous.

Attention : le tableau B n'est pris en compte que si le total obtenu pour le tableau A est égal à 100.

		Exercice 2021	Exercice 2022
A – Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service			
20	Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	Oui	Oui
20	Application d'un règlement du service approuvé par une délibération	Oui	Oui
30	Vérification de la conception et de l'exécution de toute installation réalisée ou réhabilitée depuis moins de 8 ans	Oui	Oui
30	Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien de toutes les autres installations	Oui	Oui
B – Éléments facultatifs pour l'évaluation de la mise en œuvre du service			
10	Le service assure à la demande du propriétaire l'entretien des installations	Non	Non
20	Le service assure sur demande du propriétaire la réalisation et la réhabilitation des installations	Non	Non
10	Le service assure le traitement des matières de vidange	Non	Non

L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif du service pour l'année 2022 est de **100** (100 en 2021).

2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

2.1. Modalités de tarification

La redevance d'assainissement non collectif comprend une part destinée à couvrir les compétences obligatoires du service (contrôle de la conception, de l'implantation, de la bonne exécution et du bon fonctionnement des installations) et, le cas échéant, une part destinée à couvrir les compétences qu'il peut exercer – s'il le souhaite – à la demande des propriétaires (entretien, réalisation ou réhabilitation des installations, traitement des matières de vidange) :

- la part représentative des compétences obligatoires est calculée en fonction de critères définis par décision de l'assemblée délibérante de la collectivité ; la tarification peut soit tenir compte notamment de la situation, de la nature et de l'importance des installations, soit être forfaitaire ou dépendre des volumes d'eau potable consommés ;
- la part représentative des prestations facultatives n'est due qu'en cas de recours au service par l'usager ; la tarification doit impérativement tenir compte de la nature des prestations assurées.

Les tarifs applicables aux 01/01/2022 et 01/01/2023 sont les suivants :

Tarifs	Au 01/01/2022	Au 01/01/2023
Compétences obligatoires		
Tarif du contrôle des installations neuves en €	0	0
Tarif du contrôle des installations existantes en €	150	150
Tarifs des autres prestations aux abonnés en €	150	150

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 20/12/2022 effective à compter du 01/01/2022 fixant la redevance relative aux travaux neufs.
- Délibération du 20/12/2022 effective à compter du 01/01/2023 fixant la facturation des contrôles ANC.
- Délibération du 23/12/2019 effective à compter du 01/01/2022 fixant la facturation dans le cadre d'une vente immobilière.

2.2. Recettes

	2020	2021	2022
Facturation du service obligatoire en €	145 661	126 287	122785
Autre en € : subventions AEAG	0	0	0

La différence des recettes 2022 par rapport à 2021 s'explique en grande partie par une modification et un rattrapage des facturation (1 fois par an au lieu de 2) des contrôles périodiques sur la facture d'eau en 2020, avec un retour à la stabilité en 2021 et 2022.

Le montant total des travaux réalisés durant l'exercice budgétaire 2022 est de 0 €. Le SPANC ne réalise pas de travaux.

3. Indicateurs de performance

Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (P301.3)

$$\text{Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif} = \frac{\text{Nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité} + \text{Autres installations contrôlées ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement}}{\text{Nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service}} * 100$$

	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2021
Nombre d'installations contrôlées conformes ou mises en conformité	1 708	1 792	2102
Nombre d'installations contrôlées depuis la création du service	3 785	3 769	3 917
Autres installations contrôlées ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement(*)	642	1 307	1 488
Taux de conformité en %	62,1	82,2	91,7

Commentaire :

* Concernant le nombre des autres installations contrôlées ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement : il représente la saisie des installations jugées conformes avec « défaut d'entretien ou usure d'un élément » depuis l'acquisition du nouveau logiciel.

GRILLE D'ÉVALUATION UTILISÉE AU SIAEPA DE BONNETAN

CONCLUSION APRES VERIFICATION DE FONCTIONNEMENT ET D'ENTRETIEN D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF AU VU DE L'ARRETE DU 27 AVRIL 2012	
Problèmes constatés sur l'installation diagnostiquée	Installation située hors zone à enjeux sanitaires ou environnementaux
<input type="checkbox"/> Absence d'installation	Non-respect de l'article L 1331-1-1 du code de la santé publique ↳ Mise en demeure de réaliser une installation conforme dans les meilleurs délais
<input type="checkbox"/> Défaut de sécurité sanitaire <input type="checkbox"/> Défaut de structure ou de fermeture (des ouvrages constituant l'installation) <input type="checkbox"/> Implantation à moins de 35 m en amont hydraulique d'un puits privé déclaré et utilisé pour l'AEP d'un bâtiment ne pouvant pas être raccordé au réseau public de distribution	Installation présentant un danger pour la santé des personnes Installation non-conforme (cas a) ↳ Travaux obligatoires sous 4 ans ↳ si vente travaux dans un délai de 1 an
<input type="checkbox"/> Installation incomplète	Installation non conforme (cas c) ↳ si vente travaux dans un délai de 1 an
<input type="checkbox"/> Installation significativement sous-dimensionnée <input type="checkbox"/> Installation présentant des dysfonctionnements majeurs	
<input type="checkbox"/> Installation présentant des défauts d'entretien ou une usure de l'un de ses éléments constitutifs	Liste de recommandations pour améliorer le fonctionnement de l'installation
<input type="checkbox"/> Installation ne présentant pas de défaut	

Bilan des contrôles avec cette grille d'évaluation :

Installation adaptée	2102
Installation non conforme (Art.4- cas a) > Danger pour la santé des personnes	295
Installation non conforme (Art.4-cas c) *	1488
Absence d'installation	32
TOTAL	3917

*Critère considéré comme Autres installations contrôlées ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement mais dans la grille utilisée qui sont représentées comme incomplètes ou significativement sous-dimensionnées ou présentant des dysfonctionnements majeurs, mais sans obligation de travaux sous 4 ans (1 an en cas de vente de la maison uniquement).

Répartition des contrôles d'Assainissement Non Collectif par commune

Année 2022	DIAGNOSTICS	DOSSIER CONCEPTION	CHANTIER
BEYCHAC-ET-CAILLEAU	22	11	6
BONNETAN	183	14	16
CAMARSAC	20	7	6
CARIGNAN-DE-BORDEAUX	23	10	8
CREON	7	10	5
CROIGNON	5	0	0
CURSAN	2	1	1
FARGUES-SAINT-HILAIRE	79	5	4
HAUX	72	7	4
LE POUT	4	8	2
LIGNAN-DE-BORDEAUX	140	13	8
LOUPES	6	1	2
POMPIGNAC	22	10	6
SADIRAC	47	23	18
SAINT-GENES-DE-LOMBAUD	15	4	4
SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC	35	14	10
SALLEBOEUF	23	13	12
TRESSES	11	4	1
TOTAL	716	155	113



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
75 allée du Pas Douen - 33370 BONNETAN

2023-31

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL COMPÉTENCE A

Séance du 28/06/2023

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Pour la Compétence « A »	Présents	Qui ont pris part au vote
14	11	10

VOTE
A l'unanimité
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Le Conseil Syndical du **SIAEPA de Bonnetan** s'est réuni à Bonnetan sous la présidence de Monsieur Christian RAYNAL.

Date de la convocation du conseil syndical : 15/06/2023

Date d'affichage : 15/06/2023

Etaient présents pour la Compétence « A » : C. RAYNAL ; C. CHARTON ; D. POTTIER ; J. BIAUJAUD ; R. FALXA ; N. ROCA ; P. GACHET ; P. PALACIN ; J. CANTILLAC ; F. COUSSO ; JB. MILAN ;

Absent excusé ; M.A CHIRON-CHARRIER ; JM PELLEGRIN ; P. COURTAZELLES

Absents excusés et représentés :

Pouvoir :

Absents :

Participent à la réunion : Alice POINOT, adjoint administratif ; Anthony BERTEAU, adjoint administratif « comptabilité », Maud MICHAUD, Directrice du SIAEPA de Bonnetan ; M. LAFONT Suppléante commune de Saint Genès de lombaud

Secrétaire de séance : Christian CHARTON



75 allée du Pas Douen

33370 BONNETAN

Tél : 05 56 68 37 92

Monsieur le Président présente la vue d'ensemble du compte administratif du budget de l'eau potable ainsi que le détail en dépenses et en recettes des différents chapitres des sections de fonctionnement et d'investissement.

Il donne également les résultats de clôture de l'exercice 2022.

Résultat de l'exercice 2022

SECTION FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	RESULTAT REPORTE	RESULTAT CUMULE
CREDITS OUVERTS	3 081 302.64€	3 081 302.64€			
REALISATIONS	2 289 849.50€	2 805 618.75€	515 769.25€	27 224.49€	542 993.74€

SECTION INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	RESULTAT REPORTE	RESULTAT CUMULE
CREDITS OUVERTS	4 889 899.18€	4 889 899.18€			
REALISATIONS	1 740 323.20€	2 073 345.58€	333 022.38€	- 595 086.65€	- 262 064.27€

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
RESTES A REALISER A REPORTER	380 407.06€		380 407.06€

Le Conseil Syndical

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu le Budget Primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Vu le compte de gestion 2022 présenté par Monsieur le Trésorier,

Après avoir entendu l'exposé du président et après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré en l'absence de Monsieur le Président

- Constate la comptabilité des valeurs inactives
- Constate l'identité de valeur entre le compte de gestion et le compte administratif
- Approuve le compte administratif 2022,
- Adopte les résultats

Le Secrétaire
Christian CHARTON

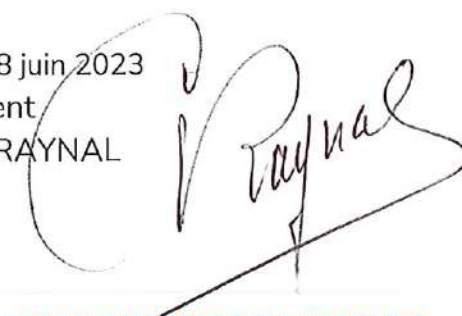



siaepa
BONNETAN

75 allée du Pas Douen
33370 BONNETAN
Tél : 05 56 68 37 92

Fait à Bonnetan, le 28 juin 2023

Le Président
Christian RAYNAL





REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25330299600058	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Syndicat mixte fermé S.I.A.E.P.A de BONNETAN
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SGC CASTRES-GIRONDE ANTENNE CREON

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : BUDGET SYNDICAT A.E.P (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
---	---

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
--	---

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
--	---

B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
--	---

B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
--	----

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
---	----

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
---	----

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
---	----

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
---	----

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16
---	----

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	35
--	----

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	36
---	----

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	40
--	----

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	41
--	----

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	42
---	----

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	44
--	----

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	45
---	----

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	46
---	----

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	47
---	----

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	48
---	----

A3.2 - Etalement des provisions	49
---------------------------------	----

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	50
--	----

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	51
--	----

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	52
---	----

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	54
---	----

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	56
---	----

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	58
---	----

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	60
---	----

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	61
---	----

A6 - Etat des charges transférées	62
-----------------------------------	----

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	63
--	----

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	64
--	----

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	66
--	----

A8.3 - Opérations liées aux cessions	67
--------------------------------------	----

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	68
--	----

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	70
--	----

A10 - Etat des travaux en régie	71
---------------------------------	----

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	73
--	----

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	74
--	----

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	75
--	----

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	76
---	----

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	77
--	----

B1.6 - Etat des autres engagements donnés	78
---	----

B1.7 - Etat des engagements reçus	79
-----------------------------------	----

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	80
---	----

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	81
---	----

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	82
--------------------------	----

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	84
--	----

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	85
--	----

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	86
--	----



C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 2 289 849,50	G 2 805 618,75	G-A 515 769,25
	Section d'investissement	B 1 740 323,20	H 2 073 345,58	H-B 333 022,38

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 27 224,49 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 595 086,65 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 4 625 259,35	Q= G+H+I+J 4 906 188,82	=Q-P 280 929,47

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 380 407,06	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 380 407,06	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 2 289 849,50	= G+I+K 2 832 843,24	542 993,74
	Section d'investissement	= B+D+F 2 715 816,91	= H+J+L 2 073 345,58	-642 471,33
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 5 005 666,41	= G+H+I+J+K+L 4 906 188,82	-99 477,59

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 380 407,06	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Publié le	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00
102	Opération d'équipement n° 102	0,00		
118	Opération d'équipement n° 118	7 257,39		
127	Opération d'équipement n° 127	0,00		
132	Opération d'équipement n° 132	1 159,00		
133	Opération d'équipement n° 133	0,00		
144	Opération d'équipement n° 144	0,00		
151	Opération d'équipement n° 151	2 730,66		
154	Opération d'équipement n° 154	24 613,41		
159	Opération d'équipement n° 159	0,00		
161	Opération d'équipement n° 161	29 221,42		
166	Opération d'équipement n° 166	0,00		
168	Opération d'équipement n° 168	0,00		
169	Opération d'équipement n° 169	15 610,00		
170	Opération d'équipement n° 170	0,00		
171	Opération d'équipement n° 171	13 860,00		
172	Opération d'équipement n° 172	0,00		
173	Opération d'équipement n° 173	111 126,40		
65	Opération d'équipement n° 65	144 233,78		
93	Opération d'équipement n° 93	30 595,00		
26	Participat° et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 008 267,33	1 249 502,51	400 455,11	0,00	358 309,71
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 008 267,33	1 249 502,51	400 455,11	0,00	358 309,71
66	Charges financières	6 966,47	6 105,95	0,00	0,00	860,52
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	1 000,00	0,00			1 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	48 948,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 065 181,80	1 255 608,46	400 455,11	0,00	409 118,23
023	Virement à la section d'investissement (4)	381 120,84				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	635 000,00	633 785,93			1 214,07
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 016 120,84	633 785,93			382 334,91
TOTAL		3 081 302,64	1 889 394,39	400 455,11	0,00	791 453,14
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 029 733,15	2 704 573,87	0,00	0,00	325 159,28
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	15 006,06	0,00	0,00	-15 006,06
75	Autres produits de gestion courante	0,00	83 900,82	0,00	0,00	-83 900,82
Total des recettes de gestion courante		3 029 733,15	2 803 480,75	0,00	0,00	226 252,40
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 029 733,15	2 803 480,75	0,00	0,00	226 252,40
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	24 345,00	2 138,00			22 207,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		24 345,00	2 138,00			22 207,00
TOTAL		3 054 078,15	2 805 618,75	0,00	0,00	248 459,40
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		27 224,49				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	3 284 792,51	1 707 158,41	380 407,06	1 197 227,04
	Total des dépenses d'équipement	3 284 792,51	1 707 158,41	380 407,06	1 197 227,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	31 026,79	31 026,79	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	31 026,79	31 026,79	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 315 819,30	1 738 185,20	380 407,06	1 197 227,04
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	24 345,00	2 138,00		22 207,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	24 345,00	2 138,00		22 207,00
	TOTAL	3 340 164,30	1 740 323,20	380 407,06	1 219 434,04
	Pour information	595 086,65			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	116 680,34	0,00	-116 680,34
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 596 250,95	0,15	0,00	1 596 250,80
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 596 250,95	116 680,49	0,00	1 479 570,46
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	1 322 879,16	1 322 879,16	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 322 879,16	1 322 879,16	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 919 130,11	1 439 559,65	0,00	1 479 570,46
021	Virement de la section d'exploitation (2)	381 120,84			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	635 000,00	633 785,93		1 214,07
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 016 120,84	633 785,93		382 334,91
	TOTAL	3 935 250,95	2 073 345,58	0,00	1 861 905,37
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.



II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 649 957,62		1 649 957,62
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	6 105,95	0,00	6 105,95
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	633 785,93	633 785,93
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 656 063,57	633 785,93	2 289 849,50

+	D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
---	--	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 289 849,50
---	---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	31 026,79	0,00	31 026,79
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 707 158,41		1 707 158,41
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		2 138,00	2 138,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	1 738 185,20	2 138,00	1 740 323,20

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	595 086,65
---	--	-------------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	2 335 409,85
---	--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 704 573,87		2 704 573,87
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	15 006,06		15 006,06
75	Autres produits de gestion courante	83 900,82		83 900,82
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	2 138,00	2 138,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 803 480,75	2 138,00	2 805 618,75

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	27 224,49
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 832 843,24
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	116 680,34	0,00	116 680,34
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,15	0,00	0,15
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		633 785,93	633 785,93
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		116 680,49	633 785,93	750 466,42

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 322 879,16
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 073 345,58
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	2 008 267,33	1 249 502,51	400 455,11	0,00	358 309,71
605	Achats d'eau	24 000,00	7 225,14	0,00	0,00	16 774,86
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6066	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	488,48	0,00	0,00	-488,48
61551	Entretien matériel roulant	0,00	1 343,30	0,00	0,00	-1 343,30
6156	Maintenance	0,00	3 025,96	0,00	0,00	-3 025,96
6162	Assurance obligatoire dommage construct°	14 000,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
618	Divers	0,00	99,00	0,00	0,00	-99,00
6222	Commissions recouvrement redevance	1 681 300,00	963 992,53	389 285,11	0,00	328 022,36
6226	Honoraires	20 000,00	0,00	11 170,00	0,00	8 830,00
6231	Annonces et insertions	0,00	1 080,00	0,00	0,00	-1 080,00
6237	Publications	10 000,00	1 134,00	0,00	0,00	8 866,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	16 000,00	24 055,94	0,00	0,00	-8 055,94
6287	Remboursements de frais	242 967,33	242 967,32	0,00	0,00	0,01
6288	Autres	0,00	614,15	0,00	0,00	-614,15
6356	Redevances occupat° domaine public	0,00	3 476,69	0,00	0,00	-3 476,69
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		2 008 267,33	1 249 502,51	400 455,11	0,00	358 309,71
66	Charges financières (b) (5)	6 966,47	6 105,95	0,00	0,00	860,52
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6 105,94	6 105,95	0,00	0,00	-0,01
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	860,53	0,00	0,00	0,00	860,53
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	1 000,00	0,00			1 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	1 000,00	0,00			1 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	48 948,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		2 065 181,80	1 255 608,46	400 455,11	0,00	409 118,23
023	Virement à la section d'investissement	381 120,84				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	635 000,00	633 785,93			1 214,07
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	635 000,00	633 785,93			1 214,07
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 016 120,84	633 785,93			382 334,91
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 016 120,84	633 785,93			382 334,91
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 081 302,64	1 889 394,39	400 455,11	0,00	791 453,14
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.





III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 029 733,15	2 704 573,87	0,00	0,00	325 159,28
70111	Ventes d'eau aux abonnés	3 019 233,15	2 727 064,08	0,00	0,00	292 169,07
70611	Redevance d'assainissement collectif	0,00	-53 599,63	0,00	0,00	53 599,63
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	0,00	24 465,13	0,00	0,00	-24 465,13
7083	Locations diverses	10 500,00	6 644,28	0,00	0,00	3 855,72
7088	Autres produits activités annexes	0,00	0,01	0,00	0,00	-0,01
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	15 006,06	0,00	0,00	-15 006,06
747	Subv. et participat° collectivités	0,00	15 006,06	0,00	0,00	-15 006,06
75	Autres produits de gestion courante	0,00	83 900,82	0,00	0,00	-83 900,82
7588	Autres	0,00	83 900,82	0,00	0,00	-83 900,82
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		3 029 733,15	2 803 480,75	0,00	0,00	226 252,40
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		3 029 733,15	2 803 480,75	0,00	0,00	226 252,40
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	24 345,00	2 138,00			22 207,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	24 345,00	0,00			24 345,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	0,00	2 138,00			-2 138,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		24 345,00	2 138,00			22 207,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 054 078,15	2 805 618,75	0,00	0,00	248 459,40
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		27 224,49				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 – DI 040, RE 043–DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Opération d'équipement n° 102 (3)	173 060,40	70 412,00	0,00	102 648,40
118	Opération d'équipement n° 118 (3)	160 708,87	103 046,81	7 257,39	50 404,67
127	Opération d'équipement n° 127 (3)	34 311,29	0,00	0,00	34 311,29
132	Opération d'équipement n° 132 (3)	46 126,31	12 616,38	1 159,00	32 350,93
133	Opération d'équipement n° 133 (3)	130 000,00	8 700,00	0,00	121 300,00
144	Opération d'équipement n° 144 (3)	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00
151	Opération d'équipement n° 151 (3)	45 397,06	17 457,14	2 730,66	25 209,26
154	Opération d'équipement n° 154 (3)	122 137,32	1 114,89	24 613,41	96 409,02
159	Opération d'équipement n° 159 (3)	292 000,00	284 078,22	0,00	7 921,78
161	Opération d'équipement n° 161 (3)	827 600,52	687 833,24	29 221,42	110 545,86
166	Opération d'équipement n° 166 (3)	5 403,41	0,00	0,00	5 403,41
168	Opération d'équipement n° 168 (3)	0,00	8 046,89	0,00	-8 046,89
169	Opération d'équipement n° 169 (3)	175 185,12	185,12	15 610,00	159 390,00
170	Opération d'équipement n° 170 (3)	95 000,00	0,00	0,00	95 000,00
171	Opération d'équipement n° 171 (3)	40 000,00	0,00	13 860,00	26 140,00
172	Opération d'équipement n° 172 (3)	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
173	Opération d'équipement n° 173 (3)	313 000,00	1 000,00	111 126,40	200 873,60
65	Opération d'équipement n° 65 (3)	699 862,21	488 267,72	144 233,78	67 360,71
93	Opération d'équipement n° 93 (3)	60 000,00	24 400,00	30 595,00	5 005,00
Total des dépenses d'équipement		3 284 792,51	1 707 158,41	380 407,06	1 197 227,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	31 026,79	31 026,79	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	31 026,79	31 026,79	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		31 026,79	31 026,79	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 315 819,30	1 738 185,20	380 407,06	1 197 227,04
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	24 345,00	2 138,00		22 207,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	24 345,00	2 138,00		22 207,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	24 345,00	0,00		24 345,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	1 960,00		-1 960,00
28121	Aménagement Terrains nus	0,00	178,00		-178,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		24 345,00	2 138,00		22 207,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 340 164,30	1 740 323,20	380 407,06	1 219 434,04
Pour information		595 086,65			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	116 680,34	0,00	-116 680,34
1313	Subv. équipt Départements	0,00	116 680,34	0,00	-116 680,34
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 596 250,95	0,15	0,00	1 596 250,80
1641	Emprunts en euros	1 596 250,95	0,15	0,00	1 596 250,80
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 596 250,95	116 680,49	0,00	1 479 570,46
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 322 879,16	1 322 879,16	0,00	0,00
1068	Autres réserves	1 322 879,16	1 322 879,16	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 322 879,16	1 322 879,16	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 919 130,11	1 439 559,65	0,00	1 479 570,46
021	Virement de la section d'exploitation	381 120,84			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	635 000,00	633 785,93		1 214,07
28031	Frais d'études	0,00	630,00		-630,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	2 861,00		-2 861,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	1 960,00		-1 960,00
28121	Aménagement Terrains nus	0,00	178,00		-178,00
28131	Bâtiments	0,00	9 474,00		-9 474,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	9 991,00		-9 991,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	162 145,00		-162 145,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	322 509,00		-322 509,00
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	43,00		-43,00
28173	Constructions (mise à disposition)	635 000,00	1 856,00		633 144,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	86 642,00		-86 642,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	31 558,27		-31 558,27
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	3 496,91		-3 496,91
28184	Mobilier	0,00	441,75		-441,75
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 016 120,84	633 785,93		382 334,91
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 016 120,84	633 785,93		382 334,91
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 935 250,95	2 073 345,58	0,00	1 861 905,37
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 102 (1) LIBELLE : Raccordement et Création forages

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis A	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3) B	
DEPENSES		173 060,40	70 412,00	0,00	102 648,40	427 294,51	
20	Immobilisations incorporelles	71 090,00	19 067,50	0,00	52 022,50	19 067,50	
2031	Frais d'études	71 090,00	19 067,50	0,00	52 022,50	19 067,50	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	101 970,40	51 344,50	0,00	50 625,90	408 227,01	
2315	Installat ⁿ , matériel et outillage techni	101 970,40	51 344,50	0,00	50 625,90	408 227,01	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis C	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3) D	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	34 500,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	34 500,00	
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	34 500,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-70 412,00	D-B	-392 794,51

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 118 (1)
LIBELLE : Sectorisation réseau

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		160 708,87	A 103 046,81	7 257,39	50 404,67	B 496 309,87
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 790,01
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 790,01
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	160 708,87	103 046,81	7 257,39	50 404,67	494 519,86
2315	Installat ⁿ , matériel et outillage techni	160 708,87	103 046,81	7 257,39	50 404,67	494 519,86

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A	-103 046,81	D-B -496 309,87

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 127 (1)
LIBELLE : Sécurité

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		34 311,29	A 0,00	0,00	34 311,29	B 113 284,72
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	34 311,29	0,00	0,00	34 311,29	113 284,72
2315	Installat ⁿ , matériel et outillage techni	34 311,29	0,00	0,00	34 311,29	113 284,72

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	0,00	D-B	-113 284,72

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 132 (1) LIBELLE : Local syndicat

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		46 126,31	A 12 616,38	1 159,00	32 350,93	B 1 196 637,04
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	10 524,80
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	10 524,80
21	Immobilisations corporelles	6 508,50	0,00	0,00	6 508,50	151 367,98
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	117 708,69
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	19 768,63
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	10 519,48
2184	Mobilier	6 508,50	0,00	0,00	6 508,50	3 371,18
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	39 617,81	12 616,38	1 159,00	25 842,43	1 034 744,26
2313	Constructions	30 222,47	222,47	1 159,00	28 841,00	875 872,84
2315	Installat°, matériel et outillage techni	9 395,34	12 393,91	0,00	-2 998,57	122 698,17
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	36 173,25

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 35 006,04
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	35 006,04
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	35 006,04

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-12 616,38	D-B	-1 161 631,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 133 (1)
LIBELLE : Local d'exploitation

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		130 000,00	A 8 700,00	0,00	121 300,00	B 8 700,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	8 700,00	0,00	-8 700,00	8 700,00
2031	Frais d'études	0,00	8 700,00	0,00	-8 700,00	8 700,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	130 000,00	0,00	0,00	130 000,00	0,00
2313	Constructions	130 000,00	0,00	0,00	130 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-8 700,00	D-B	-8 700,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 144 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT STATION LE POUT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		35 000,00	A 0,00	0,00	35 000,00	B 346 312,55
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	346 312,55
2315	Installat ⁿ , matériel et outillage techni	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	346 312,55

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A	0,00	D-B -346 312,55

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 151 (1) LIBELLE : Matériel informatique

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		45 397,06	A 17 457,14	2 730,66	25 209,26	B 26 345,05
20	Immobilisations incorporelles	10 953,00	11 342,00	0,00	-389,00	13 374,00
2051	Concessions et droits assimilés	10 953,00	11 342,00	0,00	-389,00	13 374,00
21	Immobilisations corporelles	34 444,06	6 115,14	2 730,66	25 598,26	12 971,05
2183	Matériel de bureau et informatique	19 444,06	5 782,97	0,00	13 661,09	12 638,88
2184	Mobilier	15 000,00	332,17	2 730,66	11 937,17	332,17
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A	-17 457,14	D-B -26 345,05

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 154 (1)
LIBELLE : Réduction des pressions

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		122 137,32	A 1 114,89	24 613,41	96 409,02	B 81 950,66
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	122 137,32	1 114,89	24 613,41	96 409,02	81 950,66
2315	Installat ⁿ , matériel et outillage techni	122 137,32	1 114,89	24 613,41	96 409,02	81 950,66

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A	-1 114,89	D-B -81 950,66

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 159 (1)
LIBELLE : SALLEBOEUF - monteil/bouclon

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		292 000,00	A 284 078,22	0,00	7 921,78	B 535 985,05
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	292 000,00	284 078,22	0,00	7 921,78	535 985,05
2315	Installat ⁿ , matériel et outillage techni	292 000,00	284 078,22	0,00	7 921,78	535 985,05

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A	-284 078,22	D-B -535 985,05

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 161 (1) LIBELLE : Renforcement rte intendant BCC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		827 600,52	A 687 833,24	29 221,42	110 545,86	B 929 073,56
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	827 600,52	687 833,24	29 221,42	110 545,86	929 073,56
2315	Installat ^o , matériel et outillage techni	827 600,52	687 833,24	29 221,42	110 545,86	929 073,56

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A	-687 833,24	D-B -929 073,56

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 166 (1)
LIBELLE : DEVOIEMENT CHEMIN ROZET LIGNAN

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
DEPENSES		5 403,41	A	0,00	0,00	5 403,41	B	253 335,07
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	5 403,41		0,00		5 403,41		253 335,07
2315	Installat ⁿ , matériel et outillage techni	5 403,41		0,00		5 403,41		253 335,07

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00		0,00		0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	0,00	D-B	-253 335,07

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 168 (1)
LIBELLE : LIGNAN DEVOIEMENT RESEAU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		0,00	A 8 046,89	0,00	-8 046,89	B 245 092,05
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	8 046,89	0,00	-8 046,89	245 092,05
2315	Installat ⁿ , matériel et outillage techni	0,00	8 046,89	0,00	-8 046,89	245 092,05

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A	-8 046,89	D-B -245 092,05

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 169 (1)
LIBELLE : SCC - STATION DROUILLARD

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		175 185,12	A 185,12	15 610,00	159 390,00	B 2 251,92
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	175 185,12	185,12	15 610,00	159 390,00	2 251,92
2315	Installat ⁿ , matériel et outillage techni	175 185,12	185,12	15 610,00	159 390,00	2 251,92

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A	-185,12	D-B -2 251,92

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 170 (1)
LIBELLE : Diagnostic Site Rochon Le POUT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		95 000,00	A	0,00	95 000,00	B
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	95 000,00	0,00	0,00	95 000,00	0,00
2315	Installat ⁿ , matériel et outillage techni	95 000,00	0,00	0,00	95 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 171 (1)
LIBELLE : SALLEBOEUF - STATION LA GRAVETTE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		40 000,00	A 0,00	13 860,00	26 140,00	B 995,80
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	40 000,00	0,00	13 860,00	26 140,00	995,80
2315	Installat ⁿ , matériel et outillage techni	40 000,00	0,00	13 860,00	26 140,00	995,80

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	0,00	D-B	-995,80

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 172 (1)
LIBELLE : BCC - RELAIS SALLEBOEUF

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		30 000,00	A 0,00	0,00	30 000,00	B 14 669,40
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	14 669,40
2315	Installat ⁿ , matériel et outillage techni	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	14 669,40

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	0,00	D-B	-14 669,40

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 173 (1) LIBELLE : Instal. Alimentation EP Lycée

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		313 000,00	A 1 000,00	111 126,40	200 873,60	B 1 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	313 000,00	1 000,00	111 126,40	200 873,60	1 000,00
2315	Installat ⁿ , matériel et outillage techni	313 000,00	1 000,00	111 126,40	200 873,60	1 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A	-1 000,00	D-B -1 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 65 (1)

LIBELLE : TRAV Hors TR MAC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		699 862,21	A 488 267,72	144 233,78	67 360,71	B 2 600 706,92
20	Immobilisations incorporelles	0,00	5 000,00	0,00	-5 000,00	9 235,27
2031	Frais d'études	0,00	5 000,00	0,00	-5 000,00	8 986,50
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	248,77
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 755,00
2157	Aménagements matériels industriels	0,00	0,00	0,00	0,00	1 755,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	699 862,21	483 267,72	144 233,78	72 360,71	2 589 716,65
2315	Installat°, matériel et outillage techni	699 862,21	483 267,72	144 233,78	72 360,71	2 041 867,63
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	547 849,02

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 121 838,80
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	121 838,80
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	97 450,35
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	24 388,45

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-488 267,72	D-B	-2 478 868,12

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 93 (1)

LIBELLE : Diagnostic Réseau AEP / DECI

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		60 000,00	A 24 400,00	30 595,00	5 005,00	B 63 105,30
20	Immobilisations incorporelles	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	5 075,00
2031	Frais d'études	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	180,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	4 895,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	24 400,00	30 595,00	-54 995,00	58 030,30
2315	Installat ⁿ , matériel et outillage techni	0,00	24 400,00	30 595,00	-54 995,00	58 030,30

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 8 619,60
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	8 619,60
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	8 619,60
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

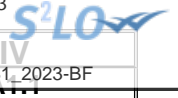
Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A	-24 400,00	D-B -54 485,70

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

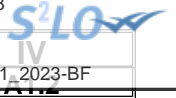
A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					492 350,55									
1641 Emprunts en euros (total)					492 350,55									
0700322	Caisse d'épargne Aquitaine Poito	27/12/2008		27/12/2008	38 000,00	F		4,450	4,450		A	X Echéance constante		A-1
20700323	Caisse d'épargne Aquitaine Poito	27/12/2008		27/12/2008	100 000,00	F		4,450	4,450		A	X Echéance constante		A-1
36450699301	CREDIT AGRICOLE MUTUEL	01/11/2006		01/11/2007	85 000,00	F		3,900	3,900		A	X Echéance constante		A-1
MON255738 EUR	Etablissement CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/09/2008		01/10/2008	37 113,15	F		3,470	3,470		A	X Echéance constante		A-1
MON255739 EUR	Etablissement CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/09/2008		01/10/2008	81 834,50	F		3,470	3,470		A	X Echéance constante		A-1
MON255740 EUR	Etablissement CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/09/2008		01/10/2008	150 402,90	F		3,470	3,470		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise						
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
1681 Autres emprunts (total)					0,00											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					0,00											
Total général					492 350,55											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		126 095,35					31 026,79	6 105,94	0,00	664,95
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		126 095,35					31 026,79	6 105,94	0,00	664,95
0700322		0,00	A-1	12 786,72	5,00	F		4,450	2 239,96	668,69	0,00	6,32
20700323		0,00	A-1	33 649,33	5,00	F		4,450	5 894,63	1 759,71	0,00	16,64
36450699301		0,00	A-1	22 555,60	3,92	F		3,900	5 119,85	1 079,34	0,00	146,61
MON255738 EUR		0,00	A-1	7 868,16	2,83	F		3,470	2 448,81	358,00	0,00	68,26
MON255739 EUR		0,00	A-1	17 349,36	2,83	F		3,470	5 399,62	789,39	0,00	150,51
MON255740 EUR		0,00	A-1	31 886,18	2,83	F		3,470	9 923,92	1 450,81	0,00	276,61
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		126 095,35					31 026,79	6 105,94	0,00	664,95

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

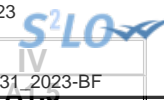
IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	126 095,35	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

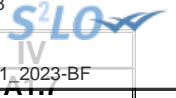
(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES
A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS
A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
L	21531 Réseaux d'adduction d'eau	40	17/10/2018

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS
A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		55 371,79	I 31 026,79
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		31 026,79	31 026,79
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	31 026,79	31 026,79
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		24 345,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	24 345,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	31 026,79	380 407,06	595 086,65	1 006 520,50

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 016 120,84	III 633 785,93
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 016 120,84	633 785,93
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	630,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	2 861,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	1 960,00
28121	Aménagement Terrains nus	0,00	178,00
28131	Bâtiments	0,00	9 474,00
28135	Installations générales, agencements, ...	0,00	9 991,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	162 145,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	322 509,00
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	43,00
28173	Constructions (mise à disposition)	635 000,00	1 856,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	86 642,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	31 558,27
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	3 496,91
28184	Mobilier	0,00	441,75
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	381 120,84	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	633 785,93	0,00	0,00	1 322 879,16	1 956 665,09

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 006 520,50
Ressources propres disponibles	IV 1 956 665,09
Solde	V = IV – II (3) 950 144,59

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION
A5.1.1

Eau (1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	1 149 334,63
6281	Concours divers (cotisations...)	22 830,94
618	Divers	930,00
6231	Annonces et insertions	90,00
6222	Commissions pour recouvrement de la redevance d'assainissement	1 117 728,89
6156	Maintenance	2 892,00
61551	Matériel roulant	1 343,30
6356	Redevance occupation domaine public national	3 476,69
6288	Autres	0,15
6287	Remboursements de frais	42,66
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	184 233,74
65	Opération équipement n°65	184 233,74
66	Charges financières	3 677,54
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 677,54
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		1 153 012,17
042	Opérat° ordre transfert entre sections	633 785,93
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	633 785,93
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		633 785,93
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERALEDES DEPENSES		1 786 798,10

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 148 537,58
7083	Locations diverses	4 068,53
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements, vente d'ouvrages)	0,01
70111	Ventes d'eau aux abonnés	2 144 469,04
74	Subventions d'exploitation	15 006,06
747	Subventions et participations des collectivités territoriales	15 006,06
75	Autres produits de gestion courante	74 593,82
7588	Autres	74 593,82
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		2 238 137,46
042	Opérat° ordre transfert entre sections	2 138,00
7811	Reprises sur amort. des immos incorporelles et corporelles	2 138,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		2 138,00



RECETTES – TITRES EMIS	
Article (2)	Libellé (2)
	R 002 (5)
	TOTAL GENERAL DES RECETTES
	0,00
	2 240 275,46

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT

A5.1.2

Eau(1)

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
	Opération d'équipement n° 159	62 057,18
	Opération d'équipement n° 65	184 233,74
	Opération d'équipement n° 118	46 169,13
	Opération d'équipement n° 132	567,07
	Opération d'équipement n° 151	10 522,17
	Opération d'équipement n° 161	250 962,14
	Opération d'équipement n° 173	1 000,00
	Opération d'équipement n° 93	24 400,00
	Opération d'équipement n° 102	1 275,00
	Opération d'équipement n° 154	845,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	22 892,21
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées.	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		604 924,56
040	Opérat° ordre transfert entre sections	2 138,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 138,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		607 062,56

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	64 208,84
16	Emprunts et dettes assimilées	0,15
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		64 208,99
040	Opérat° ordre transfert entre sections	633 785,93
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		633 785,93
R 001 (4)		0,00



RECETTES – TITRES EMIS	
Article (2)	Libellé (2)
TOTAL GENERAL DES RECETTES	
	697 994,92

- (1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.
- (3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.
- (4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION

A5.2.1

Assainissement collectif (1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERALDES DEPENSES		0,00

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	24 465,13
7063	Contributions des communes ou de l'EPCI (eaux pluviales)	24 465,13
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		24 465,13
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		24 465,13

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SLOW

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION

A5.2.1

Assainissement non collectif (1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	270,00
6231	Annonces et insertions	270,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		270,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERALES DEPENSES		270,00

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT

A5.2.2

Assainissement collectif(1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opération d'équipement n° 151		1 623,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		1 623,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		1 623,00

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SLOW

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT

A5.2.2

Assainissement non collectif(1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		0,00

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A5.3.1

A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.3.2

A5.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

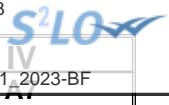


IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES
A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
05/01/2022	2023RESEAU LIGNAN	8 046,89	0,00	40
15/02/2022	2023RESEAU AEPFARGUES	36 221,20	0,00	0
15/02/2022	2023RESEAU AEPB&C	530,00	0,00	0
03/03/2022	2023RESEAU AEPB&C	142 571,15	0,00	0
17/03/2022	2023RESEAU AEPB&C	147 207,25	0,00	0
25/03/2022	2023RESEAU AEPFARGUES	6 398,17	0,00	0
25/03/2022	2023RESEAU AEPB&C	770,00	0,00	0
12/04/2022	RESEAU SALLEBOEUF	22 343,84	0,00	0
12/04/2022	RESEAU SALLEBOEUF	7 740,72	0,00	0
12/04/2022	RESEAU SALLEBOEUF	1 743,47	0,00	0
12/04/2022	2023RESEAU AEPB&C	3 536,23	0,00	0
12/04/2022	2023RESEAU AEPB&C	65 267,34	0,00	0
12/04/2022	2023RESEAU SALLEBOEUF	7 740,72	0,00	40
12/04/2022	2023RESEAU AEPB&C	8 441,61	0,00	0
12/04/2022	2023RESEAU SALLEBOEUF	22 343,84	0,00	40
12/04/2022	2023RESEAU AEPFARGUES	2 857,68	0,00	0
12/04/2022	2023RESEAU SALLEBOEUF	1 743,47	0,00	40
28/04/2022	RESEAU SALLEBOEUF	354,84	0,00	0
28/04/2022	RESEAU SALLEBOEUF	3 280,00	0,00	0
13/05/2022	2023RESEAU AEPB&C	960,25	0,00	0
13/05/2022	2023RESEAU AEPB&C	48 788,71	0,00	0
17/05/2022	2023RESEAU AEPB&C	24 669,88	0,00	0
24/05/2022	RESEAU SALLEBOEUF	2 459,12	0,00	0
24/05/2022	2023RESEAU AEPFARGUES	1 487,11	0,00	0
31/05/2022	RESEAU SALLEBOEUF	460,00	0,00	0
31/05/2022	2023RESEAU AEPB&C	14 652,98	0,00	0
30/06/2022	RESEAU SALLEBOEUF	990,00	0,00	0
30/06/2022	2023RESEAU AEPB&C	39 019,23	0,00	0
30/06/2022	2023RESEAU AEPB&C	2 234,81	0,00	0
30/06/2022	2023RESEAU AEPB&C	610,00	0,00	0
30/06/2022	2023RESEAU AEPB&C	1 127,72	0,00	0
05/07/2022	RESEAU SALLEBOEUF	19 768,00	0,00	0
05/07/2022	RESEAU SALLEBOEUF	16 209,20	0,00	0
07/07/2022	2023RESEAU AEPB&C	63 855,91	0,00	0
07/07/2022	2023RESEAU AEPB&C	6 219,27	0,00	0
07/07/2022	2023RESEAU AEPFARGUES	556,64	0,00	0
07/07/2022	2023RESEAU AEPFARGUES	3 053,08	0,00	0
12/07/2022	RESEAU SALLEBOEUF	1 399,94	0,00	0
12/07/2022	RESEAU SALLEBOEUF	519,81	0,00	0
12/07/2022	2023RESEAU AEPFARGUES	845,92	0,00	0
21/07/2022	RESEAU SALLEBOEUF	154 565,04	0,00	0
21/07/2022	RESEAU SALLEBOEUF	16 964,63	0,00	0
21/07/2022	2023RESEAU AEPB&C	55 628,50	0,00	0
21/07/2022	2023RESEAU AEPB&C	54 853,13	0,00	0
28/07/2022	op65-maillage camarsac	1 899,09	0,00	0
01/08/2022	RESEAU SALLEBOEUF	990,00	0,00	0
01/08/2022	2023RESEAU AEPB&C	54 346,60	0,00	0
08/09/2022	RESEAU SALLEBOEUF	1 046,68	0,00	0
08/09/2022	RESEAU SALLEBOEUF	1 821,10	0,00	0
08/09/2022	RESEAU SALLEBOEUF	984,60	0,00	0
08/09/2022	RESEAU SALLEBOEUF	90,24	0,00	0
08/09/2022	2023RESEAU AEPB&C	16 290,60	0,00	0
08/09/2022	2023RESEAU AEPB&C	2 919,27	0,00	0
08/09/2022	2023RESEAU AEPB&C	4 264,79	0,00	0
08/09/2022	2023RESEAU AEPB&C	1 340,88	0,00	0
08/09/2022	2023RESEAU AEPFARGUES	268,97	0,00	0
23/09/2022	RESEAU SALLEBOEUF	5 092,13	0,00	0
10/10/2022	2023RESEAU AEPB&C	12 657,70	0,00	0
24/10/2022	2023RESEAU AEPFARGUES	147,90	0,00	0
24/10/2022	2023RESEAU AEPFARGUES	76,95	0,00	0
03/11/2022	2023RESEAU AEPFARGUES	11 669,70	0,00	0
08/11/2022	op65-maillage camarsac	2 994,00	0,00	0
08/11/2022	2023RESEAU CROIGNON	17 408,95	0,00	40

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)		
10/11/2022	2023RESEAUAEPFARGUES	28 401,30	0,00	0
21/11/2022	2023RESEAUAEPB&C	24 203,19	0,00	0
21/11/2022	2023RESEAUAEPB&C	18 464,50	0,00	0
21/11/2022	2023RESEAUAEPFARGUES	390,00	0,00	0
01/12/2022	2023RESEAUAEPB&C	1 041,72	0,00	0
05/12/2022	2023RESEAUAEPB&C	58,40	0,00	0
05/12/2022	2023RESEAUAEPB&C	1 092,07	0,00	0
05/12/2022	2023RESEAUAEPB&C	265,31	0,00	0
05/12/2022	2023RESEAUAEPB&C	2 688,65	0,00	0
05/12/2022	2023RESEAUAEPB&C	2 728,48	0,00	0
07/12/2022	2023RESEAUAEPB&C	62 787,73	0,00	0
07/12/2022	2023RESEAUAEPB&C	22 843,86	0,00	0
08/12/2022	2023RESEAUAEPB&C	740,00	0,00	0
12/12/2022	2023RESEAUAEPB&C	0,01	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		1 323 052,67	0,00	

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES****A8.2****A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
31/12/2022	Etude diagnostique territoire syndicat	180,00	0	0,00	180,00	0,00	-180,00
TOTAL GENERAL		180,00					-180,00

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS
A8.3

A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES

A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
05/01/2022	SOUS SECTORISATION	35 693,42	0,00	0
05/01/2022	SOUS SECTORISATION	20 239,00	0,00	0
15/02/2022	DEVOIEMENT FARGUES RD PT LES BONS ENFANTS	27 325,67	0,00	0
15/02/2022	CANALISATIONS BEYCHAC CAILLAU	530,00	0,00	0
17/03/2022	CANALISATIONS BEYCHAC CAILLAU	147 207,25	0,00	0
25/03/2022	201965FARGUES RESEAU	6 398,17	0,00	0
25/03/2022	DETECTION RESEAU AEP GRAVETTE	185,12	0,00	0
30/03/2022	RENOUVELLEMENT AEP CH GRAVETTE SALLEBOEUF	28 084,01	0,00	0
30/03/2022	RENOUVELLEMENT AEP RTE SADIRAC CAMAA	46 121,55	0,00	0
01/04/2022	Renv AEP ZI BOS PLAN BCC	16 784,00	0,00	0
12/04/2022	Renv AEP salleboeuf quartier meynard	7 740,72	0,00	0
12/04/2022	DEVOIEMENT CANA RTE INTENDANT BCC	8 441,61	0,00	0
12/04/2022	201965FARGUES RESEAU	2 857,68	0,00	0
12/04/2022	CANALISATIONS BEYCHAC CAILLAU	3 536,23	0,00	0
12/04/2022	CANALISATIONS BEYCHAC CAILLAU	65 267,34	0,00	0
04/05/2022	FORAGE MONTUARD	26 615,00	0,00	0
04/05/2022	FORAGE MONTUARD	18 350,00	0,00	0
04/05/2022	FORAGE MONTUARD	2 525,00	0,00	0
13/05/2022	CONSTRUCTION BATIMENT	960,25	0,00	30
24/05/2022	201965FARGUES RESEAU	1 487,11	0,00	0
24/05/2022	FORAGE MONTUARD	3 854,50	0,00	0
24/05/2022	FORAGE MONTUARD	3 854,50	0,00	0
07/07/2022	CANALISATIONS BEYCHAC CAILLAU	6 219,27	0,00	0
07/07/2022	201965FARGUES RESEAU	556,64	0,00	0
07/07/2022	201965FARGUES RESEAU	3 053,08	0,00	0
07/07/2022	CANALISATIONS BEYCHAC CAILLAU	63 855,91	0,00	0
21/07/2022	CANALISATIONS BEYCHAC CAILLAU	55 628,50	0,00	0
21/07/2022	CANALISATIONS BEYCHAC CAILLAU	54 853,13	0,00	0
01/08/2022	CANALISATIONS BEYCHAC CAILLAU	54 346,60	0,00	0
08/09/2022	CANALISATIONS BEYCHAC CAILLAU	1 340,88	0,00	0
08/09/2022	CANALISATIONS BEYCHAC CAILLAU	4 264,79	0,00	0
08/09/2022	CANALISATIONS BEYCHAC CAILLAU	2 919,27	0,00	0
08/09/2022	CANALISATIONS BEYCHAC CAILLAU	16 290,60	0,00	0
08/09/2022	MISSION SECTORISATION TERR SIAEPA	1 046,68	0,00	0
08/09/2022	MISSION SECTORISATION TERR SIAEPA	945,26	0,00	0
08/09/2022	REDUCTION PRESSION	268,97	0,00	0
27/09/2022	TRAVAUX RIBOUTET CREON	1 037,80	0,00	0
10/10/2022	DEVOIEMENT CANA RTE INTENDANT BCC	12 657,70	0,00	0
24/10/2022	201965FARGUES RESEAU	147,90	0,00	0
24/10/2022	201965FARGUES RESEAU	76,95	0,00	0
03/11/2022	201965FARGUES RESEAU	11 669,70	0,00	0
08/11/2022	SIT1-AMO DEV RESEAU CROIGNON	17 408,95	0,00	0
08/11/2022	SOUS SECTORISATION	43 202,70	0,00	0
10/11/2022	201965FARGUES RESEAU	28 401,30	0,00	0
21/11/2022	CANALISATIONS BEYCHAC CAILLAU	24 203,19	0,00	0
21/11/2022	201965FARGUES RESEAU	390,00	0,00	0
21/11/2022	DEVOIEMENT EXTENSION RESEAU AEP	18 464,50	0,00	0
01/12/2022	CANALISATIONS BEYCHAC CAILLAU	1 041,72	0,00	0
05/12/2022	CANALISATIONS BEYCHAC CAILLAU	2 728,48	0,00	0
05/12/2022	CANALISATIONS BEYCHAC CAILLAU	2 688,65	0,00	0
05/12/2022	CANALISATIONS BEYCHAC CAILLAU	265,31	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	amortissements	l'amortissement
05/12/2022	CANALISATIONS BEYCHAC CAILLAU	1 092,07	0,00	0
05/12/2022	CANALISATIONS BEYCHAC CAILLAU	58,40	0,00	0
06/12/2022	Renouvellement réseau rte libourne Créon	1 000,00	0,00	0
07/12/2022	CANALISATIONS BEYCHAC CAILLAU	22 843,86	0,00	0
07/12/2022	CANALISATIONS BEYCHAC CAILLAU	62 787,73	0,00	0
07/12/2022	SIT1-AMO DEV RESEAU CROIGNON	750,00	0,00	0
08/12/2022	CANALISATIONS BEYCHAC CAILLAU	740,00	0,00	0
12/12/2022	CANALISATIONS BEYCHAC CAILLAU	0,01	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		993 304,63	0,00	

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES****A9.2****A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0.00
Recettes réelles d'exploitation	2 803 480,75
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0.00 %

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 803 480,75
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET****B1.3****B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****B1.4****B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****B1.7****B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN****AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.1****B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.



IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	
	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
		0	0,00
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

**IV – ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER**

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).



IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES	
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	3 081 302,64	2 289 849,50	0,00	2 289 849,50
RECETTES	3 081 302,64	2 832 843,24	0,00	2 832 843,24
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 935 250,95	2 335 409,85	380 407,06	2 715 816,91
RECETTES	3 935 250,95	2 073 345,58	0,00	2 073 345,58

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	3 081 302,64	2 289 849,50	0,00	2 289 849,50
RECETTES	3 081 302,64	2 832 843,24	0,00	2 832 843,24
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 935 250,95	2 335 409,85	380 407,06	2 715 816,91
RECETTES	3 935 250,95	2 073 345,58	0,00	2 073 345,58
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	7 016 553,59	4 625 259,35	380 407,06	5 005 666,41
TOTAL AGREGE DES RECETTES	7 016 553,59	4 906 188,82	0,00	4 906 188,82

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV - ANNEXES	IV
ARRETES ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTE :

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 15/06/2023

Présenté par le Président,
Délibéré par le Conseil syndical, réuni en session ordinaire.

A BONNETAN le 28/06/2023

Le Président

Christian RAYNAL



siaepa
BONNETAN

75 allée du Pas Douen
33370 BONNETAN
Tél : 05 56 68 37 92

Les membres du Conseil Syndical :

MEMBRES	NOM	SIGNATURE
BEYCHAC ET CAILLAU – CC St-Loubès	Jacky BIAUJAUD	
BONNETAN – CC Coteaux Bordelais	Christian RAYNAL	
CAMARSAC - CC Coteaux Bordelais	Patrick PALACIN	
CREON	Pierre GACHET	
CROIGNON - CC Coteaux Bordelais	Frédéric COUSSO	
CURSAN	Christian CHARTON	
FARGUES-ST-HILAIRE	Nathalie ROCA	
LE POUT	Jean-Benoît MILAN	
LIGNAN DE BORDEAUX	Jacques CANTILLAC	
LOUPES	Jean-Marie PELLEGRIN	
SADIRAC	Marie-Antoinette CHIRON-CHARRIER	
SALLEBOEUF - CC Coteaux Bordelais	Régis FALXA	
SAINT-GENES DE LOMBAUD	Dolorès POTTIER	
SAINT-SULPICE ET CAMEYRAC - CC St-Loubès	Pascal COURTAZELLES	



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
75 allée du Pas Douen - 33370 BONNETAN

2023-32

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL COMPÉTENCE A

Séance du 28/06/2023

NOMBRE DE MEMBRES			VOTE
Afférents Pour la Compétence « A »	Présents	Qui ont pris part au vote	A l'unanimité
14	11	11	Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Syndical du **SIAEPA de Bonnetan** s'est réuni à Bonnetan sous la présidence de Monsieur **Christian RAYNAL**.

Date de la convocation du conseil syndical : **15/06/2023**

Date d'affichage : **15/06/2023**

Etaient présents pour la Compétence « A » : C. RAYNAL ; C. CHARTON ; D. POTTIER ; J. BIAUJAUD ; R. FALXA ; N. ROCA ; P. GACHET ; P. PALACIN ; J. CANTILLAC ; F. COUSSO ; JB. MILAN ;

Absent excusé ; M.A CHIRON-CHARRIER ; JM PELLEGRIN ; P. COURTAZELLES

Absents excusés et représentés :

Pouvoir :

Absents :

Participent à la réunion : Alice POINOT, adjoint administratif ; Anthony BERTEAU, adjoint administratif « comptabilité », Maud MICHAUD, Directrice du SIAEPA de Bonnetan ; M. LAFONT Suppléante commune de Saint Genès de lombaud

Secrétaire de séance : Christian CHARTON

32-2023

COMPTE DE GESTION 2022 – BUDGET EAU POTABLE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Vu la présentation du compte de gestion 2022 par Madame La responsable du SGC de Castres sur Gironde,

Considérant l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Considérant l'exécution du budget et de l'exercice 2022, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après avoir entendu l'exposé de M le Président et après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical,

- Constate que le compte de gestion présente des résultats identiques au compte administratif
- Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par Madame La responsable du SGC de Castres sur Gironde, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait à Bonnetan, le 28 juin 2023

Le Secrétaire,
Christian CHARTON

Le Président
Christian RAYNAL



siaepa
BONNETAN
75 allée du Pas Douen
33370 BONNETAN
Tél : 05 56 68 37 92





SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
75 allée du Pas Douen - 33370 BONNETAN

2023-33

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL COMPÉTENCE A

Séance du 28/06/2023

NOMBRE DE MEMBRES			VOTE
Afférents Pour la Compétence « A »	Présents	Qui ont pris part au vote	A l'unanimité
14	11	11	Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Syndical du **SIAEPA de Bonnetan** s'est réuni à Bonnetan sous la présidence de Monsieur **Christian RAYNAL**.

Date de la convocation du conseil syndical : **15/06/2023**

Date d'affichage : **15/06/2023**

Etaient présents pour la Compétence « A » : C. RAYNAL ; C. CHARTON ; D. POTTIER ; J. BIAUJAUD ; R. FALXA ; N. ROCA ; P. GACHET ; P. PALACIN ; J. CANTILLAC ; F. COUSSO ; JB. MILAN ;

Absent excusé ; M.A CHIRON-CHARRIER ; JM PELLEGRIN ; P. COURTAZELLES

Absents excusés et représentés :

Pouvoir :

Absents :

Participent à la réunion : Alice POINOT, adjoint administratif ; Anthony BERTEAU, adjoint administratif « comptabilité », Maud MICHAUD, Directrice du SIAEPA de Bonnetan ; M. LAFONT Suppléante commune de Saint Genès de lombaud

Secrétaire de séance : Christian CHARTON

Le Conseil Syndical, légalement convoqué et réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Raynal.

L'instruction M49 prévoit que les résultats de l'exercice précédent soient affectés après leur constatation qui a lieu lors du vote du compte administratif. Néanmoins, l'article L.2311-5 alinéa 4 du Code Général des collectivités territoriales autorise une reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent au moment du vote du budget primitif.

Par délibération n°13/2023 du 06 Mars 2023, le conseil syndical a procédé à la reprise anticipée des résultats du budget de l'eau potable.

Il est donc proposé d'affecter définitivement les résultats constatés au compte administratif 2022 du budget de l'eau potable.

Le Conseil Syndical

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu les résultats du compte administratif 2022,

Vu la délibération n°13/2023 du 06 Mars 2023 relative à la reprise anticipée des résultats du budget de l'eau potable.

Vu la délibération n°12/2023 du 06 mars 2023 relative à l'adoption du budget primitif 2023.

Après avoir entendu l'exposé du président et après en avoir délibéré,

AFFECTE le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses :	2 289 849.50 €
Recettes :	2 805 618.75 €
Résultat de l'exercice	+ 515 769.25 €
Résultats antérieurs reportés	+ 27 224,49 €
Résultats à affecter	+ 542 993.74 €

Résultat d'investissement

Dépenses :	1 740 323.20 €
Recettes :	2 073 345.58 €
Résultat de l'exercice	+333 022.38 €
Résultats antérieurs reportés -déficit	595 086,65€
Résultat cumulé (R001) – déficit	262 064.27 €
Solde des restes à réaliser 2022	380 407.06 €
Besoin de financement	642 471.33€
Affectation au R1068	542 993.74 €

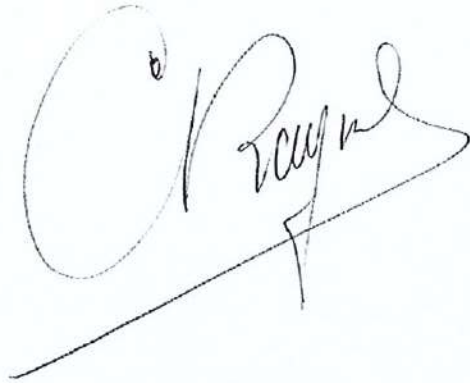

Le conseil syndical constate et approuve les résultats de l'exercice 2022

Fait à Bonnetan, le 28 juin 2023

Fait à Bonnetan, le 28 juin 2023

Le Secrétaire,
Christian CHARTON

Le Président
Christian RAYNAL



75 allée du Pas Douen
33370 BONNETAN
Tél : 05 56 68 37 92

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le



ID : 033-253302996-20230628-33_2023-BF

Document communiqué en vertu de l'article 10 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'accès à l'information.



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
75 allée du Pas Douen - 33370 BONNETAN

2023-34

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL COMPÉTENCE A

Séance du 28/06/2023

NOMBRE DE MEMBRES			VOTE
Afférents Pour la Compétence « A »	Présents	Qui ont pris part au vote	A l'unanimité
14	11	11	Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Syndical du **SIAEPA de Bonnetan** s'est réuni à Bonnetan sous la présidence de Monsieur **Christian RAYNAL**.

Date de la convocation du conseil syndical : **15/06/2023**

Date d'affichage : **15/06/2023**

Etaient présents pour la Compétence « A » : C. RAYNAL ; C. CHARTON ; D. POTTIER ; J. BIAUJAUD ; R. FALXA ; N. ROCA ; P. GACHET ; P. PALACIN ; J. CANTILLAC ; F. COUSSO ; JB. MILAN ;

Absent excusé ; M.A CHIRON-CHARRIER ; JM PELLEGRIN ; P. COURTAZELLES

Absents excusés et représentés :

Pouvoir :

Absents :

Participent à la réunion : Alice POINOT, adjoint administratif ; Anthony BERTEAU, adjoint administratif « comptabilité », Maud MICHAUD, Directrice du SIAEPA de Bonnetan ; M. LAFONT Suppléante commune de Saint Genès de lombaud

Secrétaire de séance : Christian CHARTON



34-2023
DELIBERATION PORTANT DECISION MODIFICATIVE N°1
BUDGET 2023 AEP

Au vu de l'état de l'actif transmis par le Trésor public en avril 2023, et notamment la mise à jour des données concernant les subventions d'investissement non intégrées à l'actif et non amorties, il convient de prévoir une augmentation des crédits pour pouvoir amortir les bons montants.

Par ailleurs, suite à la période de facturation qui vient de s'écouler et des m3 facturés en baisse (volumes facturés 1552 377 m3 en 2022 contre 1644 609m3 en 2021), il convient de diminuer les recettes liées à la vente d'eau afin de ne pas les surestimer.

Enfin, suite à la réévaluation des travaux à exécuter sur l'opération 144 relative à la modification des clôtures sur le site de pompage de Le Pout, il convient de diminuer les crédits inscrits sur cette opération.

Ainsi il est proposé la décision modificative suivante :

	Fonctionnement	
	Augmentation des crédits	Diminution des crédits
<u>Compte de recettes 70111 / ch 70</u>	0€	21 310 €
<u>Compte de recettes 777 / ch 042</u>	21 310 €	0€
	Investissement	
	Augmentation des crédits	Diminution des crédits
<u>Compte de dépenses Op144/ch23</u>	0 €	21 310 €
<u>Compte de dépenses 139111/ch040</u>	20 448 €	0 €
<u>Compte de dépenses 13913/ch040</u>	862 €	0€

Le Conseil Syndical ayant entendu l'exposé du Président,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 « eau et assainissement » applicable aux services publics locaux à caractère industriel ou commercial

Vu le vote du budget du 06/03/2023,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil syndical,

Décide : - d'adopter la décision modificative n°1.

Fait à Bonnetan, le 28 juin 2023

Le Secrétaire,
 Christian CHARTON



Le Président
 Christian RAYNAUD

33061

S.I.A.E.P.A de BONNETAN

Code INSEE

BUDGET SYNDICAT A.E.P

DIMIT 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical
AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
R-777 : Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exercice	0.00 €	0.00 €	0.00 €	21 310.00 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0.00 €	0.00 €	0.00 €	21 310.00 €
R-70111 : Ventes d'eau aux abonnés	0.00 €	0.00 €	21 310.00 €	0.00 €
TOTAL R 70 : Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	0.00 €	0.00 €	21 310.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	0.00 €	21 310.00 €	21 310.00 €
INVESTISSEMENT				
D-139111 : Agence de l'eau	0.00 €	20 448.00 €	0.00 €	0.00 €
D-13913 : Départements	0.00 €	862.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0.00 €	21 310.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-144 : AMENAGEMENT STATION LE POUT	21 310.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	21 310.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	21 310.00 €	21 310.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
75 allée du Pas Douen - 33370 BONNETAN

2023-35

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL COMPÉTENCE A

Séance du 28/06/2023

NOMBRE DE MEMBRES			VOTE
Afférents Pour la Compétence « A »	Présents	Qui ont pris part au vote	A l'unanimité
14	11	11	Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Syndical du **SIAEPA de Bonnetan** s'est réuni à Bonnetan sous la présidence de Monsieur **Christian RAYNAL**.

Date de la convocation du conseil syndical : **15/06/2023**

Date d'affichage : **15/06/2023**

Etaient présents pour la Compétence « A » : C. RAYNAL ; C. CHARTON ; D. POTTIER ; J. BIAUJAUD ; R. FALXA ; N. ROCA ; P. GACHET ; P. PALACIN ; J. CANTILLAC ; F. COUSSO ; JB. MILAN ;

Absent excusé ; M.A CHIRON-CHARRIER ; JM PELLEGRIN ; P. COURTAZELLES

Absents excusés et représentés :

Pouvoir :

Absents :

Participent à la réunion : Alice POINOT, adjoint administratif ; Anthony BERTEAU, adjoint administratif « comptabilité », Maud MICHAUD, Directrice du SIAEPA de Bonnetan ; M. LAFONT Suppléante commune de Saint Genès de lombaud

Secrétaire de séance : Christian CHARTON



35-2023

**LANCEMENT DE LA CONSULTATION POUR RETENIR UN PRESTATAIRE POUR UNE ENTREPRISE
POUR REALISATION DE REPERAGE DE RESEAUX D'EAU POTABLE
AVEC DES TECHNIQUES NON INVASIVES SUR LE TERRITOIRE
DU SIAEPA DE BONNETAN**

Le président expose les éléments suivants :

Afin d'améliorer la connaissance patrimoniale sur le réseau d'eau potable pour permettre de mieux surveiller le réseau pour la recherche de fuites, le Président propose de lancer une consultation pour retenir un prestataire pour réaliser des repérages des réseaux d'eau potable avec des techniques non invasives sur le territoire du SIAEPA de Bonnetan.

Vu les dépenses afférentes à ses repérages qui devraient intervenir dans 4 années à venir ;

Vu que les entités adjudicatrices sont des pouvoirs adjudicateurs qui exercent une des activités d'opérateur de réseaux définies à l'article 12 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu le seuil de la procédure formalisée :

En conséquence,

M. le Président demande l'autorisation au Conseil Syndical de lancer une consultation pour retenir un prestataire pour le repérage des réseaux d'eau potable.

Monsieur le Président propose de lancer cette consultation auprès d'entreprises spécialisées selon la procédure adaptée en tant qu'entité adjudicatrice pour un montant n'excédant pas 430 999 euros HT.

Ce marché prendra la forme d'un accord-cadre « à bons de commandes » conformément aux articles 27, 78 et 80 du décret 2016-360 du 25 mars 2016. Il sera établi pour une durée de 1 an reconductible 3 fois maximum dans la limite du montant maximum de 430 999 euros HT.

Le Conseil Syndical,

- Autorise : Monsieur Le Président à lancer la consultation auprès de prestataires un prestataire pour réaliser des repérages des réseaux d'eau potable avec des techniques non invasives sur le territoire du SIAEPA de Bonnetan, selon la procédure adaptée en tant qu'entité adjudicatrice ;
- Approuve : la forme d'un accord-cadre « à bons de commandes » (conformément aux articles 27, 78 et 80 du décret 2016-360 du 25 mars 2016, établi pour une durée de 1 an reconductible 3 fois maximum dans la limite du montant maximum de 430 999 euros HT.

Fait à Bonnetan, le 28 juin 2023

Le Secrétaire,
Christian CHARTON



siaepa
BONNETAN

75 allée du Pas Douen
33370 BONNETAN
Tél : 05 56 68 37 92

Le Président
Christian RAYNAL

SCENARIO 1

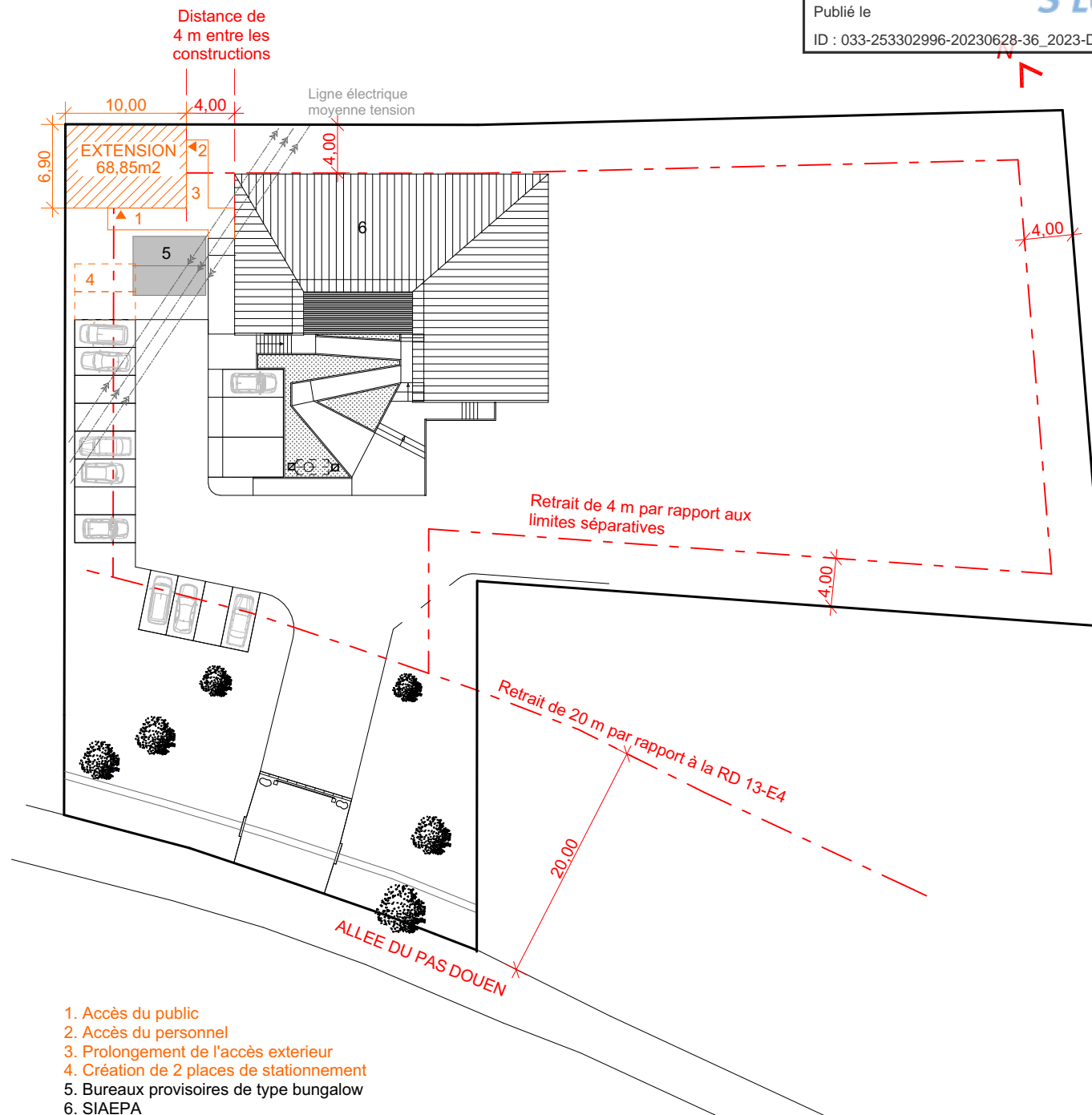
PLAN MASSE
IMPLANTATION
échelle 1/500

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le

ID : 033-253302996-20230628-36_2023-DE



Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le

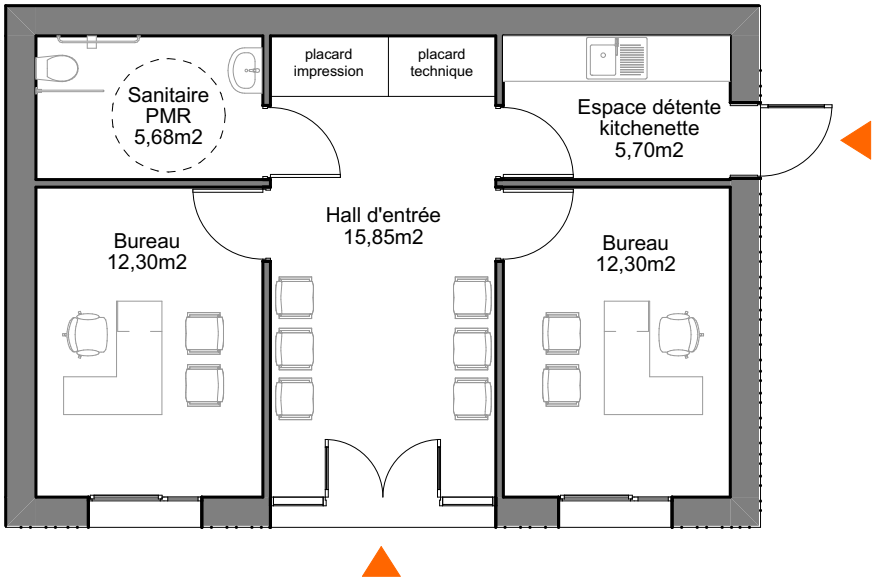
ID : 033-253302996-20230628-36_2023-DE



SCENARIO 1

PLAN INTERIEUR

echelle 1/100



SCENARIO 1

TABLEAU DE SURFACES

Extension SIAEPA / Scénario 1		
Tableau de Surfaces		
DESIGNATION LOCAL		Surface Utile
ZONE ACCUEIL	Entrée / Accueil	15,85
	Sanitaire Public	5,68
	Sous-total Zone Accueil / Réunion	21,53
ZONE ADMINIS TRATIVE	Bureau 1	12,3
	Bureau 2	12,3
	Sous-total Pôle Administratif	24,6
ZONE TECHNIQUE	Espace Détente / Kitchenette	5,7
	Placard technique	1,1
	Alcôve imprimante	1,25
	Dégagement	0
	Sous-total Pôle Technique	8,05
TOTAL Scénario 1		54,18

SCENARIO 1

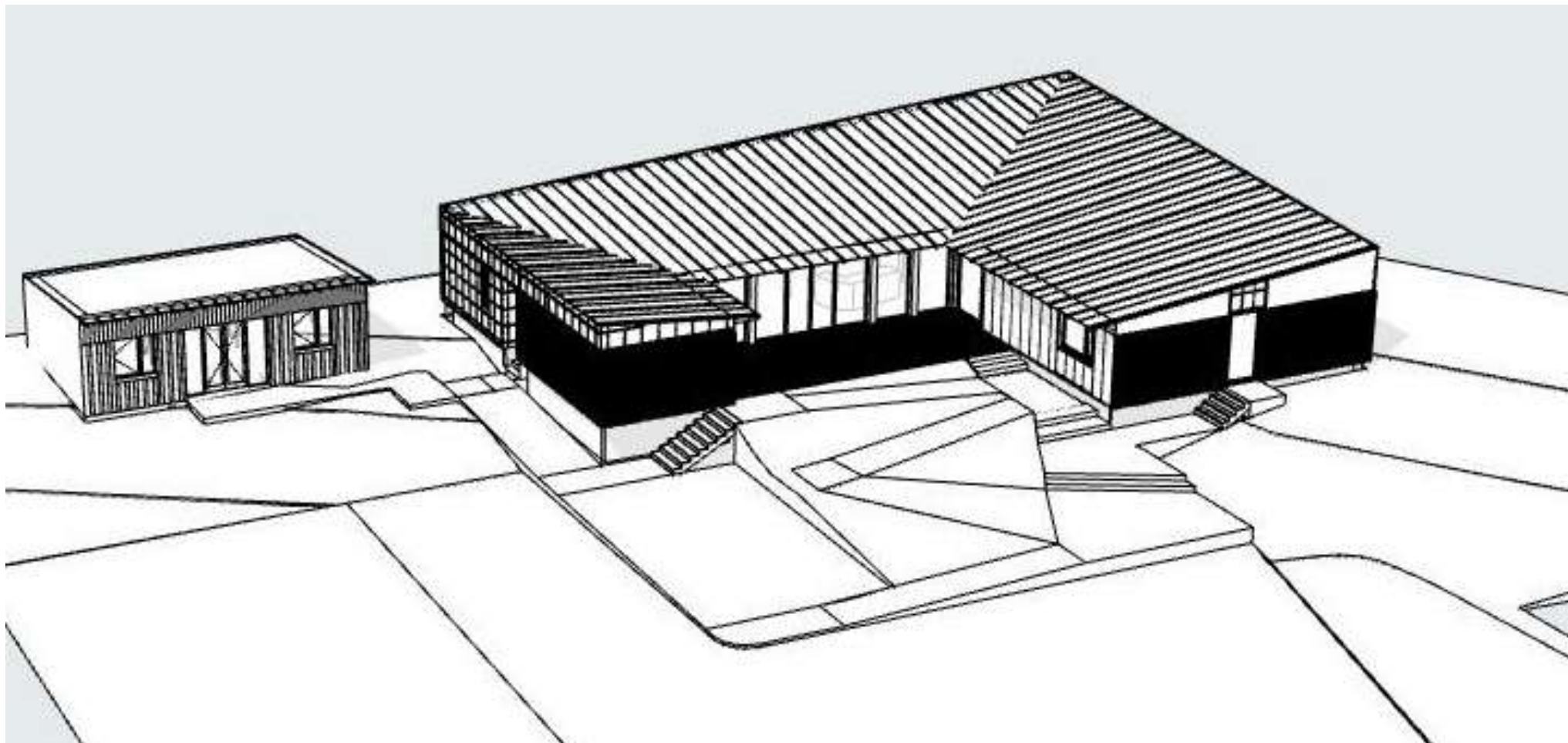
VUE D'ENSEMBLE
DU PROJET

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le

ID : 033-253302996-20230628-36_2023-DE



SCENARIO 1

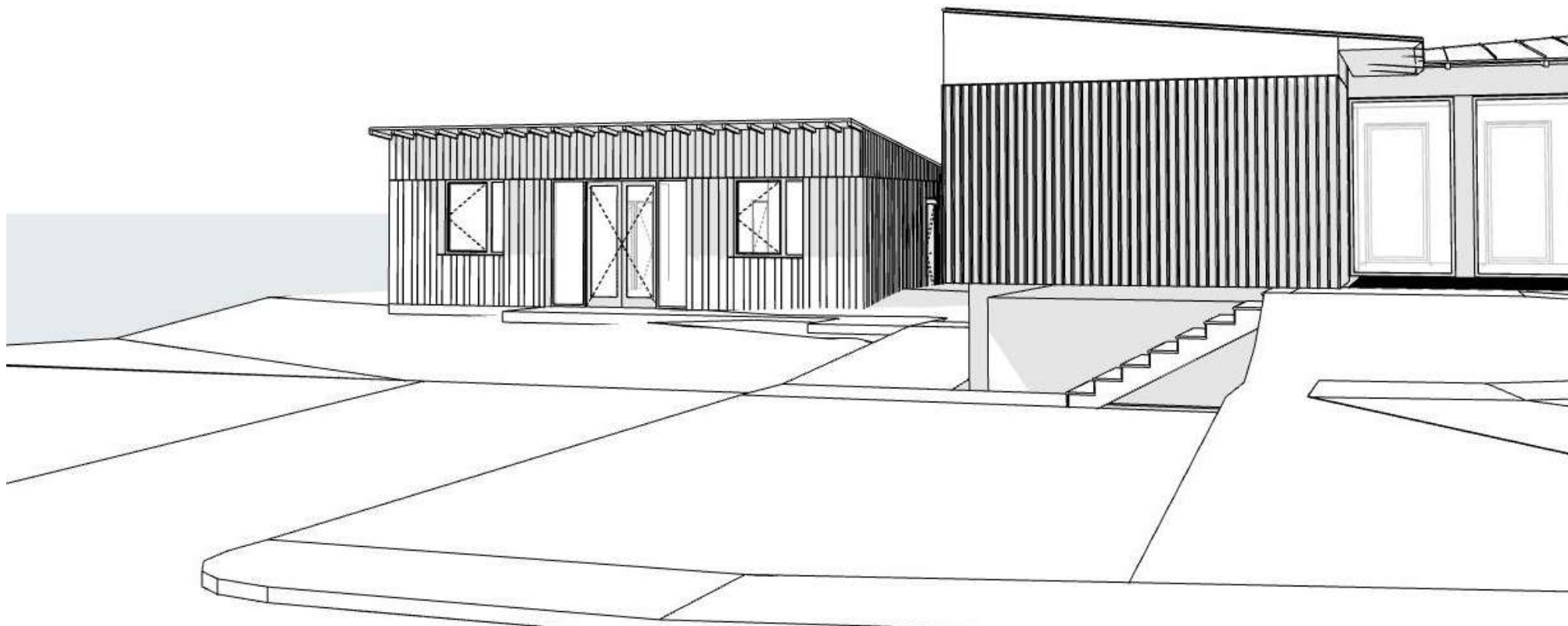
VUE 1

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le

ID : 033-253302996-20230628-36_2023-DE



SCENARIO 1

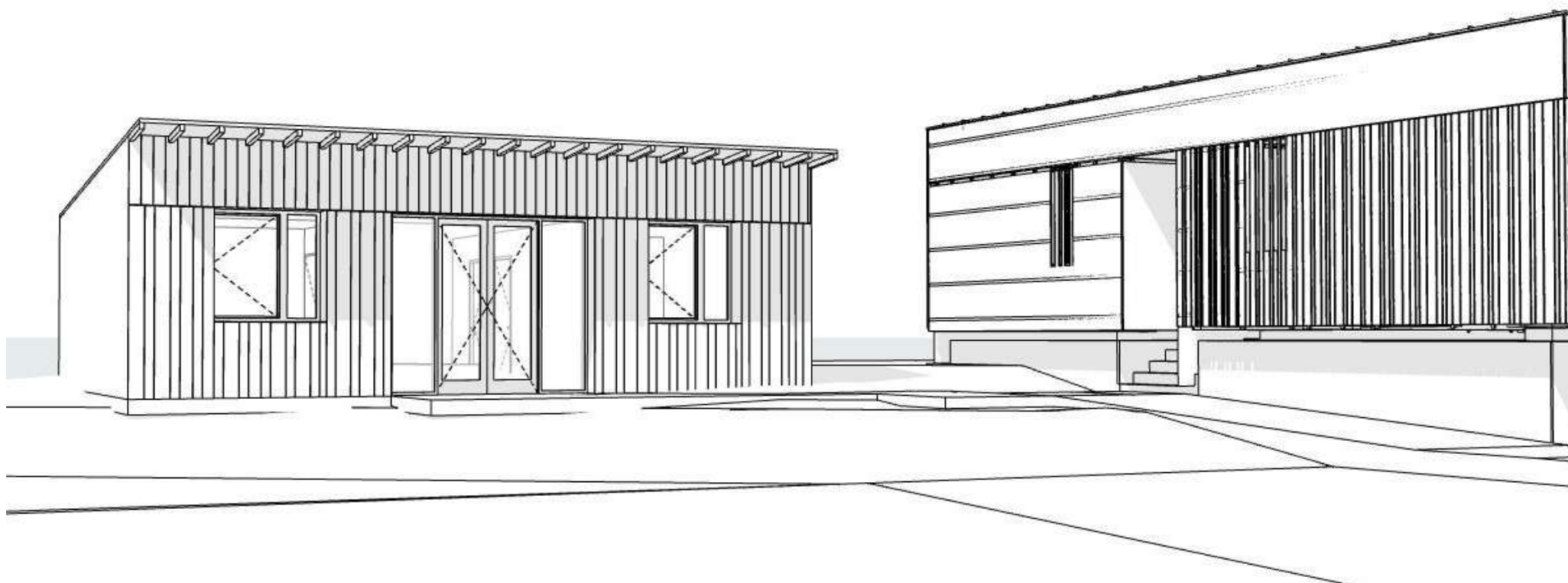
VUE 2

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le

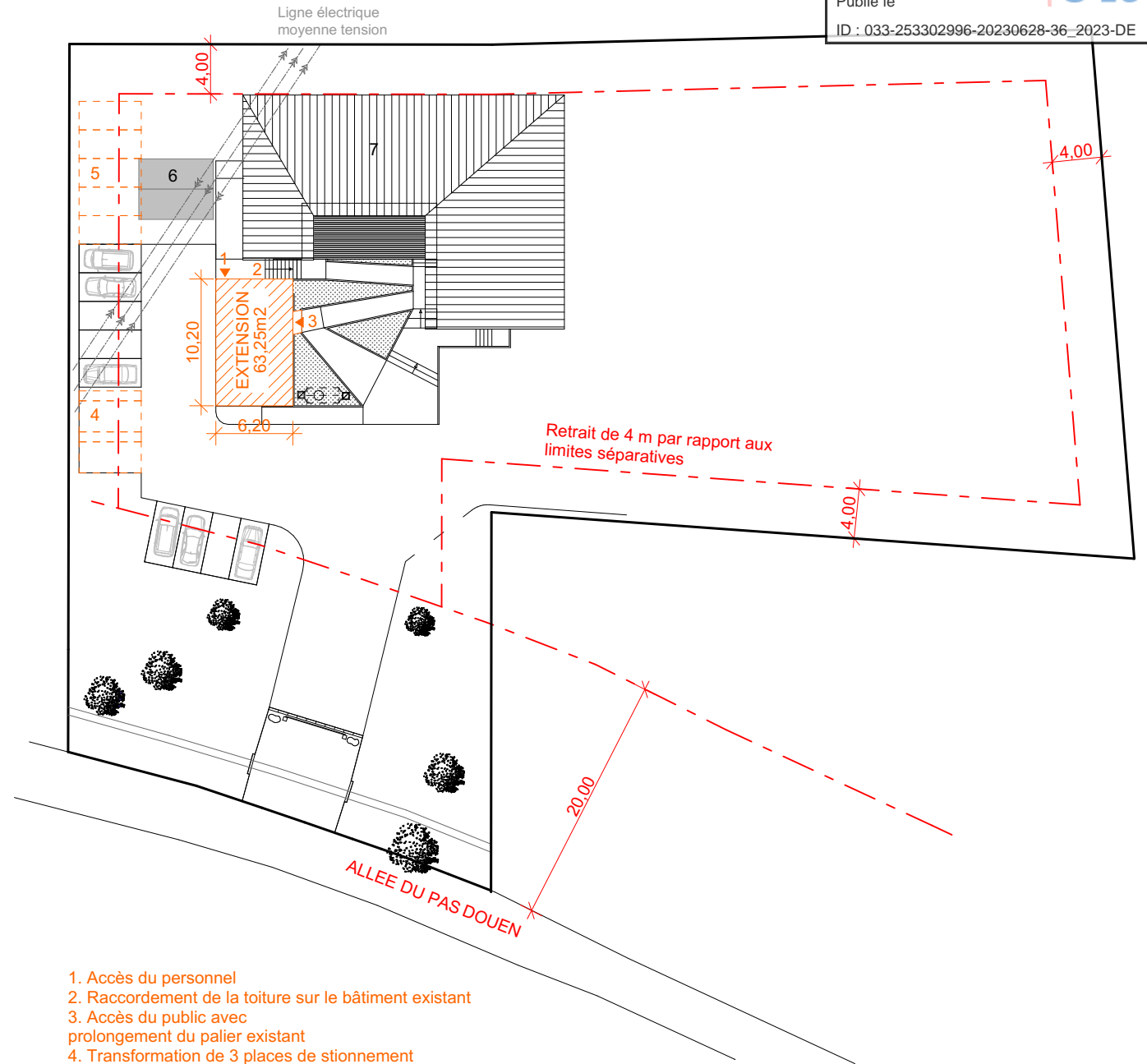
ID : 033-253302996-20230628-36_2023-DE



SCENARIO 2

PLAN MASSE
IMPLANTATION
echelle 1/500

Envoyé en préfecture le 05/07/2023
Reçu en préfecture le 05/07/2023
Publié le
ID : 033-253302996-20230628-36_2023-DE



1. Accès du personnel
2. Raccordement de la toiture sur le bâtiment existant
3. Accès du public avec prolongement du palier existant
4. Transformation de 3 places de stationnement existantes en 2 places de PMR
5. Création de 5 places de stationnement
6. Bureaux provisoires de type bungalow
7. SIAEPA

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le

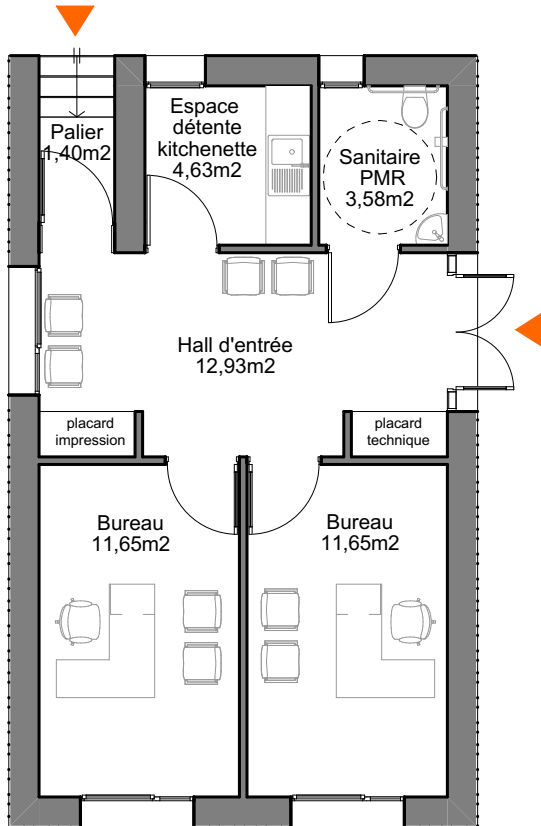
ID : 033-253302996-20230628-36_2023-DE



SCENARIO 2

PLAN INTERIEUR

echelle 1/100



Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le

ID : 033-253302996-20230628-36_2023-DE



SCENARIO 2

TABLEAU DE SURFACES

Extension SIAEPA / Scénario 2		
DESIGNATION LOCAL		Surface Utile
ZONE ACCUEIL L	Entrée / Accueil	12,93
	Sanitaire Public	3,58
	Sous-total Zone Accueil / Réunion	16,51
ZONE ADMINIS TRATIVE	Bureau 1	11,65
	Bureau 2	11,65
	Sous-total Pôle Administratif	23,3
ZONE TECHNIQUE	Espace Détente / Kitchenette	4,63
	Placard technique	0,76
	Alcôve imprimante	0,76
	Dégagement	1,4
	Sous-total Pôle Technique	7,55
TOTAL Scénario 2		47,36

SCENARIO 2

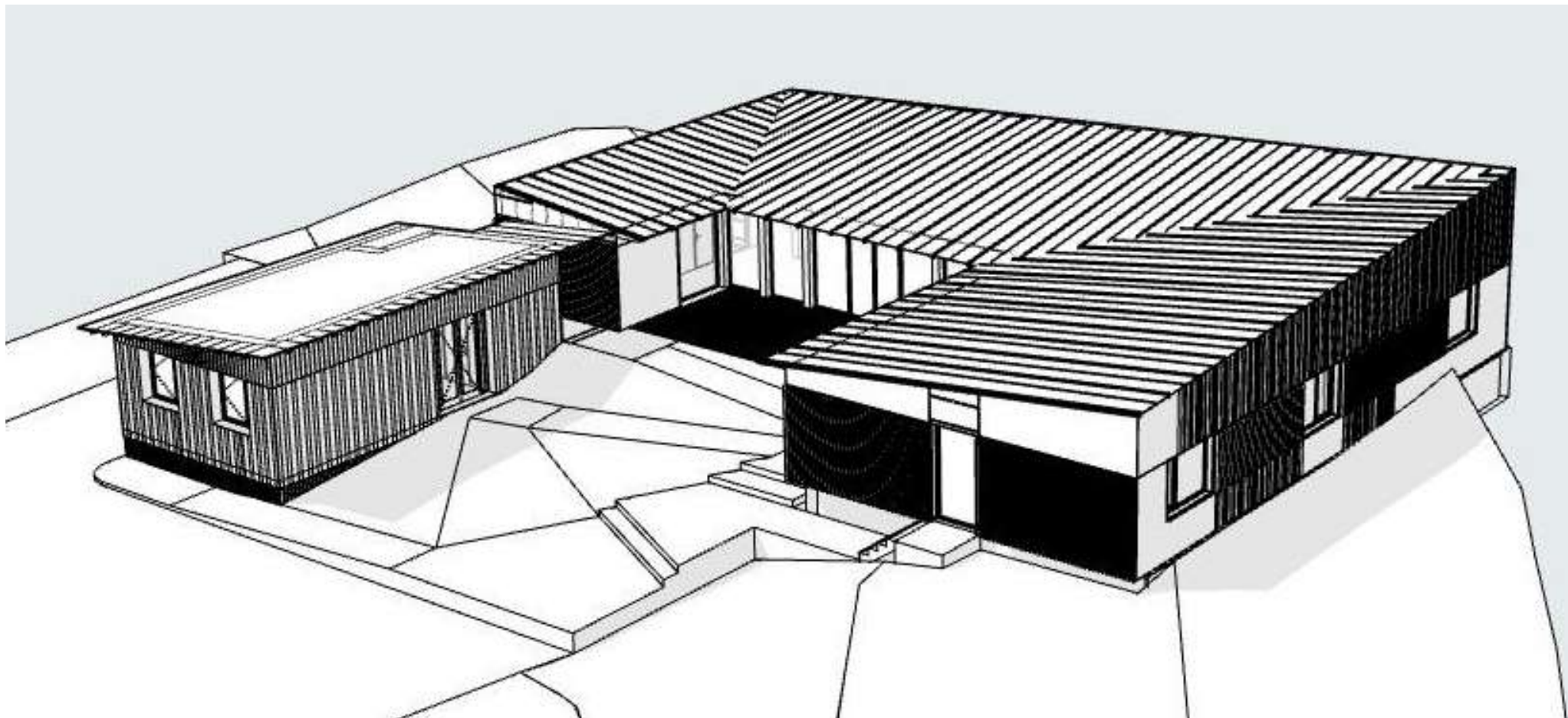
VUE D'ENSEMBLE
DU PROJET

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le

ID : 033-253302996-20230628-36_2023-DE



SCENARIO 2

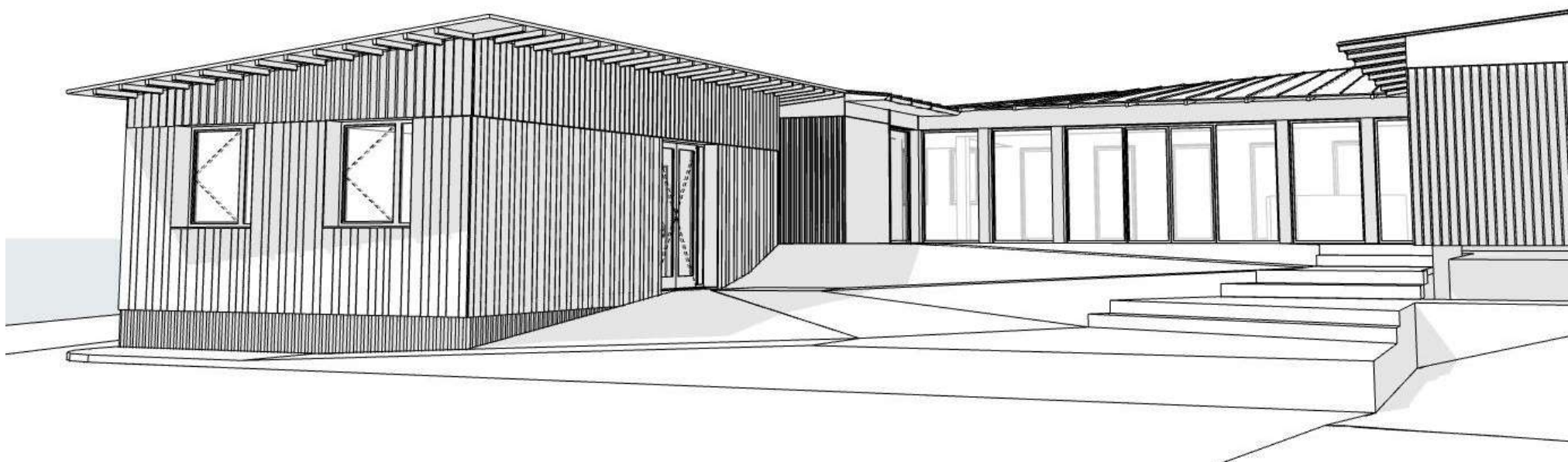
VUE 1

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le

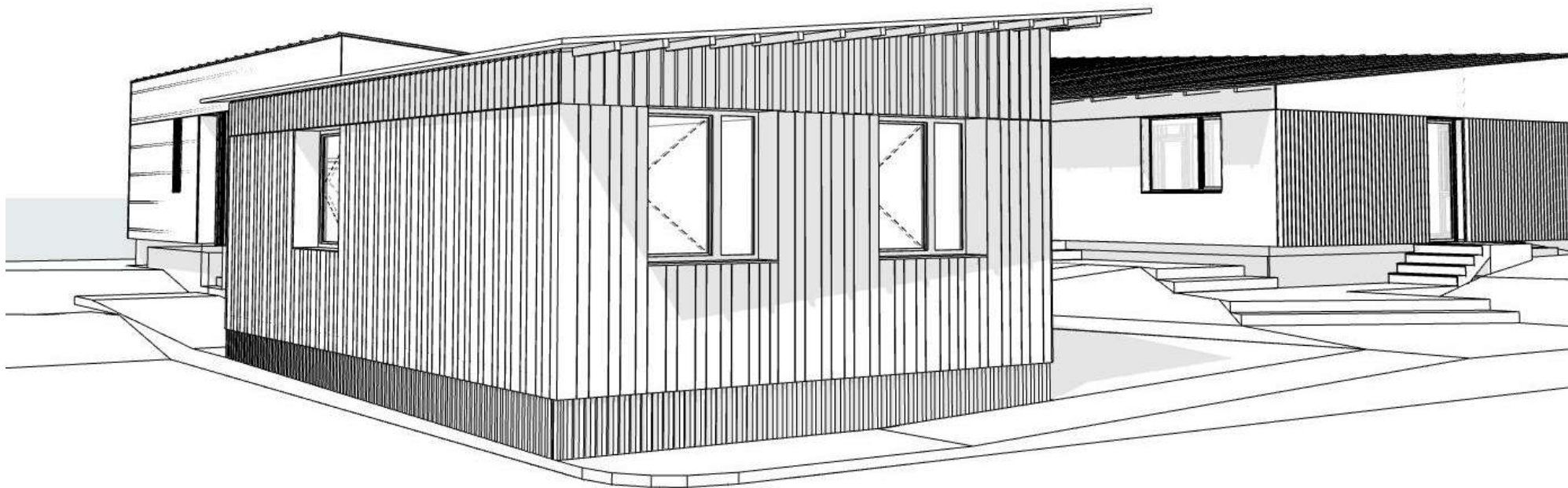
ID : 033-253302996-20230628-36_2023-DE



SCENARIO 2

VUE 2

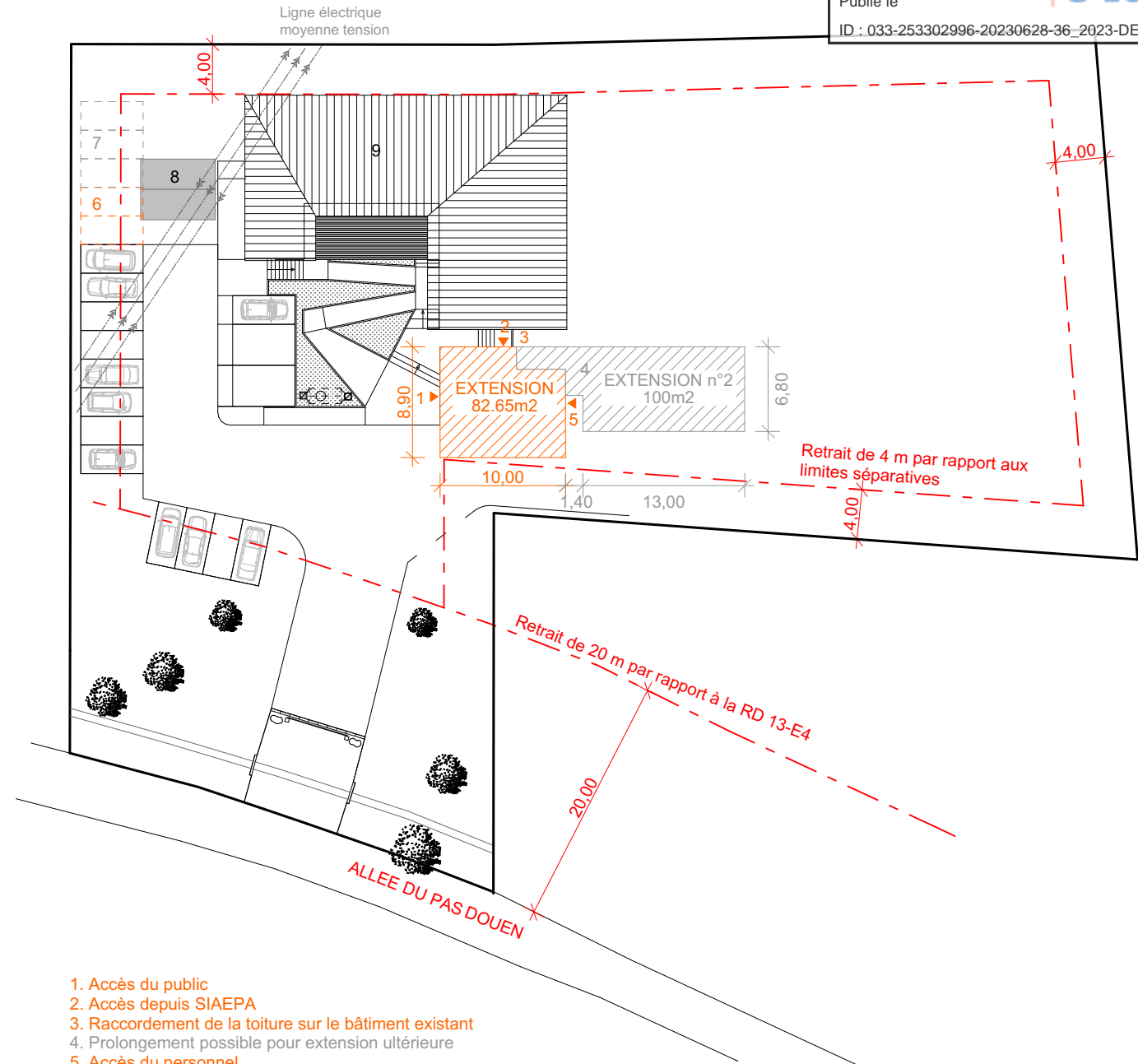
Envoyé en préfecture le 05/07/2023
Reçu en préfecture le 05/07/2023
Publié le
ID : 033-253302996-20230628-36_2023-DE



SCENARIO 3

PLAN MASSE
IMPLANTATION
échelle 1/500

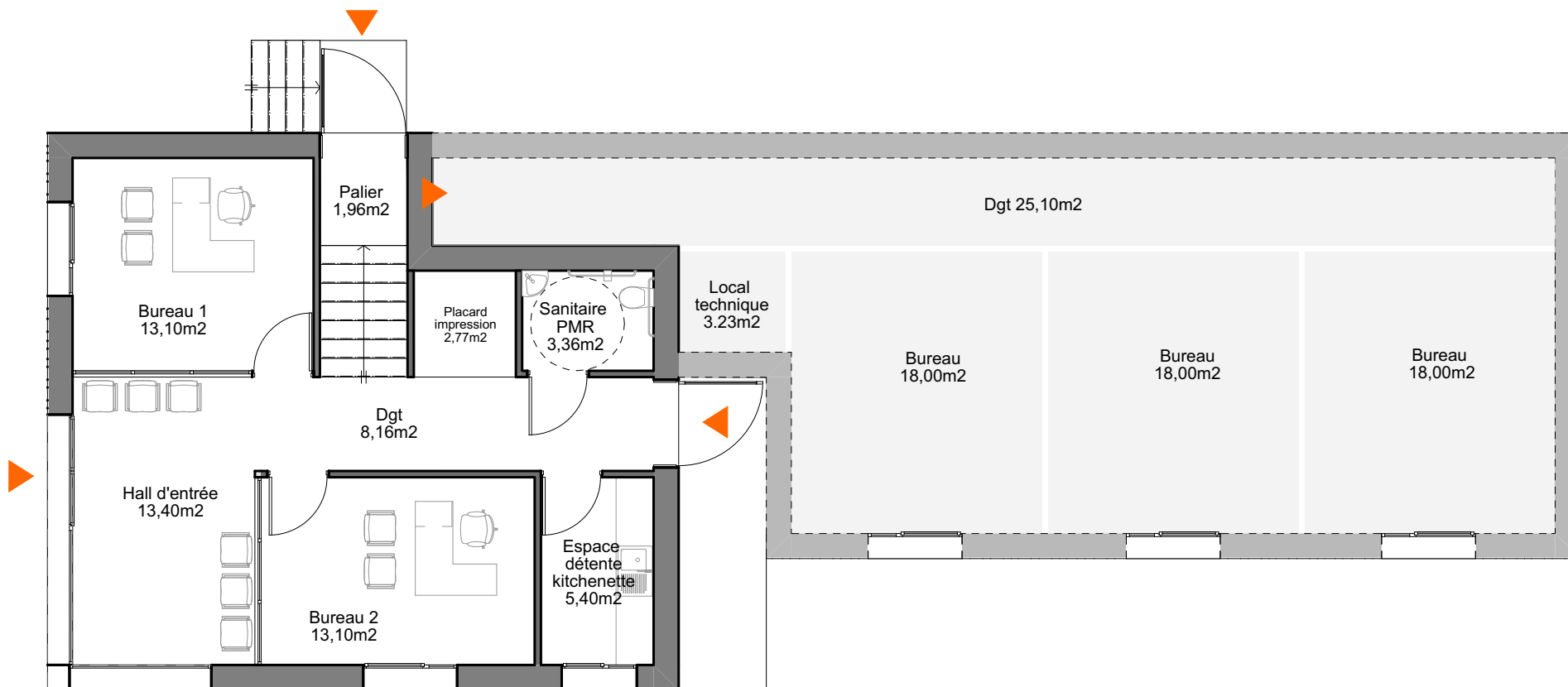
Envoyé en préfecture le 05/07/2023
Reçu en préfecture le 05/07/2023
Publié le
ID : 033-253302996-20230628-36_2023-DE



1. Accès du public
2. Accès depuis SIAEPA
3. Raccordement de la toiture sur le bâtiment existant
4. Prolongement possible pour extension ultérieure
5. Accès du personnel
6. Création de 2 places de stationnement
7. Extension ultérieure du parking en fonction de la nouvelle surface créée (extension n°2)
8. Bureaux provisoires de type bungalow
9. SIAEPA

SCENARIO 3

PLAN INTERIEUR
echelle 1/100



SCENARIO 3

TABLEAU DE SURFACES

Extension SIAEPA / Scénario 3

DESIGNATION LOCAL		Surface Utile
ZONE ACCUEI L	Entrée / Accueil	13,4
	Sanitaire Public	3,36
	Sous-total Zone Accueil / Réunion	16,76
ZONE ADMINIS TRATIVE	Bureau 1	13,1
	Bureau 2	13,1
	Sous-total Pôle Administratif	26,2
ZONE TECHNIQUE	Espace Détente / Kitchenette	5,4
	Placard technique	2,77
	Alcôve imprimante	
	Dégagement	10,12
	Sous-total Pôle Technique	18,29
TOTAL Scénario 3		61,25

SCENARIO 3

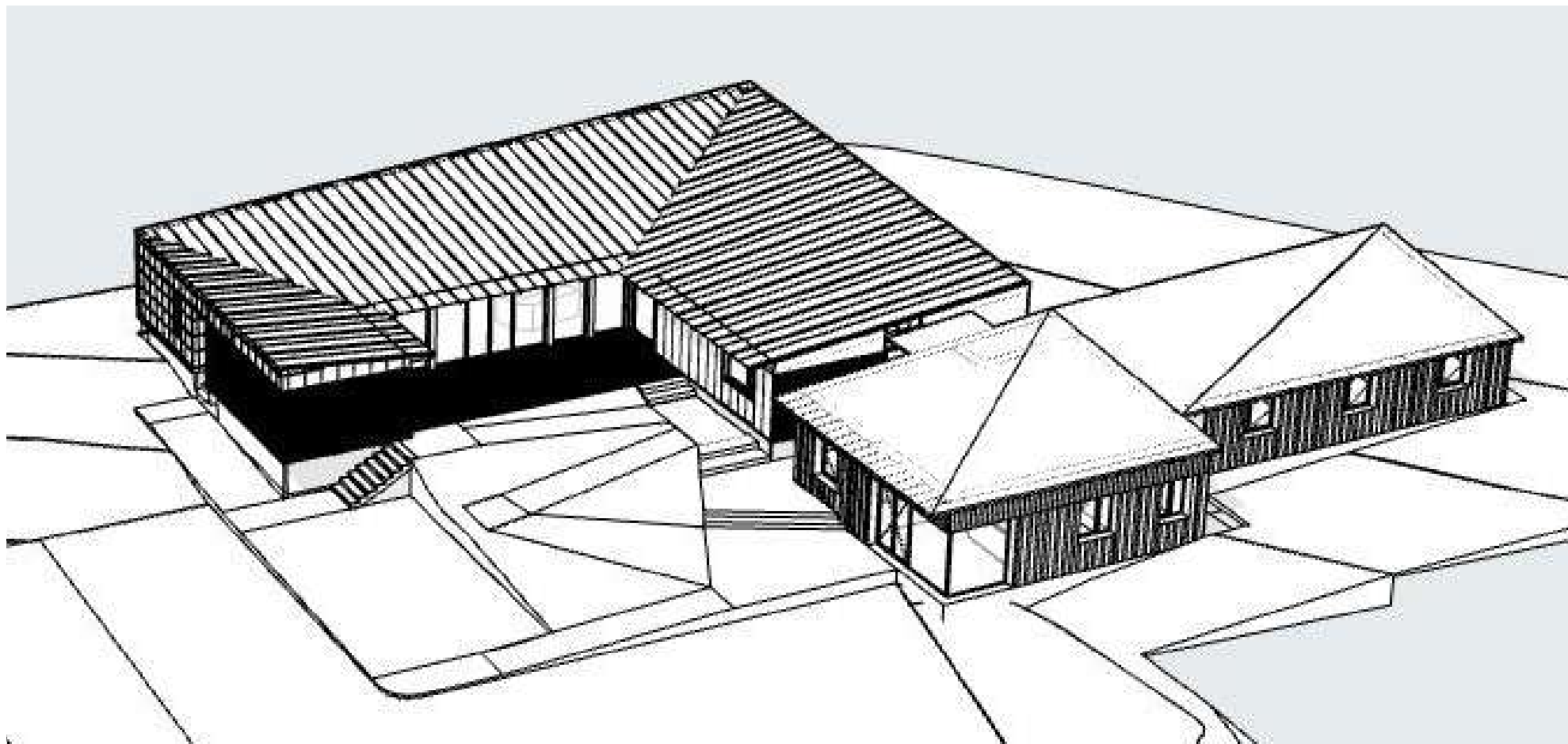
VUE D'ENSEMBLE
DU PROJET 1

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le

ID : 033-253302996-20230628-36_2023-DE



SCENARIO 3

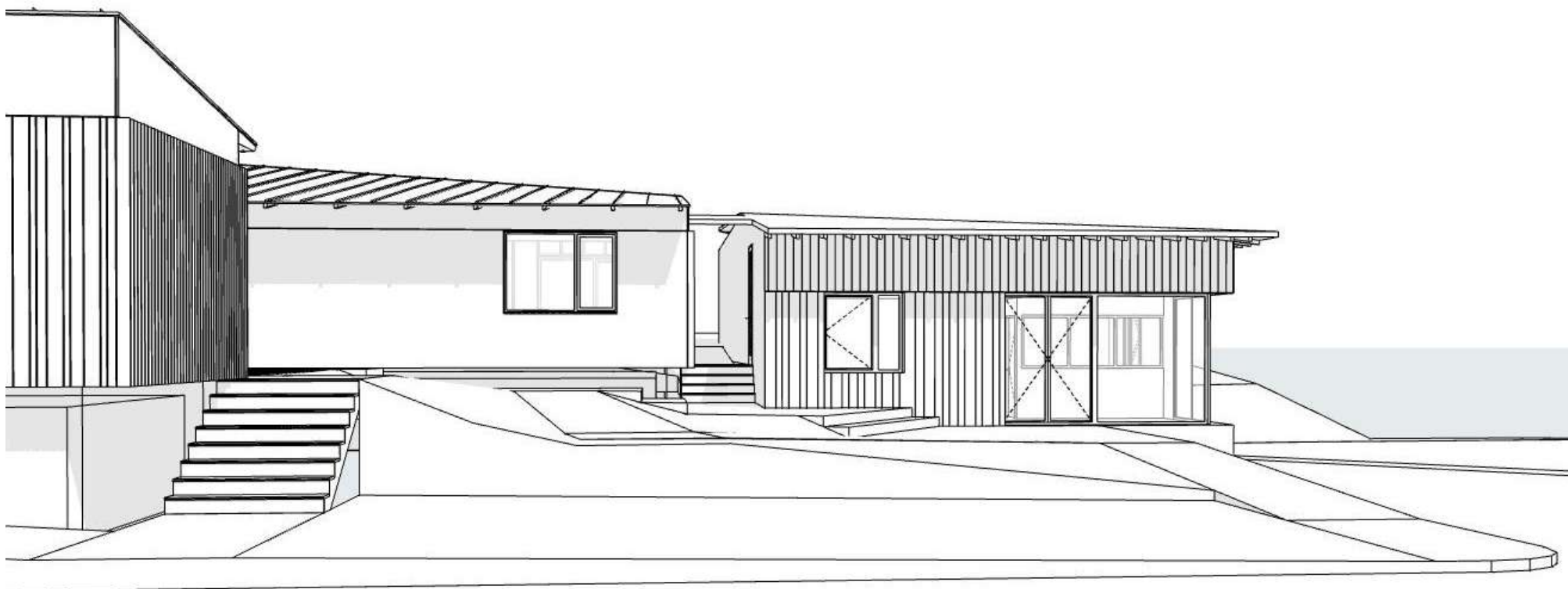
VUE 1

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le

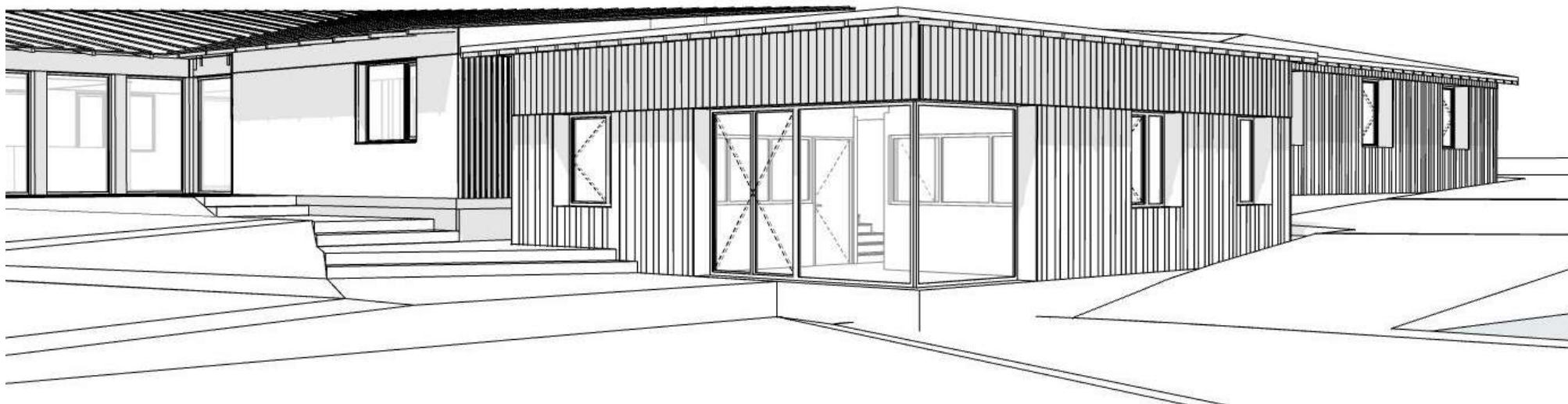
ID : 033-253302996-20230628-36_2023-DE



SCENARIO 3

VUE 2

Envoyé en préfecture le 05/07/2023
Reçu en préfecture le 05/07/2023
Publié le
ID : 033-253302996-20230628-36_2023-DE



Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

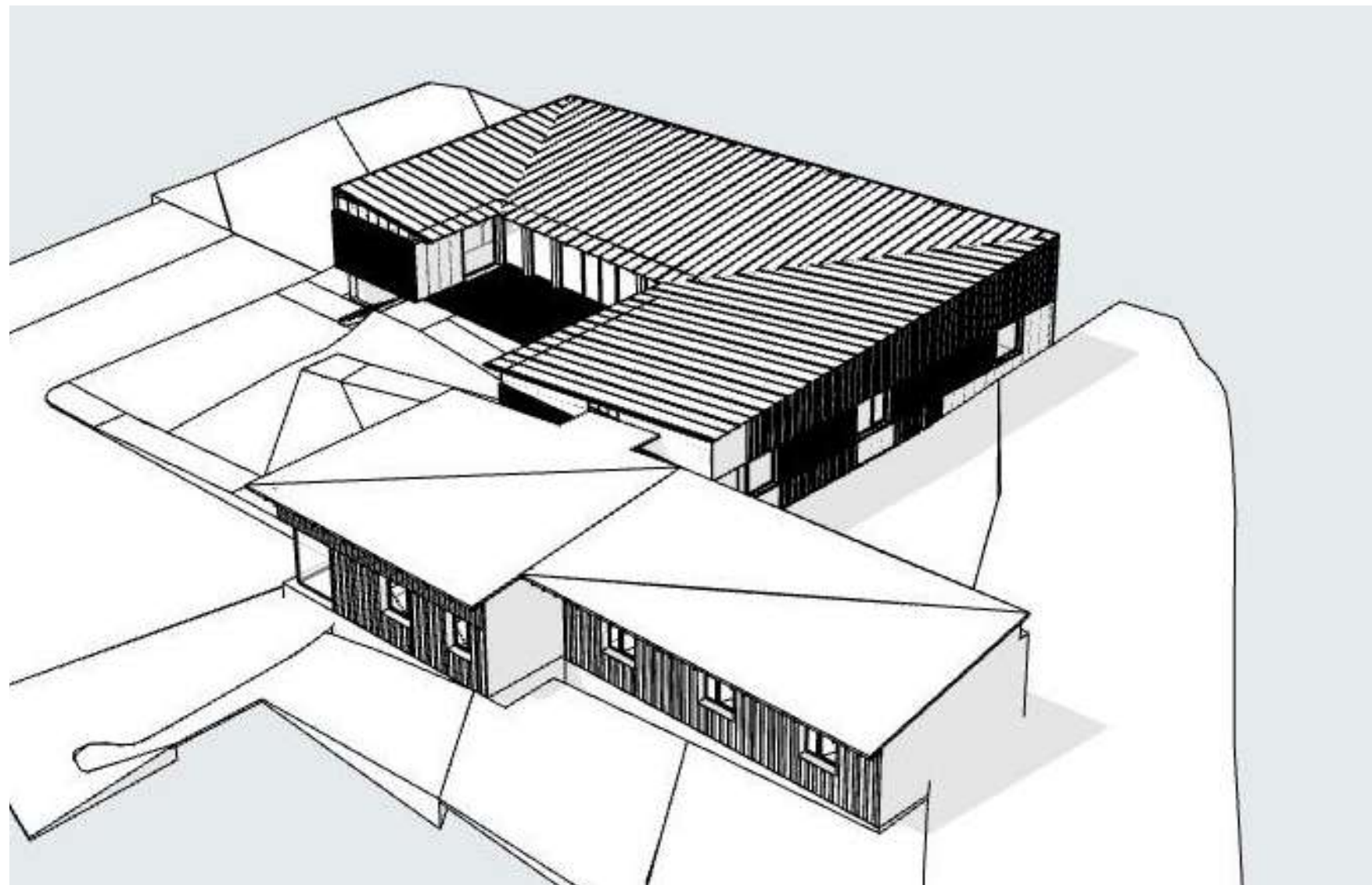
Publié le

ID : 033-253302996-20230628-36_2023-DE



SCENARIO 3

VUE D'ENSEMBLE
DU PROJET 2



Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le



Estimation V1		Unité	Qté	ID : 033-253302996-20230628-36_2023-DE	
Installation de chantier					
Base vie + clôture de chantier	Ens	1	10 000 €	10 000 €	
Gestion des déchets	Ens	1	1 500 €	1 500 €	
Terrassement - VRD - Gros-Œuvre					
Décapage -terrassement	Ens	1	2 000 €	2 000 €	
Raccordement réseaux existants	Ens	1	1 500 €	1 500 €	
Implantation	Ens	1	750 €	750 €	
Muret de soutènement	ml	17	250 €	4 250 €	
Fondations par micropieux	Unité	6	1 750 €	10 500 €	
Poutres/longrines	m3	2,88	850 €	2 448 €	
Plancher bas + isolation	m²	68	300 €	20 400 €	
Charpente couverture					
Développé de mur (ossature + isolation + bardage)	m²	105	250 €	26 250 €	
Surface toiture (Charpente + Isolation + couverture PLX)	m²	76	350 €	26 600 €	
Traitement des rives	ml	25	75 €	1 875 €	
Chéneau bas de pente	ml	10	120 €	1 200 €	
Menuiseries aluminium					
Fenêtres	m²	4,5	750 €	3 375 €	
Châssis vitré fixe	m²	2,5	750 €	1 875 €	
Porte entrée	Unité	1	2 500 €	2 500 €	
Porte de service	Unité	1	1 500 €	1 500 €	
Habillage de baie	ml	25	120 €	3 000 €	
Store occultant	m²	4,5	250 €	1 125 €	
Cfo-Cfa					
	Ens	1	6 000 €	6 000 €	
CVC Multisplit					
	Ens	1	9 000 €	9 000 €	
Plomberie					
	Ens	1	4 000 €	4 000 €	
Platrerie					
Cloisons	m²	50	65 €	3 250 €	
doublage	m²	95	55 €	5 225 €	
faux-plafond	m²	56	50 €	2 800 €	
Menuiseries bois					
Portes	Unité	4	500 €	2 000 €	
Plinthes	ml	66	15 €	990 €	
Kitchenette	Ens	1	2 000 €	2 000 €	
Revêtement de sol					
Sol souple	m²	49	135 €	6 615 €	
Faïences	m²	18,5	150 €	2 775 €	
Peinture					
Peintures sur murs	m²	195	21 €	4 095 €	
Peintures sur plafonds	m²	56	21 €	1 176 €	

Total V1	161 074,00 €				
-----------------	---------------------	--	--	--	--

Surface en m²	56 Ratio	2 876,32 €
----------------------	-----------------	-------------------

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le



ID : 033-253302996-20230628-36_2023-DE

Estimation V2		Unité	Qté		
Installation de chantier					
Base vie + clôture de chantier	Ens	1	10 000 €	10 000 €	
Gestion des déchets	Ens	1	1 500 €	1 500 €	
Terrassement - VRD - Gros-Œuvre					
Décapage -terrassement	Ens	1	- €	- €	
Raccordement réseaux existants	Ens	1	1 500 €	1 500 €	
Implantation	Ens	1	750 €	750 €	
Fondations par micropieux	Unité	6	1 750 €	10 500 €	
Poutres/longrines	m3	2,66	850 €	2 261 €	
Plancher bas + isolation	m²	60	300 €	18 000 €	
Charpente couverture					
Développé de mur (ossature + isolation + bardage)	m²	120	250 €	30 000 €	
Surface toiture (Charpente + Isolation + couverture PLX)	m²	80	350 €	28 000 €	
Traitement des rives	ml	22	75 €	1 650 €	
Chéneau bas de pente	ml	12	120 €	1 440 €	
Menuiseries aluminium					
Fenêtres	m²	9,2	750 €	6 900 €	
Châssis vitré fixe	m²	2,5	750 €	1 875 €	
Porte entrée	Unité	1	2 500 €	2 500 €	
Porte de service	Unité	1	1 500 €	1 500 €	
Habillage de baie	ml	35	120 €	4 200 €	
Store occultant	m²	7	250 €	1 750 €	
Cfo-Cfa					
	Ens	1	6 000 €	6 000 €	
CVC Multisplit					
	Ens	1	9 000 €	9 000 €	
Plomberie					
	Ens	1	4 000 €	4 000 €	
Platrerie					
Cloisons	m²	50	65 €	3 250 €	
doublage	m²	87	55 €	4 785 €	
faux-plafond	m²	50	50 €	2 500 €	
Menuiseries bois					
Portes	Unité	4	500 €	2 000 €	
Plinthes	ml	55	15 €	825 €	
Escalier	Ens	1	2 500 €	2 500 €	
Kitchenette	Ens	1	2 000 €	2 000 €	
Revêtement de sol					
Sol souple	m²	45	135 €	6 075 €	
Faïences	m²	18,5	150 €	2 775 €	
Peinture					
Peintures sur murs	m²	170	21 €	3 570 €	
Peintures sur plafonds	m²	50	21 €	1 050 €	
Total V2				163 156,00 €	

Surface	50 Ratio	3 263,12 €
---------	----------	------------

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le



ID : 033-253302996-20230628-36_2023-DE

Estimation V3		Unité	Qté		
Installation de chantier					
Base vie + clôture de chantier	Ens	1	10 000 €	10 000 €	
Gestion des déchets	Ens	1	1 500 €	1 500 €	
Terrassement - VRD - Gros-Œuvre					
Décapage -terrassement	Ens	1	3 000 €	3 000 €	
Raccordement réseaux existants	Ens	1	1 500 €	1 500 €	
Implantation	Ens	1	750 €	750 €	
Muret de soutènement	ml	14	500 €	7 000 €	
Fondations par micropieux	Unité	8	1 750 €	14 000 €	
Poutres/longrines	m3	3,78	850 €	3 213 €	
Plancher bas + isolation	m²	80	300 €	24 000 €	
Charpente couverture					
Développé de mur (ossature + isolation + bardage)	m²	110	250 €	27 500 €	
Surface toiture (Charpente + Isolation + couverture PLX)	m²	104	350 €	36 400 €	
Traitement des rives	ml	20	75 €	1 500 €	
Chéneau bas de pente	ml	20	120 €	2 400 €	
Menuiseries aluminium					
Fenêtres	m²	6,75	800 €	5 400 €	
Ensemble vitrée entrée	Unité	1	7 500 €	7 500 €	
Porte de service	Unité	1	1 500 €	1 500 €	
Habillage de baie	ml	35	120 €	4 200 €	
Store occultant	m²	6,75	250 €	1 688 €	
Cloisons vitrées	m²	12,5	180 €	2 250 €	
Cfo-Cfa					
	Ens	1	6 000 €	6 000 €	
CVC Multisplit					
	Ens	1	9 000 €	9 000 €	
Plomberie					
	Ens	1	4 000 €	4 000 €	
Platrerie					
Cloisons	m²	65	65 €	4 225 €	
doublage	m²	92	55 €	5 060 €	
faux-plafond	m²	68	50 €	3 400 €	
Menuiseries bois					
Portes	Unité	4	500 €	2 000 €	
Plinthes	ml	55	15 €	825 €	
Escalier	Ens	1	2 500 €	2 500 €	
Kitchenette	Ens	1	2 000 €	2 000 €	
Revêtement de sol					
Sol souple	m²	59	135 €	7 965 €	
Faïences	m²	18,5	150 €	2 775 €	
Peinture					
Peintures sur murs	m²	220	21 €	4 620 €	
Peintures sur plafonds	m²	68	21 €	1 428 €	
Total V3				199 598,50 €	

Surface en m²	68	Ratio	2 935,27 €
---------------	----	-------	------------



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
75 allée du Pas Douen - 33370 BONNETAN

2023-36

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL COMPÉTENCE A

Séance du 28/06/2023

NOMBRE DE MEMBRES			VOTE
Afférents Pour la Compétence « A »	Présents	Qui ont pris part au vote	A l'unanimité
14	11	11	Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Syndical du **SIAEPA de Bonnetan** s'est réuni à Bonnetan sous la présidence de Monsieur **Christian RAYNAL**.

Date de la convocation du conseil syndical : **15/06/2023**

Date d'affichage : **15/06/2023**

Etaient présents pour la Compétence « A » : C. RAYNAL ; C. CHARTON ; D. POTTIER ; J. BIAUJAUD ; R. FALXA ; N. ROCA ; P. GACHET ; P. PALACIN ; J. CANTILLAC ; F. COUSSO ; JB. MILAN ;

Absent excusé ; M.A CHIRON-CHARRIER ; JM PELLEGRIN ; P. COURTAZELLES

Absents excusés et représentés :

Pouvoir :

Absents :

Participent à la réunion : Alice POINOT, adjoint administratif ; Anthony BERTEAU, adjoint administratif « comptabilité », Maud MICHAUD, Directrice du SIAEPA de Bonnetan ; M. LAFONT Suppléante commune de Saint Genès de lombaud

Secrétaire de séance : Christian CHARTON

75 allée du Pas Douen
33370 BONNETAN
Tél : 05 56 68 37 92

36-2023
**CHOIX DU SCENARIO RETENU POUR LA
DE L'EXTENSION DU BATIMENT DU SIAEPA DE BONNETAN**

Le Président expose les éléments suivants :

Le 15/05/2023, le SIAEPA de Bonnetan a notifié un marché de maîtrise d'œuvre avec le cabinet Thomas HUS Architecte pour la réalisation de la mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une extension du Bâtiment du SIAEPA de Bonnetan d'environ 60m2 (pour un montant d'environ 150 000 € HT) permettant d'accueillir le service clientèle de SAUR. Ce marché est de 22 500 euros HT. Dans le cadre des études préliminaires, il a été commandé au cabinet d'architecte de proposer deux scénarios d'extension afin que le choix d'implantation de cette extension puisse être fixé dès la fin des études préliminaires.

Vu l'étude remise par le cabinet d'architecte Thomas HUS en date du 16/06/2023

Vu la présentation faite par le président de cette étude

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil de voter pour l'un des 3 scénarios, il met au vote les 3 scénarios

Scénario 1 : 1 vote pour

Scénario 2 : 9 vote pour

Scénario 3 : 1 vote pour

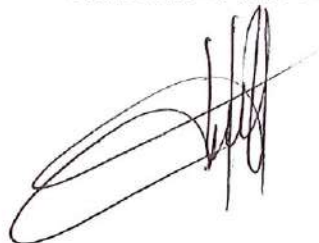
Après en avoir délibéré,

Le conseil syndical,

- décide de réaliser l'extension du bâtiment du SIAEPA de Bonnetan selon le scénario 2 suivant implantation du bâtiment sur les places de parking « PMR » ;
- autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier,

Fait à Bonnetan, le 28 juin 2023

Le Secrétaire,
Christian CHARTON



Le Président
Christian RAYNAL



siaepa
BONNETAN
75 allée du Pas Douen
33370 BONNETAN
Tél : 05 56 68 37 92





SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
75 allée du Pas Douen - 33370 BONNETAN

2023-37

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL COMPÉTENCE C

Séance du 28/06/2022

NOMBRE DE MEMBRES			VOTE
Afférents Pour la Compétence « C »	Présents	Qui ont pris part au vote	A l'unanimité
2	3	2	Pour : 2 Contre : 0 Abstention :

Le Conseil Syndical du **SIAEPA de Bonnetan** s'est réuni à Bonnetan sous la présidence de Monsieur **Christian RAYNAL**.

Date de la convocation du conseil syndical : **15/06/2023**

Date d'affichage : **15/06/2023**

Etaient présents pour la Compétence « C » : C. RAYNAL ; P. GACHET ; T. AGERT

Absent excusé :

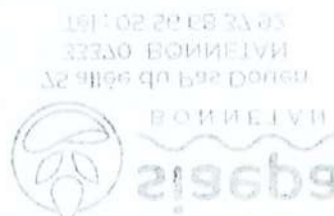
Absents excusés et représentés :

Pouvoir : /

Absents : /

Participent à la réunion : Alice POINOT, adjoint administratif ; Anthony BERTEAU, adjoint administratif « comptabilité », Maud MICHAUD, Directrice du SIAEPA de Bonnetan ; M. LAFONT Suppléante commune de Saint Genès de lombaud

Secrétaire de séance : Christian CHARTON



37-2023
ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022
- ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Envoyé en préfecture le 10/07/2023

Reçu en préfecture le 10/07/2023

Publié le

ID : 033-253302996-20230628-37_2023-BF

S²LO

Monsieur le Président présente la vue d'ensemble du compte administratif du budget de l'assainissement collectif ainsi que le détail en dépenses et en recettes des différents chapitres des sections de fonctionnement et d'investissement.

Il donne également les résultats de clôture de l'exercice 2022.

Résultat de l'exercice 2022

SECTION FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	RESULTAT REPORTE	RESULTAT CUMULE
CREDITS OUVERTS	1 236 202,09€	1 236 202,09€			
REALISATIONS	692 523,92€	887 130,69€	194 606,77€	403 637,71€	598 244,48€

SECTION INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	RESULTAT REPORTE	RESULTAT CUMULE
CREDITS OUVERTS	1 066 014,28€	1 066 014,28€			
REALISATIONS	470 919,55€	205 641,69€	-265 277,86€	244 385,90€	-20 891,96€

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
RESTES A REALISER A REPORTER	118 473,10€		118 473,10€

Le Conseil Syndical

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu le Budget Primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Vu le compte de gestion 2022 présenté par Monsieur le Trésorier,

Après avoir entendu l'exposé du président et après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré en l'absence de Monsieur le Président

- Constate la comptabilité des valeurs inactives
- Constate l'identité de valeur entre le compte de gestion et le compte administratif
- Approuve le compte administratif 2022
- Adopte les résultats

Fait à Bonnetan, le 28 juin 2023

Le Secrétaire,
Christian CHARTON



75 allée du Pas Douen
33370 BONNETAN
Tél : 05 56 68 37 92

siaepa BONNETAN



Le Président
Christian RAYNAL





REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25330299600041	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Syndicat mixte fermé S.I.A.E.P.A de BONNETAN
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SGC CASTRES-GIRONDE ANTENNE CREON

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
---	---

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
--	---

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
--	---

B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
--	---

B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
--	----

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
---	----

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	12
---	----

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	13
---	----

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	14
---	----

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	15
---	----

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
--	----

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
---	----

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
--	----

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
--	----

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
---	----

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	29
--	----

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	30
---	----

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	31
---	----

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
---	----

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	33
---	----

A3.2 - Etalement des provisions	34
---------------------------------	----

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
--	----

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
--	----

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	37
---	----

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	38
---	----

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	39
---	----

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	40
---	----

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	41
---	----

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	42
---	----

A6 - Etat des charges transférées	43
-----------------------------------	----

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	44
--	----

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	45
--	----

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	46
--	----

A8.3 - Opérations liées aux cessions	47
--------------------------------------	----

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	48
--	----

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	49
--	----

A10 - Etat des travaux en régie	50
---------------------------------	----

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	52
--	----

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	53
--	----

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	54
--	----

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	55
---	----

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	56
--	----

B1.6 - Etat des autres engagements donnés	57
---	----

B1.7 - Etat des engagements reçus	58
-----------------------------------	----

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	59
---	----

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	60
---	----

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	61
--------------------------	----

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	63
--	----

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	64
--	----

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	65
--	----



C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMIN VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 692 523,92	G 887 130,69	G-A 194 606,77
	Section d'investissement	B 470 919,55	H 205 641,69	H-B -265 277,86
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 0,00 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)	
		=	=	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 1 163 443,47	Q= G+H+I+J 1 092 772,38	=Q-P -70 671,09

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 118 473,10	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 118 473,10	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 692 523,92	= G+I+K 887 130,69	194 606,77
	Section d'investissement	= B+D+F 589 392,65	= H+J+L 205 641,69	-383 750,96
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 1 281 916,57	= G+H+I+J+K+L 1 092 772,38	-189 144,19

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 118 473,10	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Publié le	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00
12018	Opération d'équipement n° 12018	14 779,50		
32018	Opération d'équipement n° 32018	72 107,60		
52019	Opération d'équipement n° 52019	0,00		
72020	Opération d'équipement n° 72020	7 006,00		
82021	Opération d'équipement n° 82021	24 580,00		
26	Participat° et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	-10 000,00	340 747,84	91 336,15	0,00	-442 083,99
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		-10 000,00	340 747,84	91 336,15	0,00	-442 083,99
66	Charges financières	10 000,00	71 326,93	0,00	0,00	-61 326,93
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		0,00	412 074,77	91 336,15	0,00	-503 410,92
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	189 113,00			-189 113,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00	189 113,00			-189 113,00
TOTAL		0,00	601 187,77	91 336,15	0,00	-692 523,92
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	797 739,69	0,00	0,00	-797 739,69
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	44 391,00	0,00	0,00	-44 391,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	842 130,69	0,00	0,00	-842 130,69
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	45 000,00	0,00	0,00	-45 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		0,00	887 130,69	0,00	0,00	-887 130,69
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		0,00	887 130,69	0,00	0,00	-887 130,69
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		0,00				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	108 135,90	268 272,22	118 473,10	-278 609,42
	Total des dépenses d'équipement	108 135,90	268 272,22	118 473,10	-278 609,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 000,00	202 647,33	0,00	-192 647,33
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	10 000,00	202 647,33	0,00	-192 647,33
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	118 135,90	470 919,55	118 473,10	-471 256,75
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	118 135,90	470 919,55	118 473,10	-471 256,75
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	2 544,13	0,00	-2 544,13
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	2 544,13	0,00	-2 544,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	13 984,56	0,00	-13 984,56
	Total des recettes financières	0,00	13 984,56	0,00	-13 984,56
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	16 528,69	0,00	-16 528,69
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	189 113,00		-189 113,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00	189 113,00		-189 113,00
	TOTAL	0,00	205 641,69	0,00	-205 641,69
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	432 083,99		432 083,99
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	71 326,93	0,00	71 326,93
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	189 113,00	189 113,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	503 410,92	189 113,00	692 523,92

+	D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
---	--	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	692 523,92
---	---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	202 647,33	0,00	202 647,33
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	268 272,22		268 272,22
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	470 919,55	0,00	470 919,55

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
---	--	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	470 919,55
---	--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	797 739,69		797 739,69
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	44 391,00		44 391,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	45 000,00	0,00	45 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	887 130,69	0,00	887 130,69

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	887 130,69
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 544,13	0,00	2 544,13
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	13 984,56	0,00	13 984,56
28	Amortissement des immobilisations		189 113,00	189 113,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	16 528,69	189 113,00	205 641,69

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	205 641,69
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	-10 000,00	340 747,84	91 336,15	0,00	-442 083,99
6064	Fournitures administratives	0,00	118,85	0,00	0,00	-118,85
6222	Commissions recouvrement redevance	-10 000,00	283 481,47	68 866,15	0,00	-362 347,62
6226	Honoraires	0,00	5 460,00	11 470,00	0,00	-16 930,00
6231	Annonces et insertions	0,00	720,00	0,00	0,00	-720,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	552,00	0,00	0,00	-552,00
6287	Remboursements de frais	0,00	55 000,00	0,00	0,00	-55 000,00
6288	Autres	0,00	-4 584,48	11 000,00	0,00	-6 415,52
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		-10 000,00	340 747,84	91 336,15	0,00	-442 083,99
66	Charges financières (b) (5)	10 000,00	71 326,93	0,00	0,00	-61 326,93
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 750,00	63 089,19	0,00	0,00	-61 339,19
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	8 250,00	8 237,74	0,00	0,00	12,26
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		0,00	412 074,77	91 336,15	0,00	-503 410,92
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	0,00	189 113,00			-189 113,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	0,00	189 113,00			-189 113,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	189 113,00			-189 113,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	189 113,00			-189 113,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	601 187,77	91 336,15	0,00	-692 523,92
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	8 237,74

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	797 739,69	0,00	0,00	-797 739,69
70611	Redevance d'assainissement collectif	0,00	711 624,69	0,00	0,00	-711 624,69
70613	Participations assainissement collectif	0,00	70 200,00	0,00	0,00	-70 200,00
7062	Redevances assainissement non collectif	0,00	450,00	0,00	0,00	-450,00
7088	Autres produits activités annexes	0,00	15 465,00	0,00	0,00	-15 465,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	44 391,00	0,00	0,00	-44 391,00
741	Primes d'épuration	0,00	44 391,00	0,00	0,00	-44 391,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		0,00	842 130,69	0,00	0,00	-842 130,69
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	45 000,00	0,00	0,00	-45 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	45 000,00	0,00	0,00	-45 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		0,00	887 130,69	0,00	0,00	-887 130,69
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	887 130,69	0,00	0,00	-887 130,69
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
12018	Opération d'équipement n° 12018 (3)	94 085,90	118 487,01	14 779,50	-39 180,61
32018	Opération d'équipement n° 32018 (3)	0,00	118 486,21	72 107,60	-190 593,81
52019	Opération d'équipement n° 52019 (3)	0,00	14 255,00	0,00	-14 255,00
72020	Opération d'équipement n° 72020 (3)	18 050,00	11 044,00	7 006,00	0,00
82021	Opération d'équipement n° 82021 (3)	-4 000,00	6 000,00	24 580,00	-34 580,00
Total des dépenses d'équipement		108 135,90	268 272,22	118 473,10	-278 609,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 000,00	202 647,33	0,00	-192 647,33
1641	Emprunts en euros	10 000,00	166 918,76	0,00	-156 918,76
1678	Autres dettes condit° particulières	0,00	35 728,57	0,00	-35 728,57
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		10 000,00	202 647,33	0,00	-192 647,33
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		118 135,90	470 919,55	118 473,10	-471 256,75
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	0,00	0,00		0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	0,00	0,00		0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		118 135,90	470 919,55	118 473,10	-471 256,75
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	2 544,13	0,00	-2 544,13
1316	Subv. équipt Autres E.P.L.	0,00	2 544,13	0,00	-2 544,13
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	2 544,13	0,00	-2 544,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	13 984,56	0,00	-13 984,56
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	0,00	13 984,56	0,00	-13 984,56
	Total des recettes financières	0,00	13 984,56	0,00	-13 984,56
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	0,00	16 528,69	0,00	-16 528,69
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>0,00</i>			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	0,00	189 113,00		-189 113,00
28155	<i>Outillage industriel</i>	<i>0,00</i>	<i>347,00</i>		<i>-347,00</i>
28156	<i>Matériel spécifique d'exploitation</i>	<i>0,00</i>	<i>18 378,00</i>		<i>-18 378,00</i>
28172	<i>Aménagements de terrains (mise à dispo)</i>	<i>0,00</i>	<i>1 109,00</i>		<i>-1 109,00</i>
28173	<i>Constructions (mise à disposition)</i>	<i>0,00</i>	<i>2 573,00</i>		<i>-2 573,00</i>
28175	<i>Matériel et outillage technique (mad)</i>	<i>0,00</i>	<i>163 793,00</i>		<i>-163 793,00</i>
28181	<i>Installations générales, agencements</i>	<i>0,00</i>	<i>336,00</i>		<i>-336,00</i>
28182	<i>Matériel de transport</i>	<i>0,00</i>	<i>2 577,00</i>		<i>-2 577,00</i>
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	0,00	189 113,00		-189 113,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	189 113,00		-189 113,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	0,00	205 641,69	0,00	-205 641,69
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12018 (1)

LIBELLE : TRAVAUX DIVERS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		94 085,90	A 118 487,01	14 779,50	-39 180,61	B	180 715,13
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		5 520,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00		5 520,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	94 085,90	118 487,01	14 779,50	-39 180,61		175 195,13
2315	Installat ⁿ , matériel et outillage techni	94 085,90	118 487,01	14 779,50	-39 180,61		175 195,13

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-118 487,01	D-B	-180 715,13

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 32018 (1)
LIBELLE : BAUDIN GRIMARD CREON

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		0,00	A 118 486,21	72 107,60	-190 593,81	B 854 836,81
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	118 486,21	72 107,60	-190 593,81	854 836,81
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	118 486,21	72 107,60	-190 593,81	854 836,81

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 75 813,88
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	75 813,88
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	75 813,88

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A	-118 486,21	D-B align="right">-779 022,93

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 52019 (1)
LIBELLE : Matériel divers Exploitation

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		0,00	A 14 255,00	0,00	-14 255,00	B 20 605,75
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	14 255,00	0,00	-14 255,00	20 605,75
2155	Outillage industriel	0,00	0,00	0,00	0,00	2 780,75
21755	Outillage industriel (mise à dispo)	0,00	14 255,00	0,00	-14 255,00	17 825,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-14 255,00	D-B	-20 605,75

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 72020 (1) LIBELLE : Etudes

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		18 050,00	A 11 044,00	7 006,00	0,00	B 25 854,00
20	Immobilisations incorporelles	18 050,00	11 044,00	7 006,00	0,00	25 854,00
2031	Frais d'études	18 050,00	11 044,00	7 006,00	0,00	25 854,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-11 044,00	D-B	-25 854,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 82021 (1)
LIBELLE : Raccordement AC Lycée de Créon

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		-4 000,00	A 6 000,00	24 580,00	-34 580,00	B 6 000,00
20	Immobilisations incorporelles	6 000,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00
2031	Frais d'études	6 000,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	-10 000,00	0,00	24 580,00	-34 580,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat ^o , matériel et outillage techni	-10 000,00	0,00	24 580,00	-34 580,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

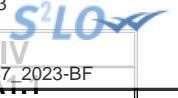
Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-6 000,00	D-B	-6 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					3 449 056,84									
1641 Emprunts en euros (total)					3 449 056,84									
00002154792B	Etablissement AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	16/04/2013		09/12/2014	125 060,25	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
	Etablissement AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	16/04/2013		09/12/2014	14 939,75	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
	Etablissement AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	16/04/2013		01/10/2016	8 734,34	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
	Etablissement AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	16/04/2013		01/10/2016	107 194,50	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
00055051566	SOCIETE ANONYME CREDIT FONCIER	17/12/2012		17/03/2013	1 500 000,00	F		4,830	4,830		T	C		A-1
000555050854	CREDIT AGRICOLE MUTUEL	01/12/2008		01/12/2009	126 500,00	F		5,450	5,450		A	X Echéance constante		A-1
000764224310	CREDIT AGRICOLE MUTUEL	01/12/2008		01/12/2009	126 000,00	F		5,450	5,450		A	X Echéance constante		A-1
058862286080801	CREDIT AGRICOLE MUTUEL	01/02/2011		15/01/2012	120 000,00	F		3,920	3,920		A	X Echéance constante		A-1
120 2013 00183	CREDIT AGRICOLE MUTUEL	01/01/2011		28/02/2011	123 600,00	F		3,170	3,170		T	X Echéance constante		A-1
120 2013 00184	Etablissement AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	16/04/2013		10/09/2014	125 060,25	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
1560 71818	Etablissement AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	16/04/2013		10/09/2014	14 939,75	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
20600328	CREDIT AGRICOLE MUTUEL	11/06/2003		01/06/2004	73 500,00	F		4,460	4,460		A	X Echéance constante		A-1
20800026	Caisse d'épargne Aquitaine Poitou	28/09/2006		05/10/2007	86 000,00	F		4,330	4,330		A	X Echéance constante		A-1
44025101	Caisse d'épargne Aquitaine Poitou	01/03/2008		03/03/2009	50 000,00	F		4,450	4,450		A	X Echéance constante		A-1
440424401	CREDIT AGRICOLE MUTUEL	30/09/2005		01/10/2006	132 979,00	F		3,570	3,570		A	X Echéance constante		A-1
	CREDIT AGRICOLE MUTUEL	30/09/2005		01/10/2006	102 000,00	F		3,570	3,570		A	X Echéance constante		A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise					
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
440424701	CREDIT AGRICOLE MUTUEL	30/09/2005		01/10/2006	60 549,00	F		3,570	3,570		A	X Echéance constante		A-1	
440425301	CREDIT AGRICOLE MUTUEL	30/09/2005		01/10/2006	52 000,00	F		3,570	3,570		A	X Echéance constante		A-1	
5665284	Caisse d'épargne Aquitaine Poitou	14/12/2018		05/11/2021	500 000,00	F		1,450	1,450		A	X Echéance constante		A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					3 449 056,84										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 710 247,69					193 314,00	63 089,19	0,00	7 237,50
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 710 247,69					193 314,00	63 089,19	0,00	7 237,50
00002154792B		0,00	A-1	50 024,10	6,00	F		0,000	8 337,35	0,00	0,00	0,00
00055051566		0,00	A-1	5 975,93	6,00	F		0,000	995,98	0,00	0,00	0,00
0005555050854		0,00	A-1	4 658,38	7,83	F		0,000	582,28	0,00	0,00	0,00
000764224310		0,00	A-1	57 170,40	7,83	F		0,000	7 146,30	0,00	0,00	0,00
058862286080801		0,00	A-1	750 000,00	10,00	F		4,830	75 000,00	39 019,87	0,00	1 408,75
120 2013 00183		0,00	A-1	52 744,21	6,00	F		5,450	7 270,75	3 270,82	0,00	239,55
120 2013 00184		0,00	A-1	52 535,81	6,00	F		5,450	7 242,01	3 257,89	0,00	238,60
1560 71818		0,00	A-1	65 426,67	8,08	F		3,920	5 968,67	2 798,70	0,00	2 464,99
20600328		0,00	A-1	58 927,24	7,92	F		3,170	6 373,59	1 994,77	0,00	171,23
20800026		0,00	A-1	50 024,10	5,75	F		0,000	8 337,35	0,00	0,00	0,00
44025101		0,00	A-1	5 975,93	5,75	F		0,000	995,98	0,00	0,00	0,00
440424401		0,00	A-1	5 295,81	0,50	F		4,460	5 069,73	462,30	0,00	137,78
440424701		0,00	A-1	23 463,47	3,83	F		4,330	5 270,15	1 244,17	0,00	242,70
5665284		0,00	A-1	19 771,99	5,25	F		4,450	2 821,75	1 005,42	0,00	728,32
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		26 344,64	2,83	F		3,570	8 183,26	1 232,65	0,00	235,13
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		20 207,45	2,83	F		3,570	6 276,87	945,49	0,00	180,35
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		11 995,49	2,83	F		3,570	3 726,06	561,26	0,00	107,06
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		10 301,79	2,83	F		3,570	3 199,98	482,01	0,00	91,94
		0,00		439 404,28	12,92	F		1,450	30 515,94	6 813,84	0,00	991,10
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 710 247,69					193 314,00	63 089,19	0,00	7 237,50

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

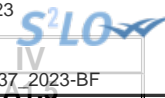
IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	19	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 710 247,69	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

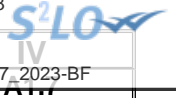
(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES
A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 Frais d'études	50	01/01/2000
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	3	01/01/2000
L	2121 Agencements & aménagements de terrains nus	15	01/01/2000
L	2125 Agencements & aménagements de terrains bâtis	15	01/01/2000
L	21311 Constructions - Bâtiments d'exploitation	30	01/01/2000
L	21315 Constructions - Bâtiments administratifs	30	01/01/2000
L	21351 Agencements & aménagements - Bâtiments d'exploitation	15	01/01/2000
L	21355 Agencements & aménagements - Bâtiments administratifs	15	01/01/2000
L	2138 Autres constructions	15	01/01/2000
L	2151 Installations complexes spécialisées	30	01/01/2000
L	21531 Réseaux d'adduction d'eau	40	01/01/2000
L	21532 Réseaux d'assainissement	60	01/01/2000
L	21561 Service de distribution d'eau - Matériel spécifique d'expl	6	01/01/2000
L	21562 Service d'assainissement - Matériel spécifique d'expl.	8	01/01/2000
L	2182 Matériel de transport	5	01/01/2000
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	01/01/2000
L	2184 Mobilier	10	01/01/2000

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS
A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		10 000,00	I 202 647,33
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		10 000,00	202 647,33
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	10 000,00	166 918,76
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	35 728,57
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	202 647,33	118 473,10	0,00	321 120,43

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 203 097,56
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	13 984,56
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	0,00	13 984,56
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		0,00	189 113,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28155	Outillage industriel	0,00	347,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	18 378,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	0,00	1 109,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	2 573,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	163 793,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	336,00
28182	Matériel de transport	0,00	2 577,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	203 097,56	0,00	0,00	0,00	203 097,56

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 321 120,43
Ressources propres disponibles	IV 203 097,56
Solde	V = IV – II (3) -118 022,87

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION

A5.2.1

Assainissement collectif (1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	287 781,95
6281	Concours divers (cotisations...)	552,00
6222	Commissions pour recouvrement de la redevance d'assainissement	279 660,83
6288	Autres	6 849,12
6231	Annonces et insertions	720,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	34 196,79
66111	Intérêts réglés à l'échéance	25 959,05
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	8 237,74
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		321 978,74
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERALES DEPENSES		321 978,74

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	651 062,41
70611	Redevance d'assainissement collectif	575 147,41
7063	Contributions des communes ou de l'EPCI (eaux pluviales)	0,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements, vente d'ouvrages)	5 565,00
7062	Redevances d'assainissement non collectif	150,00
70613	Participations pour assainissement collectif	70 200,00
74	Subventions d'exploitation	44 391,00
741	Primes d'épuration	44 391,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		695 453,41
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		695 453,41

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT

A5.2.2

Assainissement collectif(1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
	Opération d'équipement n° 32018	118 486,21
	Opération d'équipement n° 52019	7 510,00
	Opération d'équipement n° 12018	23 045,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	89 997,42
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		239 039,21
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		239 039,21

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	2 544,13
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		2 544,13
040	Opérat° ordre transfert entre sections	189 113,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		189 113,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		191 657,13

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT****A5.3.1****A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.3.2

A5.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES
A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES****A8.1****A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
04/05/2022	RESEAU DASSAINISSEMENT CREON	43 557,42	0,00	60
04/05/2022	RESEAU DASSAINISSEMENT CREON	6 672,09	0,00	60
11/05/2022	FA290413622 CLOTURES STEP	24 919,47	0,00	30
16/05/2022	FA290413622 CLOTURES STEP	15 126,05	0,00	30
29/06/2022	RESEAU DASSAINISSEMENT CREON	2 955,96	0,00	60
05/08/2022	VIVAX METROTECH 10432 du 29 07 2022	6 745,00	0,00	5
23/09/2022	RESEAU DASSAINISSEMENT CREON	28 153,00	0,00	60
26/09/2022	RESEAU DASSAINISSEMENT CREON	35 473,90	0,00	60
01/12/2022	RESEAU DASSAINISSEMENT CREON	2 025,38	0,00	60
05/12/2022	RESEAU DASSAINISSEMENT CREON	14 904,00	0,00	60
07/12/2022	RESEAU DASSAINISSEMENT CREON	28 655,47	0,00	60
07/12/2022	RESEAU DASSAINISSEMENT CREON	21 222,50	0,00	60
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		230 410,24	0,00	

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES****A8.2****A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS
A8.3

A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES****A9.1****A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES****A9.2****A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)

A10**SECTION D'EXPLOITATION**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0.00
Recettes réelles d'exploitation	887 130,69
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0.00 %

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	887 130,69
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET****B1.3****B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****B1.4****B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****B1.7****B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT
B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.



IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE****C1.2****C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

**IV – ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER**

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).



IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)****C4****C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES****1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	692 523,92	0,00	692 523,92
RECETTES	0,00	887 130,69	0,00	887 130,69
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	470 919,55	118 473,10	589 392,65
RECETTES	0,00	205 641,69	0,00	205 641,69

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	692 523,92	0,00	692 523,92
RECETTES	0,00	887 130,69	0,00	887 130,69
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	470 919,55	118 473,10	589 392,65
RECETTES	0,00	205 641,69	0,00	205 641,69
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	0,00	1 163 443,47	118 473,10	1 281 916,57
TOTAL AGREGE DES RECETTES	0,00	1 092 772,38	0,00	1 092 772,38

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV - ANNEXES	IV
ARRETES ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 2

Nombre de membres présents : 3

Nombre de suffrages exprimés : 2

VOTE :

Pour : 2

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 15/06/2023

Présenté par le Président,

Délibéré par le Conseil syndical, réuni en session ordinaire.

A BONNETAN le 28 Juin 2023

Le Président

Christian RAYNAL



siaepa
BONNETAN
75 allée du Pas Douen
33370 BONNETAN
Tél : 05 56 68 37 92

Les membres du Conseil Syndical :

MEMBRES	NOM	SIGNATURE
BONNETAN – CC Coteaux Bordelais	Christian RAYNAL Thierry AGERT	
CREON	Pierre GACHET	



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
75 allée du Pas Douen - 33370 BONNETAN

2023-38

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL COMPÉTENCE C

Séance du 28/06/2022

NOMBRE DE MEMBRES			VOTE
Afférents Pour la Compétence « C »	Présents	Qui ont pris part au vote	A l'unanimité
2	2	2	Pour : 2 Contre : 0 Abstention :

Le Conseil Syndical du **SIAEPA de Bonnetan** s'est réuni à Bonnetan sous la présidence de Monsieur **Christian RAYNAL**.

Date de la convocation du conseil syndical : **15/06/2023**

Date d'affichage : **15/06/2023**

Etaient présents pour la Compétence « C » : C. RAYNAL ; P. GACHET ; T. AGERT

Absent excusé :

Absents excusés et représentés :

Pouvoir : /

Absents : /

Participent à la réunion : Alice POINOT, adjoint administratif ; Anthony BERTEAU, adjoint administratif « comptabilité », Maud MICHAUD, Directrice du SIAEPA de Bonnetan ; M. LAFONT Suppléante commune de Saint Genès de lombard

Secrétaire de séance : **Christian CHARTON**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Vu la présentation du compte de gestion 2022 par Madame La responsable du SGC de Castres sur Gironde,

Considérant l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Considérant l'exécution du budget et de l'exercice 2022, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après avoir entendu l'exposé de M le Président et après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical,

- Constate que le compte de gestion présente des résultats identiques au compte administratif
- Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par Madame La responsable du SGC de Castres sur Gironde, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait à Bonnetan, le 28/06/2023

Le Secrétaire,
Christian CHARTON



Le Président
Christian RAYNAL



siaepa
BONNETAN
75 allée du Pas Douen
33370 BONNETAN
Tél : 05 56 68 37 92



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
75 allée du Pas Douen - 33370 BONNETAN

2023-39

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL COMPÉTENCE C

Séance du 28/06/2022

NOMBRE DE MEMBRES			VOTE
Afférents Pour la Compétence « C »	Présents	Qui ont pris part au vote	A l'unanimité
2	2	2	Pour : 2 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Syndical du **SIAEPA de Bonnetan** s'est réuni à Bonnetan sous la présidence de Monsieur **Christian RAYNAL**.

Date de la convocation du conseil syndical : **15/06/2023**

Date d'affichage : **15/06/2023**

Etaient présents pour la Compétence « C » : C. RAYNAL ; P. GACHET ; T. AGERT

Absent excusé :

Absents excusés et représentés :

Pouvoir : /

Absents : /

Participent à la réunion : Alice POINOT, adjoint administratif ; Anthony BERTEAU, adjoint administratif « comptabilité », Maud MICHAUD, Directrice du SIAEPA de Bonnetan ; M. LAFONT Suppléante commune de Saint Genès de lombaud

Secrétaire de séance : Christian CHARTON

39-2023
AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2022
- ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Envoyé en préfecture le 07/07/2023

Reçu en préfecture le 07/07/2023

Publié le

ID : 033-253302996-20230628-2023_39-BF



Le Conseil Syndical, légalement convoqué et réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Raynal.

L'instruction M49 prévoit que les résultats de l'exercice précédent soient affectés après leur constatation qui a lieu lors du vote du compte administratif. Néanmoins, l'article L.2311-5 alinéa 4 du Code Général des collectivités territoriales autorise une reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent au moment du vote du budget primitif.

Par délibération n°16/2023 du 06 Mars 2023, le conseil syndical a procédé à la reprise anticipée des résultats du budget de l'assainissement collectif.

Il est donc proposé d'affecter définitivement les résultats constatés au compte administratif 2022 du budget de l'assainissement collectif.

Le Conseil Syndical

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu les résultats du compte administratif 2022,

Vu la délibération n°16/2023 du 06 Mars 2023 relative à la reprise anticipée des résultats du budget de l'assainissement collectif.

Vu la délibération n°15/2023 du 06 mars 2023 relative à l'adoption du budget primitif 2023.

Après avoir entendu l'exposé du président et après en avoir délibéré,

AFFECTE le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses :	692 523.92€
Recettes :	887 130.69€
Résultat de l'exercice	+ 194 606.77 €
Résultats antérieurs reportés	+ 403 637,71 €
Résultats à affecter	+ 598 244.48 €

Résultat d'investissement

Dépenses :	470 919.55 €
Recettes :	205 641.69 €
Résultat de l'exercice	- 265 277.86 €
Résultats antérieurs reportés	+ 244 385,90 €
Résultat cumulé (R001)	- 20 891.96 €
Solde des restes à réaliser 2022	- 118 473.10€
Besoin de financement :	139 365.06 €

Affectation au R1068 en investissement : 339 365.06 €

Report en fonctionnement (R002) : 258 879.42 €

Le conseil syndical constate et approuve les résultats de l'exercice 2022

Fait à Bonnetan, le 28/06/2023

Le Secrétaire,
Christian CHARTON

Le Président
Christian RAYNAL



75 allée du Pas Douen
33370 BONNETAN
Tél : 05 56 68 37 92



Envoyé en préfecture le 07/07/2023

Reçu en préfecture le 07/07/2023

Publié le



ID : 033-253302996-20230628-2023_39-BF

Document non communiqué
à la presse



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
75 allée du Pas Douen - 33370 BONNETAN

2023-40

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL COMPÉTENCE C

Séance du 28/06/2022

NOMBRE DE MEMBRES			VOTE
Afférents Pour la Compétence « C »	Présents	Qui ont pris part au vote	A l'unanimité
2	2	2	Pour : 2 Contre : 0 Abstention :

Le Conseil Syndical du **SIAEPA de Bonnetan** s'est réuni à Bonnetan sous la présidence de Monsieur **Christian RAYNAL**.

Date de la convocation du conseil syndical : 15/06/2023

Date d'affichage : 15/06/2023

Etaient présents pour la Compétence « C » : C. RAYNAL ; P. GACHET ; T. AGERT

Absent excusé :

Absents excusés et représentés :

Pouvoir : /

Absents : /

Participent à la réunion : Alice POINOT, adjoint administratif ; Anthony BERTEAU, adjoint administratif « comptabilité », Maud MICHAUD, Directrice du SIAEPA de Bonnetan ; M. LAFONT Suppléante commune de Saint Genès de lombaud

Secrétaire de séance : Christian CHARTON



40-2023
PRESENTATION DES DECISIONS N°1 -2023 ET N°2-2023
DU PRESIDENT DE VIREMENT DE CREDITS

Le Président expose les éléments suivants :

Le 23/03/2023, afin de pouvoir passer les écritures d'annulation d'un titre de l'année précédente, il a dû procéder à des virements de crédit comme suit :

Décision n°1-2023

BUGET 77020	Dépenses	
Fonctionnement	022	- 1000
	67	+ 1000

Le 25/05/2023, afin de pouvoir passer les écritures de régularisation de TVA, il a dû procéder à des virements de crédit comme suit :

Décision n°2-2023

BUGET 77020	Dépenses	
Fonctionnement	022	- 5.00
	65	+ 5.00

Le conseil syndical prend acte de ces décisions.

Fait à Bonnetan, le 28 juin 2023

Le Secrétaire,
Christian CHARTON

Le Président
Christian RAYNAL




siaepa
 BONNETAN
 75 allée du Pas Douen
 33370 BONNETAN
 Tél : 05 56 68 37 92





SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
75 allée du Pas Douen - 33370 BONNETAN

2023-41

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL COMPÉTENCE C

Séance du 28/06/2022

NOMBRE DE MEMBRES			VOTE
Afférents Pour la Compétence « C »	Présents	Qui ont pris part au vote	A l'unanimité
2	3	2	Pour : 2 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Syndical du **SIAEPA de Bonnetan** s'est réuni à Bonnetan sous la présidence de Monsieur **Christian RAYNAL**.

Date de la convocation du conseil syndical : **15/06/2023**

Date d'affichage : **15/06/2023**

Etaient présents pour la Compétence « C » : C. RAYNAL ; P. GACHET ; T. AGERT

Absent excusé :

Absents excusés et représentés :

Pouvoir : /

Absents : /

Participent à la réunion : Alice POINOT, adjoint administratif ; Anthony BERTEAU, adjoint administratif « comptabilité », Maud MICHAUD, Directrice du SIAEPA de Bonnetan ; M. LAFONT Suppléante commune de Saint Genès de lombaud

Secrétaire de séance : Christian CHARTON



75 allée du Pas Douen
33370 BONNETAN

41-2023
DELIBERATION PORTANT DECISION MODIFICATIVE N°3
BUDGET 2023 ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Au vu de l'état de l'actif transmis par le Trésor public en avril 2023, et notamment la mise à jour des données concernant les subventions d'investissement non intégrées à l'actif et non amorties, il convient de prévoir une augmentation des crédits pour pouvoir amortir les bons montants.

Par ailleurs, suite à la période de facturation qui vient de s'écouler et des m3 facturés en baisse (volumes facturés 206620 m3 en 2022 contre 210 976 m3 en 2021), il convient de diminuer les recettes liées à la vente d'eau afin de ne pas les surestimer.

De plus, suite à la réévaluation à la baisse des travaux divers (OP12018) à exécuter sur l'année 2023 nécessite de diminuer les crédits inscrits sur cette opération.

Enfin, il convient d'inscrire des crédits pour permettre rectifier une écriture passée en 2022 et prévoir l'annulation de titres antérieurs si besoin en cas de contestation.

Ainsi il est proposé la décision modificative suivante :

	Fonctionnement	
	Augmentation des crédits	Diminution des crédits
<u>Compte de recettes 70611 / ch 70</u>	0€	67 010 €
<u>Compte de recettes 777 / ch 042</u>	67 010 €	0€
<u>Compte de dépenses ch 022</u>		5 000 €
<u>Compte de dépenses 673/ch 67</u>	5 000 €	
	Investissement	
	Augmentation des crédits	Diminution des crédits
<u>Compte de dépenses Op 12018/ch23</u>	0 €	69 555€
<u>Compte de dépenses 139111/ch040</u>	58 462 €	0 €
<u>Compte de dépenses 13913/ch040</u>	8 548 €	0€
<u>Compte de dépenses 1316/ch 13</u>	2 545 €	0€

Le Conseil Syndical ayant entendu l'exposé du Président,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 « eau et assainissement » applicable aux services publics locaux à caractère industriel ou commercial

Vu le vote du budget du 06/03/2023,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil syndical,

Décide : - d'adopter la décision modificative n°3.

Le Secrétaire,
 Christian CHARTON



Fait à Bonnetan, le 28/06/2023
siaepa Le Président
 BONNETAN Christian RAYNAL

75 allée du Pas Douen
 33370 BONNETAN
 Tél : 05 56 68 37 92